

Février 2023

Vol. CXIII, n°2

**L'Action**  
**NATIONALE**

L'ACTION NATIONALE – volume CXIII, numéro 2 – Février 2023



978-2-89070-066-6

**L'Action**  
**NATIONALE**

volume CXIII numéro 2

FÉVRIER 2023

envoi de publication

N° de la convention 0040012293

**Parlons éducation**

En couverture

Anick Langelier

Escalier

Acrylique sur toile, 76 cm x 102 cm, 2013, photo Guy Lheureux

Anick Langelier est une jeune artiste autodidacte et intuitive qui vit et travaille à Montréal. Elle a commencé à peindre dès l'âge de 16 ans, poussée par les voix qui l'habitent! Sa première motivation lui vient d'abord de la forte impression que laissent sur elle certains grands maîtres classiques, impressionnistes, cubistes et surréalistes. Très tôt elle les pastiche et imprime sur leurs thèmes, sa signature personnelle.

Selon la description du critique d'art, André Seleanu, Anick Langelier nous fait voir des myriades d'esprits, exprimant des émotions qui se manifestent à l'intérieur de toute une gamme affective entre la joie et la terreur. Elle semble peindre une réalité chamanique d'âmes, d'anges, de démons, de lutins, de chimères...

On voit des clins d'œil à l'expressionnisme puissamment chromatique de Kokoschka, à la fébrilité des activités paysannes des vues villageoises de Breughel, même à la sensualité sinieuse de l'Art nouveau, aux mondes ineffables et flottants au milieu des airs de Chagall, et surtout au sourire bon enfant du Douanier Rousseau.

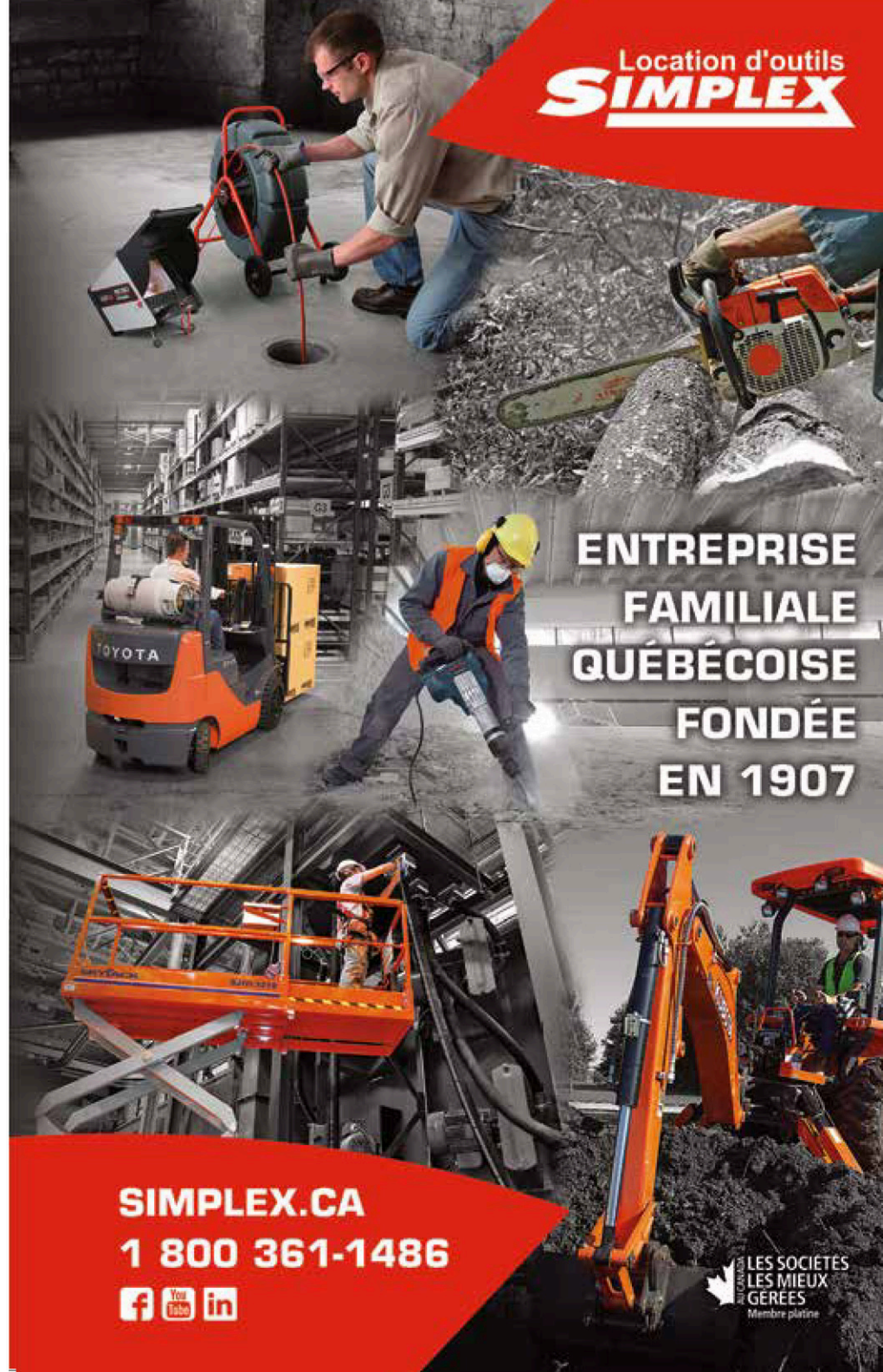
Sur le site de la galerie Claire Corcia, on remarque:

Depuis Arthur Villeneuve, le Québec n'avait pas produit une artiste intuitive du calibre d'Anick Langelier. Elle vit littéralement pour son art et en est obsédée. Son corpus est extraordinaire. Constitué de mises en scène délirantes, on y croise plein de personnages, parfois amoureux, parfois carrément diaboliques. Une partie de son répertoire est composé de relectures libres et hallucinantes de chef-d'œuvre tel « Le Cri » de Munch, « Tres De Mayo » de Goya ou encore « L'Angelus du soir » de Jean-François Millet.

<https://anicklangelierartiste.wordpress.com/>

On peut trouver des œuvres de cette artiste à la Galerie Robert Poulin, 6341 boul. Saint-Laurent, Montréal. Téléphone: 514 910-8906

<http://galerierobertpoulin.com/>



Location d'outils  
**SIMPLEX**

**ENTREPRISE  
FAMILIALE  
QUÉBÉCOISE  
FONDÉE  
EN 1907**

**SIMPLEX.CA**

**1 800 361-1486**



LES SOCIÉTÉS  
LES MIEUX  
GÉRÉES  
Membre platiné



L'Action  
**NATIONALE**

82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533  
Numéro sans frais : 1 866 845-8533

revue@actionnationale.quebec  
www.actionnationale.quebec

Directeur : Robert Laplante  
Directeur adjoint : Sylvain Deschênes

**Comité de rédaction :** Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur; Nicolas Bourdon, professeur de français, cégep Bois-de-Boulogne; Sylvain Deschênes, rédacteur et infographiste; Lucia Ferretti, professeure (UQTR); Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM); Denis Monière, professeur (Université de Montréal); Hubert Rioux, Ph. D. ÉNAP-Montréal; Michel Rioux, journaliste; Pierre Serré, chercheur.

**Animation du séminaire de lecture :** Mathieu Bock-Côté

# REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES



ARTS VISUELS  
CINÉMA  
CRÉATION LITTÉRAIRE  
CULTURE ET SOCIÉTÉ  
HISTOIRE ET PATRIMOINE  
LITTÉRATURE  
THÉÂTRE ET MUSIQUE  
THÉORIES ET ANALYSES

**sodep**  
revues culturelles  
québécoises

[SODEP.QC.CA](http://SODEP.QC.CA)

# Sommaire

## Éditorial

- La rançon de l'impuissance** 4  
- Robert Laplante

### 75<sup>e</sup> anniversaire du drapeau

- Notre drapeau culinaire** 13  
- Michel Lambert

- Les couleurs du Québec pour annoncer qui nous sommes et pour dire le temps qu'il fait sur mon pays** 19  
- Pierre-Paul Sénéchal

- Les fleurdelisés bâtards** 28  
- Gaston Deschênes

## Articles

- La survalorisation du culturel** 39  
- Denis Monière

- L'enfumage juridique du chemin Roxham** 48  
- Pierre Cloutier, LL. M.

- McKinsey et les soins de santé au Royaume-Uni** 59  
- Pierre Dubuc

- Une défense nationale sans amarres** 65  
- Richard Desjardins

- Le déni de l'éducation à trois vitesses** 78  
- Nicolas Bourdon

- Le point sur le projet de forums citoyens de 2023 en éducation** 81  
- Jean Trudelle avec la participation de Suzanne-G. Chartrand

- Les géants des dunes de Tadoussac** 100  
- Pascal Chevrette

## Lectures

### Recensions

- FRANÇOIS-OLIVIER DORAIS** 120  
*L'École historique de Québec. Une histoire intellectuelle*

- NOURA KARAZIVAN ET JEAN LECLAIR (DIR.)** 123  
*L'héritage politique et constitutionnel de Pierre Elliott Trudeau*

### Note critique

- Pascal et la proposition chrétienne de Pierre Manent** 128  
- Milad Saliba

Robert Laplante

## **La rançon de l'impuissance**

Le deuxième mandat de la CAQ est déjà parti pour tourner à l'embarquée majeure. L'actualité ne cesse de faire mal paraître l'autonomisme provincial et ses thuriféraires.

Bernard Drainville qui fait des phrases. Il dit vouloir s'attacher au grand chantier de l'éducation, mais ne touchera pas à l'école à trois vitesses et ne reverra pas le financement des écoles privées.

Jean-François Roberge qui confond l'action et la parlote de comité. Il va relever le défi de «sauver» le français, mais il est d'ores et déjà entendu qu'il ne touchera pas aux privilèges de l'anglosphère. Pas d'extension de la loi 101 (96) au cégep; pas de révision du surfinancement des institutions anglaises d'enseignement supérieur; pas de révision des seuils d'admission dans les universités anglaises; feu vert aux municipalités bilingues sans assises démographiques. Encore un peu et son comité aboutira aux campagnes du bon parler français.

Pierre Fitzgibbon qui plastronne en tentant de nous faire valoir le plaisir et la satisfaction qu'il éprouve à se faire courtiser par les puissants. Il jongle sur la place publique avec des projets industriels dont il ne dit rien, sinon qu'il fera le nécessaire avec un projet de loi qu'il prédit costaud

et dont on ne saura rien avant le dépôt. Il n'est pas question d'ouvrir le débat public, de consulter avec un livre blanc et de soumettre des avenues de développement au dialogue social. Il pratique avec son patron une restriction mentale assez grossière : Sophie Brochu a démissionné, mais le gouvernement et Hydro seraient d'accord sur les orientations. La belle affaire, il est évident que ce ne sont pas les orientations et les grands principes qui sont en cause, mais bien plutôt les modalités qui seront choisies, des modalités susceptibles de donner des couleurs assez affairistes.

Le bon ministre Dubé qui ne jure que par ses tableaux de bord et qui n'en finit plus d'éteindre des feux en attendant qu'Ottawa veuille bien faire ses offres de contributions. Le gouvernement fédéral exerce son chantage à même nos impôts... mais les tableaux de bord vont donner la bonne mesure de ce qu'il faudra endurer. L'hôpital Maisonneuve passera à la moulinette, c'est quasi certain. Voilà que le plan d'investissement est en révision et que le projet pourrait bien se faire par étape. Autant dire que l'Est de Montréal et sa population continueront de se contenter de demi-mesures tout en priant pour que la bâtisse qui tient littéralement avec de la broche tienne le coup jusqu'à la première étape...

La ministre des Transports n'en finit plus de poser pour laisser s'enliser le transport collectif. Pour laisser l'est de Montréal à son enclavement. Les comités se chamaillent, les scénarios se multiplient et c'est à n'y plus rien comprendre de ce qui est sérieux ou pas. Mais il y aura un troisième lien, à l'entendre dire pour tenter encore d'abuser la galerie. Mais il y aura un train à hydrogène vert pour le tourisme en Charlevoix, la transition énergétique est bien engagée!

Et voilà que la ministre Roy est atteinte de la même manie de gestionneur. Elle aussi nous présente un instrument qui aidera les familles à prendre leur mal en patience. Une réponse bureaucratique ne remplacera jamais les efforts requis pour libérer les initiatives qui sont endiguées dans les CPE. C'est vrai qu'il est question d'argent, que la province n'en a pas tant, surtout que ses dirigeants pensent qu'avec des chèques de 500 \$ les parents seront mieux traités...

Quant à la ministre de l'Immigration, elle est déjà en train de gaspiller son énergie et ses talents à chercher les meilleurs moyens de capituler. Le chemin Roxham restera ouvert et il ne lui restera plus que les incantations et les appels à la tolérance pour tenter de faire face aux tensions qui montent déjà. Le monde communautaire est à bout de souffle, les écoles montréalaises sont au point d'implosion. L'on ne sait rien de ce que trament les passeurs et les trafiquants de tout acabit qui profitent du cafouillis planifié par Ottawa. Il est certain que le prochain chapitre du discours portera sur les appels à la tolérance et les mises en garde contre les amalgames.

La palme revient évidemment à François Legault lui-même qui n'en finit plus de se draper dans les superlatifs et les déclarations emphatiques : tantôt c'est son rôle dans l'Histoire où il aimerait bien se voir consacré dans les manuels comme celui qui a « sauvé » le français ; tantôt le voilà grisé par la perspective messianique de voir le Québec en leader mondial de l'électrification et de la décarbonisation ; tantôt le voilà outré par la nomination d'une raciste notoire adoubee par le gouvernement d'un État à qui il a prêté allégeance dix fois plutôt qu'une. Tantôt encore et c'est loin d'être fini, le voilà sous l'égide du *sage de Saint-Cœur-de-Marie* pour nous faire comprendre que la « réserve de courage » (qui lui n'en a eu que pour s'en prendre au Québec plutôt qu'à Ottawa) est une ressource finie. Il sera courageux, annonce-t-il, pour

mieux s'atteler à la tâche de nous faire rattraper l'Ontario. François Legault tente à coup de formules rhétoriques de faire oublier la résignation à laquelle les choix et la détermination d'Ottawa le condamnent. Le fier Canadien en lui va se révéler pour ce qu'il est : un bon-ententiste qui préférera les névroses au réel.

Notre demi-État rétrécit comme peau de chagrin. Pour l'instant, les choses se laissent appréhender, c'est encore affaire de spectacle. De spectacle désolant, mais représentation tout de même de ce que le réel est en train de glisser hors du débat public. La politique de la CAQ est aussi pauvre de vocabulaire qu'elle est riche de formules creuses. Les lamentations et les « demandes » à Ottawa ne serviront qu'à détruire ce qui peut rester de confiance de la part d'un trop grand nombre de nos concitoyens à l'endroit du gouvernement du Québec et de notre État comme instrument de réalisation de notre intérêt national. La rhétorique de l'autonomie provinciale va servir d'accélérateur pour le décrochage civique. C'est un risque très grave pour l'avenir de la nation. On ne peut pas toujours se projeter impunément dans le registre de la défaite et tenter de se faire des accroires avec les symboles compensatoires et les prix de consolation calibrés sur les statistiques ontariennes.

Le mandat caquiste est bel et bien en passe de devenir celui de l'humiliation bue jusqu'à la lie. On n'en finit plus de constater partout les effets de la démission collective à laquelle il préside et qu'il encourage en multipliant les voies d'évitement, en embellissant les rhétoriques du déni. Le bon-ententisme lui-même ne rapporte plus rien. Pour la simple et bonne raison qu'Ottawa et le Canada n'en ont plus rien à faire de préserver les apparences. Trudeau ne lui concèdera même pas les honneurs de la guerre. Il a perdu et il ne sera pas *le perdant magnifique*.

Pour les indépendantistes il est temps de prendre acte. Les joutes partisans et les effets de toge qui font les clips si agréables à la vanité des politiciens sont totalement dérisoires. Le spectacle est triste et le rideau est tombé. La province ne peut même plus être le refuge pour les ambitions déçues. Le Québec est en passe de devenir la chose des autres. Des intérêts des autres. Et même de moins en moins de ceux des gérants qui se prennent pour les leaders de la nation. C'est cruel le décrochage civique : moins ils seront pris au sérieux, plus ils deviendront des figurants égarés, ces politiciens et ces partisans du Canada voués à consentir à toutes les humiliations. Le comble : même leurs plaintes et indignations seront prises dans la logique du simulacre. C'est déjà le cas pour plusieurs de nos concitoyens qui préfèrent détourner le regard, faire la sourde oreille, habitués, trop habitués au reniement de soi.

C'est désormais hors de la joute provinciale que les choses doivent se passer. Il faut quitter le registre du débat public dicté par les autres, induit par la raréfaction des moyens du gouvernement provincial. C'est la société civile qui est le seul terrain de lutte pour reconstruire un rapport de force, pour donner des matériaux de mobilisation. Il faut traquer le régime dans tous les replis de la vie quotidienne, montrer en toutes occasions que le déni collectif de notre situation de minoritaires consentants est en train de ruiner toutes nos institutions, d'en dévoyer les idéaux et d'en pervertir les missions. Les indépendantistes doivent casser les vieilles habitudes partisans. Au Parti québécois d'en prendre acte. Ses priorités ne doivent pas rester prisonnières de la joute parlementaire et du spectacle orchestré par un complexe médiatique mortifère. Ils sont trois, mais ne seront pas seuls s'ils savent s'éloigner de la complicité de démission

pour mettre le cap sur les forces encore vives des groupes et couches de la population qui pensent toujours que le Québec peut et doit exister pour et par lui-même.

Les injures vont continuer de pleuvoir. Le mépris n'aura pas qu'un temps. Et il ne se combattra pas par les incantations sur la fierté. C'est par le respect de soi et par l'intransigeance à l'égard du mensonge envers soi que les choses pourront se renverser. Pas en quémandant et en s'humiliant à faire semblant de croire aux excuses. Nous sommes une force qui se perd dans trop de voies de diversion. Ce ne sera pas en multipliant les constats ou les argumentaires que le combat pour l'indépendance pourra rallier, c'est en menant de vraies batailles, sur des enjeux clairement nommés et en posant des gestes sans équivoque. En les menant sur des terrains que nous définirons nous-mêmes, pas en cédant à la pensée molle des prêcheurs de statu quo. On a vu que sur un débat vieux de plusieurs décennies, le simple fait de se tenir debout pouvait venir à bout d'un serment déshonorant. Il est pourtant facile d'imaginer que des batailles portant sur des enjeux touchant les conditions de vie pourraient devenir de vrais symboles mobilisateurs et non de satisfaction compensatoire.

Le mandat de la CAQ n'en finira plus de ployer l'échine à tenter de justifier pourquoi notre destin est celui de se contenter de ce que le Canada nous laisse des impôts que nous lui versons. Il est inutile de faire semblant qu'il sera sur le vrai terrain des luttes. Il faut, pour gagner, choisir son espace politique et les moyens appropriés. Il faut commencer par rompre avec les définitions provinciales de notre situation. L'indépendance d'esprit est le début de l'indépendance. Il faut réapprendre à penser par nous-mêmes, refuser de nous laisser entraîner dans les faux

combats et les impasses où nous envoient le régime et ceux-là qui en profitent ou le défendent. Il faut refuser de nous représenter dans les catégories des autres.

Le discours des indépendantistes doit s'éloigner du récit que nous fabriquent les événements générés par les turpitudes du régime. Il est temps de réaliser que les interlocuteurs à considérer ne sont pas ceux que nous désignent les résignés. Le peuple du Québec est capable de dépassement et il n'a rien à gagner à se satisfaire de l'horizon bas de plafond des impuissants qui pensent que le Canada est un horizon indépassable. Nous y sommes pour toujours cantonnés dans le renoncement et le mépris. Les appels à la fierté de la CAQ ne sont que la rançon de l'impuissance. ♦



*L'assurance d'une culture québécoise  
forte et vivante*

*Fière de soutenir*

la réalisation de la revue de  
**L'Action NATIONALE**

1 800 943-2519 | [www.ssjbcq.quebec](http://www.ssjbcq.quebec)



le **R**assemblement  
pour un **P**ays **S**ouverain

*Québec notre seule patrie*

[www.rps.quebec](http://www.rps.quebec)

LANGUE  
FRANÇAISE



PATRIMOINE  
NATIONAL



SOUVERAINETÉ  
DU QUÉBEC



 **Société  
Saint-Jean-Baptiste  
de la Mauricie**

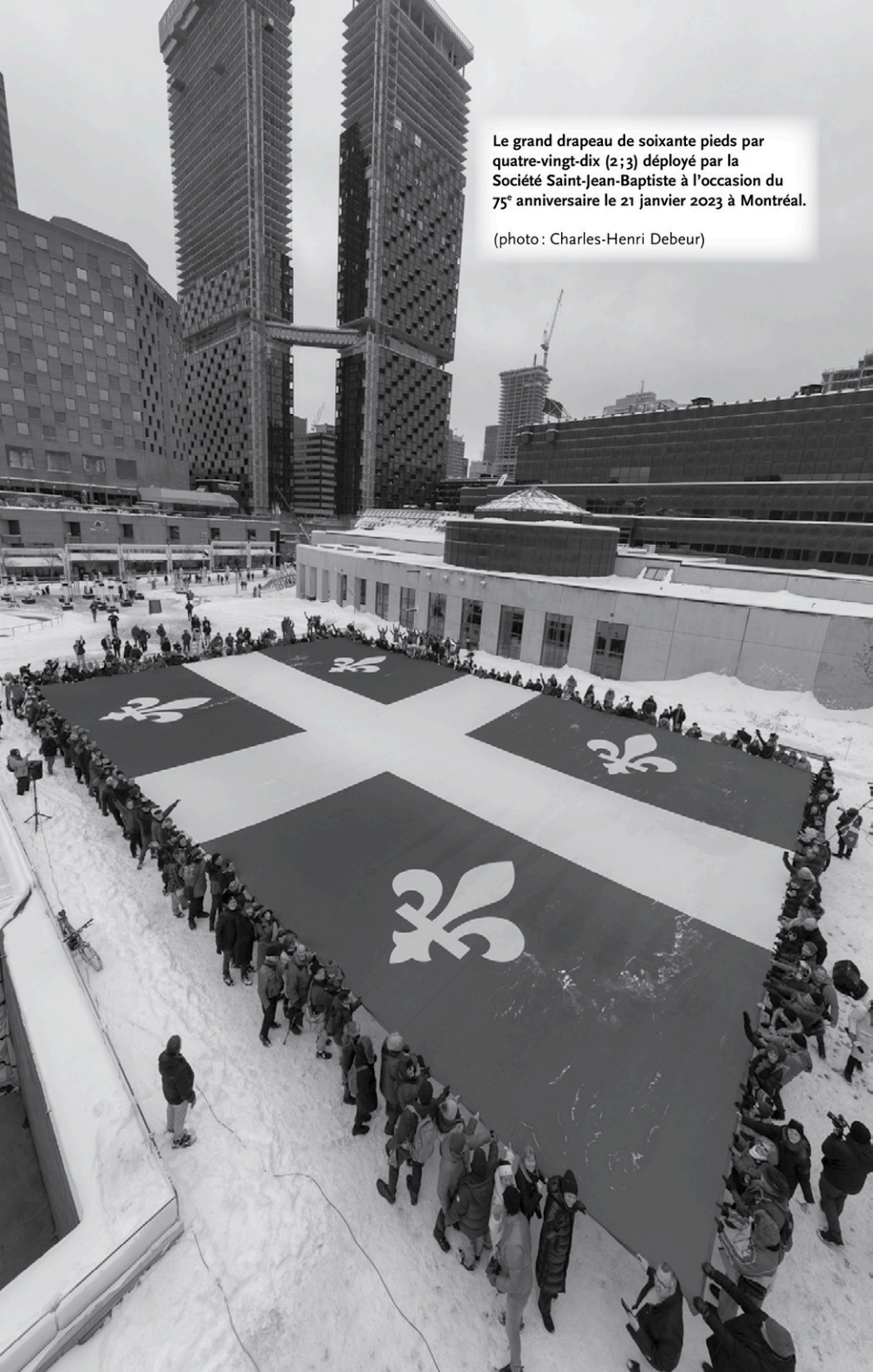
[WWW.SSJBMAURICIE.QUEBEC](http://WWW.SSJBMAURICIE.QUEBEC)

complément+

LIBRAIRIE **POIRIER**

Le grand drapeau de soixante pieds par quatre-vingt-dix (2;3) déployé par la Société Saint-Jean-Baptiste à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire le 21 janvier 2023 à Montréal.

(photo : Charles-Henri Debeur)





Michel Lambert\*

## Notre drapeau culinaire\*\*

Le drapeau québécois, d'origine française, est bleu et blanc, des couleurs associées à l'eau de la mer, de nos lacs et de nos rivières, et à la neige de notre nordicité.

Les Autochtones se servaient des rivières bleues comme de chemins pour aller chercher à manger et rencontrer les autres. Leur survie personnelle et collective en dépendait. Les lieux de rencontre où l'on partageait des repas, des projets de mariage et des informations étaient toujours situés au confluent de ces rivières. Le croisement des lignes du drapeau québécois évoque cette rencontre des chemins. Sur le plan symbolique, ces lignes-chemins qui se croisent en plein centre du drapeau, reliant le nord au sud et l'est à l'ouest, sont aussi l'illustration du village québécois. L'église du village se trouve souvent au point de rencontre des routes locales; on trouve, tricotés et emmaillotés tout autour, la boulangerie, le magasin général, la fromagerie ou la laiterie, l'école, le bureau de poste et la caisse populaire. Le village, dans sa rondeur approximative autour du croisement des routes, illustre aussi le caractère permanent du peuplement, celui qui ne change pas, qui est fidèle. Cette rondeur est aussi reliée au monde féminin,

\* Auteur notamment de *L'histoire de la cuisine familiale au Québec* en cinq tomes (2006-2013, Éditions GID).

\*\* Extrait de *L'érable et la perdrix* publié aux éditions Cardinal (2021)

à l'œuf, à la protection, à la tradition, à la transmission, à l'éducation. Les chemins, de leur côté, sortent du cadre villageois pour aller vers l'extérieur, rôle que les hommes ont joué dans notre histoire. Ceux-ci sortaient du village natal pour aller à l'aventure et faire la traite des fourrures ou la coupe du bois, construire des routes, fouiller des mines, bâtir des barrages, découvrir d'autres cultures, d'autres pays, d'autres filles, pour enrichir sans le savoir le patrimoine financier, culturel et génétique du village et de la nation.

L'eau est aussi associée aux grands événements de la nature et de la vie québécoise. Elle marque les saisons et les fêtes. L'eau de baptême ou l'eau bénite des fêtes catholiques, l'eau de Pâques, l'eau-de-vie du jour de l'An, avec son pouvoir grisant. Chaude, elle a un pouvoir apaisant. Froide, elle rafraîchit. Sucrée et pétillante, elle stimule et fait plaisir.

L'eau, enfin, est utilisée pour cuire les aliments, pour les rendre plus doux et plus faciles à avaler ; le potage, la crème et le velouté sont les expressions les plus raffinées de ce désir de faciliter l'ingestion des aliments. Le bouillon et le lait sont les boissons nourricières qu'on donne aux plus faibles de notre communauté, comme les bébés, les petits enfants, les malades et les vieillards.

Le bouillon de poulet, par exemple, est devenu le symbole même du réconfort qui aide quelqu'un de malade à se relever. Nos mères l'appelaient d'ailleurs le *bouillon de relevailles*.

Notre cuisine a culturellement privilégié les plats cuits avec de l'eau ou du lait. L'eau nous branche à l'essence même de notre planète bleue. Le lait, de son côté, nous rappelle la blancheur de la neige, les produits laitiers chers à nos ori-

gines normandes, les lys blancs de notre drapeau, le blanc des vêtements reliés aux rituels catholiques, le pain blanc du dimanche et la nappe blanche de nos grands repas de Pâques et du jour de l'An...

L'envers, en quelque sorte, du sale quotidien.

Le feu est aussi un élément majeur de notre culture. Il est associé à la chaleur et à la lumière.

Il est à la base de la cuisson. Le centre même de la maison, et permet aux habitants de survivre au froid et à l'environnement menaçant. L'humain l'a lié à la transformation de la matière en apprenant à maîtriser son intensité pour la cuisson, mais aussi pour la fabrication d'outils de survie issus de la matière, en particulier la glaise, le fer, le cuivre et l'étain, avec lesquels on a fait notre vaisselle et nos instruments de cuisson.

Sur le plan culinaire, en plus d'être associé à l'eau qui cuit doucement les aliments, le feu est utilisé pour poêler, sauter, frire, griller ou rôtir avec une chaleur plus vive et plus forte. Nos peuples fondateurs ont utilisé les deux modes de cuisson, selon le temps dont ils disposaient pour manger. Les cuissons longues se sont souvent faites avec de l'eau, et les cuissons courtes avec un corps gras qui augmente rapidement la chaleur. Historiquement, les Anglo-Saxons ont privilégié les cuissons rapides avec des mets comme le steak, le rosbif, les viandes grillées sur le barbecue, les hot dogs ou les hamburgers. Ils accordaient moins de temps au geste de cuisiner que les Français. Leur influence a eu des conséquences importantes sur l'évolution des mœurs culinaires de tous les peuples. Ce n'est pas pour rien que le retour au *slow food* est né dans un pays latin. L'Italie, où l'on met plus de temps à cuisiner les aliments.

Les modes de cuisson ont beaucoup évolué au fil du temps québécois; la chaleur s'est transmise par la flamme. Les braises, la cendre, le sable brûlant, les galets chauds qui font bouillir l'eau, la glaise des poteries, le métal des casseroles et des poêles, les fours de fer ou de terre cuite, et, aujourd'hui, par l'électricité, le magnétisme et les micro-ondes. De ces types de cuisson sont nés plusieurs plats, apportés au Québec par les peuples fondateurs et par les échanges internationaux des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

D'une certaine façon, l'air, une autre composante de notre culture culinaire, est illustré par la croix blanche de notre drapeau, qui indique les quatre points cardinaux et la direction des vents selon les saisons. Il permet, depuis des millénaires, de sécher des viandes, des poissons, des fruits, des noix et des grains de toutes sortes. Chaque peuple de notre territoire a fait sécher ses aliments préférés. Le fameux *pemmican*, qui porte un nom différent dans chaque nation, illustre parfaitement cette catégorie de plat. L'association de l'air et du feu produit un autre élément. La fumée, qui a aussi joué un rôle capital dans l'histoire de notre cuisine nationale. Encore là, chaque ethnie avait ses aliments fumés préférés, qui dépendaient la plupart du temps de son environnement immédiat. Cet environnement avait une influence sur le type de bois et d'installation à la portée des personnes pour fumer les aliments. Les Iroquoiens du Saint-Laurent canotaient des centaines de kilomètres, en famille, pour aller chercher du bon poisson gras à fumer, comme du maquereau, du hareng ou du saumon.

L'air et la fumée ne sont pas les seuls à nous donner un moyen traditionnel de conserver nos aliments territoriaux. Il faut ajouter l'air très froid, qui congèle les aliments et les conserve sans problème, spécialement si on sait les

envelopper, comme le faisaient nos ancêtres, de substances protectrices comme la neige, les branches de conifères, le bran de scie ou les grains d'avoine.

Les Inuits aimaient beaucoup les viandes et les poissons crus ou à demi gelés. Ils enveloppaient aussi leurs aliments frais de mousse verte, puis les déposaient pendant quelques mois sous des tas de grosses pierres pour les rendre inaccessibles aux animaux sauvages et à leurs chiens.

Ces aliments faisaient au contact de l'air ambiant et des bactéries léguées par les mousses.

La terre est le dernier élément identitaire de notre territoire et de notre culture culinaire. Elle a produit, avec le soleil, le vent et l'eau, des aliments qui ont nourri nos ancêtres, les ont abrités et les ont protégés des aléas de notre climat nordique. Aride et rocailleuse sur un pergélisol millénaire, la terre de la toundra supporte quelques arbustes nains ou prostrés, de même qu'une généreuse population de mousses et de lichens qui nourrissent les caribous, les lagopèdes et les quelques bœufs musqués du Nunavik contemporain, le pays des Inuits. Noire, humide et acide, elle nourrit la forêt boréale et la taïga aux milliers de lacs qui, à leur tour, accueillent l'orignal, le castor, l'ours noir, la truite mouchetée et plusieurs nations de langue algonquienne. Glaiseuse ou sablonneuse, riche en nutriments, la terre de la plaine du Saint-Laurent, de chaque côté du grand fleuve, a nourri les cerfs, les wapitis et le petit gibier de même que les premiers agriculteurs iroquoïens, français et britanniques de notre territoire. Ceux-ci y ont construit les premières fermes nourricières avec leurs champs de blé, de pois, de sarrasin et de pommes de terre. Chaque type de terre a ses noix, ses fruits, ses plantes, ses poissons et son gibier préférés.

La croix de notre drapeau est historiquement liée à la religion catholique de nos ancêtres français. Elle fait bien sûr allusion à la crucifixion de Jésus, mais elle est aussi le symbole culturel de la religion de la majorité française du Québec.

Et du mot religion découle le mot relier. La croix est la rencontre de deux axes différents, liés au moins dans un lieu commun. Elle peut désormais illustrer, en plus de la rencontre du ciel et de la terre, la rencontre des familles venues de tous les horizons avec le territoire québécois qu'elles ont choisi pour y vivre. Le centre de la croix incarne l'interculturalisme, le mariage des différences, le mélange des cultures, le nouveau village québécois. Notre drapeau est mariage, métissage, rencontre heureuse entourée de fleurs, et il illustre le mariage culturel des peuples de ce pays entre eux, et avec le Québec, territoire aimé et choisi. ♦



Pierre-Paul Sénéchal\*

## **Les couleurs du Québec pour annoncer qui nous sommes et pour dire le temps qu'il fait sur mon pays\*\***

C'est avec plaisir que j'ai reçu l'invitation de vous entretenir du fleurdelisé en cette année de son 75<sup>e</sup> anniversaire. Il y a 25 ans déjà, c'était avec plaisir et aussi l'honneur qui y était rattaché, que je me voyais confier le mandat inédit de la conception et de la coordination d'un plan gouvernemental de commémoration de son 50<sup>e</sup> anniversaire. Ce plan d'action, représentait, un demi-siècle plus tard, un premier véritable exercice gouvernemental de sensibilisation et de promotion des couleurs qui sont celles des Québécois depuis plus de quatre siècles sur notre continent. Des personnes de tous horizons ont été mises à contribution (ministères, sociétés d'État, municipalités).

Ce plan d'action a donné lieu à plusieurs réalisations dont :

- Introduction du fleurdelisé à titre de signature du gouvernement du Québec.
- Refonte du Règlement sur le drapeau afin de préciser davantage les obligations des organismes de l'État et des municipalités.

---

\* Politicologue. Ex-conseiller et administrateur, Gouvernement du Québec. Président de la SNQCA de 2011 à 2017.

\*\* Allocution dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire du drapeau québécois. Société nationale des Québécoises et Québécois de Chaudière-Appalaches (SNQCA). Lévis, 21 janvier 2023.

- Production de plusieurs encarts sur l'histoire du Québec.
- Conception et éditions d'outils didactiques et distribution dans le réseau scolaire.

Comme veut bien l'évoquer le titre de cet exposé, le drapeau du Québec est un puissant outil de communication. Il dit deux choses essentielles : d'abord *qui nous sommes* comme collectivité, puis, au fil des jours, *le temps qu'il fait sur notre pays*.

### **Bref retour sur le jour « J » du 21 janvier 1948**

#### **Une opération improvisée**

L'épisode est aujourd'hui abondamment relaté dans les livres d'histoire : le 21 janvier, un peu avant 3 h, le drapeau du Québec, en réalité, une bannière Carillon (fleurs de lys pointant le centre) remplace désormais sur la tour centrale de notre Parlement, les couleurs coloniales britanniques. L'opération est menée par le premier ministre Maurice Duplessis. Il en retirera l'essentiel du mérite.

Ce que les livres d'histoire ne disent pas assez, c'est que Duplessis était hésitant, tergiversait, montrait peu d'empressement. On lui forcera finalement la main. Ce projet était pourtant au cœur d'une intense campagne de promotion de la bannière Carillon depuis des mois. *Le Devoir* et *L'Action nationale* s'en étaient faits porte-étendards. C'est une motion inscrite par le député indépendant René Chaloult à l'ordre du jour de l'Assemblée pour l'après-midi du 21 janvier qui forcera Maurice Duplessis à procéder au moyen d'un décret le matin même.

Ce que les livres d'histoire ne disent pas et qu'on n'apprendra qu'en 1998, c'est à quel point Duplessis était

démuni et pris de court en cette journée du 21 janvier. Pour sa mise en scène de la levée du drapeau à 3 h, il n'avait en main aucun prototype du drapeau, pas même un exemplaire du Carillon pourtant largement diffusé à l'époque. En panique, on demanda le matin même à un émissaire d'aller rapidement en quérir un chez un certain René Bélanger. Un emprunt temporaire, le temps que soit confectionné un spécimen conforme au décret (fleurs de lys pointant vers le haut). La famille Bélanger aura respectueusement conservé cette bannière historique pendant cinq décennies. Il faut l'en remercier. Elle en fit don à l'État en mars 1998. Cette bannière Carillon, premier fleurdelisé à danser sur la tour centrale de l'hôtel du Parlement repose aujourd'hui au Musée de la Civilisation. En 2018, il a été classé bien patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

### **Un geste tardif aussi**

L'opération drapeau du 21 janvier 1948 illustre également comment le Québec a le don de reporter ses rendez-vous avec l'histoire: 156, c'est le nombre d'années qu'il aura fallu au Parlement du Québec pour partir sa tour centrale des couleurs coloniales britanniques; 260 avant que ne soit éliminée l'obligation du serment d'allégeance à la couronne britannique. Au Québec, oui, la terre est patiente.

Avec le temps, on peut en effet se demander pourquoi un geste politique aussi significatif n'ait pas été posé sous Honoré Mercier (1887-1891). Dans la pensée autonomiste de ce chef d'État avant l'heure, le Québec est dépositaire de souveraineté dans ses compétences et dispose d'un droit de se gouverner. Il fut le premier à définir son gouvernement comme un « gouvernement national » et à témoigner d'une

ambition pour les affaires extérieures<sup>1</sup>. Il faudra toutefois attendre 7 décennies avant que cette idée de gouvernement national soit reprise. Elle le sera par Jean Lesage.

Insaisissable Québec, au peu comme le Saint-Laurent de Pamphile Lemay: «pourquoi après tes vaillantes courses, comme morne plaine tu t'aplanis soudain, pourquoi tour à tour, ta voix est humble ou fière, pourquoi tu dors parfois<sup>2</sup>».

### **Années 1960: telles la débâcle d'un «fleuve las d'être captif»**

Une époque charnière que celle de la Révolution tranquille. À travers le verbe haut et fort de Lesage, l'État du Québec va succéder à *La province* de Duplessis. Le drapeau conserve ses couleurs, mais désormais il va nous parler d'autre chose: il va nous parler d'avenir, il va porter la voix d'un «gouvernement national», le rêve de Mercier.

La formule de Lesage, l'État du Québec, n'est ni accidentelle, ni improvisée. Elle veut de façon bien sentie, signifier le rôle que le Québec peut jouer dans le monde. Son État devient l'instrument communautaire d'une affirmation nationale (Discours de Paris lors de l'inauguration de la Maison du Québec, 5 octobre 1961).

1 «Argument. Nation et société: Papineau, Mercier et Lévesque». Philippe Bernard. Vol. 14 no 1 Automne 2011 – Hiver 2012.

2 *Si tu pouvais parler. Au Saint-Laurent*. Les Épis.1914).

3 «C'était le fleuve aimé qui, las d'être captif, S'agitait tout à coup comme un coursier rétif, Secouait le fardeau de ses glaces massives, En éclats scintillants les poussait vers ses rives, Et les broyait ensemble avec autant de bruit, Qu'en fait, à son éveil, un volcan dans la nuit». (Pamphile Lemay. *La Débâcle*. Les Épis, 1914).

Au creux de ce premier sillon tracé à Paris, va éclore la doctrine Gérin-Lajoie (1965). Elle marquera la naissance de la politique internationale du Québec. Cette dernière sera vigoureusement soutenue par le gouvernement Johnson. En juin 1967, fleurdelisé et tricolore de la « France éternelle » font ensemble le Chemin du Roy, de Québec à Montréal. En 1968, le Québec est pour une première fois invité à hisser ses couleurs à une conférence internationale (Gabon). Et en 1969, grâce à la France, le Québec devient membre à part entière d'un organisme international (Agence de coopération culturelle et technique) Le fleurdelisé bat pour la première fois aux côtés des drapeaux d'autres pays. Un petit pas pour la France, un grand pas pour le Québec.

Ces actes de reconnaissance à l'étranger sont d'une importance capitale. Ils auront pour une première fois, consacré un statut national à notre fleurdelisé. On doit cela à « l'équipe du tonnerre » de Jean Lesage et à celle de Daniel Johnson.

### **Le temps qu'il fait sur mon pays**

Le fleurdelisé annonce au monde qui nous sommes, mais il est en même temps un véritable baromètre politique. Un indicateur de l'humeur de notre peuple. C'est quand elles dansent et qu'elles s'agitent que les couleurs du Québec annoncent le changement. La fête nationale de 1975 sur le Mont-Royal, présidée par Lise Payette, en représente un exemple éloquent.

Le temps qu'il fait actuellement sur le Québec est, quant à lui, plutôt difficile à décoder. La capacité de ralliement autour de son drapeau, autour de projets d'avenir, n'est pas évidente. Notre cours en est en morne plaine dirait Pamphile Lemay.

Pour expliquer cette espèce d'état de dormance, il y a dans le cours de notre long fleuve tranquille, de ces courants contemporains qui vont dans le sens contraire du rassemblement autour de la nation.

Ces vieux démons de la partisanerie et de la pensée doctrinale. Ils créent comme depuis toujours, des attitudes préconçues face aux enjeux nationaux. On pourrait écrire des pages là-dessus.

Il y a cette idée incongrue de notre Métropole de se prendre pour une Cité-État, une entité politique territoriale en marge du Québec. Dans bien des cercles politico-culturels radio-canadiens, on ne se dit plus «Québécois», on se définit désormais «Montréalais». Il a fallu une intervention énergique pour que le drapeau du Québec prenne place à l'Hôtel de Ville et dans le cadre de ses activités protocolaires.

Il y a ces néo-communautarismes, à saveur religieuse principalement, de même que la vision raciale des rapports sociaux. Ils créent des appartenances particulières en marge de l'appartenance nationale. Véritables dérives du multiculturalisme canadien.

S'il est un défi qu'il nous faut collectivement relever, c'est bien celui de réunir sous les couleurs du Québec le plus gros de ces divers courants.

### **L'antériorité, traverser l'épreuve du temps, ça donne un devoir de pérennité**

Les couleurs nationales bleu et blanc du Québec sont les plus anciennes d'Amérique. Du pavillon maritime largement déployé sur le Saint-Laurent à l'époque de Champlain, à la bannière carillon hissée sur notre Parlement, il a filiation plutôt évidente. Elles rappellent notre antériorité sur le Continent. Elles sont notre mémoire.

Elles sont les fleurs de lys de Cartier et le bleu de la majestueuse baie de Gaspé. Elles sont l'établissement Cartier-Roberval de 1545 qui précède de 60 ans celui de Jamestown (1604), premier établissement américain.

Elles sont surtout l'œuvre absolument surhumaine de la naissance et de la construction du Québec. Une œuvre de géants dans l'adversité de la solitude et des froids à pierre fendre.

Elles sont notre terre. Son laborieux dessouchage et son dépierrage par femmes et enfants. De Louis Hébert aux colons de l'Abitibi des années 30, cette terre nourricière, c'est le principal de notre mémoire.

Elles sont cette extraordinaire aventure de la pénétration du continent américain à partir de nos humbles villages de la Côte-du-Sud, aux confins de la Louisiane. L'édification d'un quasi-empire couvrant près des 2/3 du territoire continental grâce à l'amitié franco-amérindienne. Cette aventure, c'est notre besoin d'air, c'est notre goût de liberté.

Elles sont les *Remarquables oubliés* de Serge Bouchard, le rêve de Champlain et de Louis Riel d'un peuple nouveau, métissé.

Elles sont, ici à Lévis, en 1670, l'accueil des Abénakis victimes des raids génocidaires des Américains. Elles sont la Grande Paix de Montréal de 1701 et ses grandes alliances.

Elles sont la reconnaissance des nations autochtones par le gouvernement de René Lévesque, la Paix des Braves de Bernard Landry; elles sont l'accueil généreux des expatriés de la famine et des guerres.

Ces couleurs du Québec sont la Révolution tranquille, son idéal de modernité et d'égalité, le progressisme québécois, celui des grandes réformes sociales, la construction d'un modèle égalitaire sans équivalent dans le reste de l'Amérique du Nord.

Elles sont une signature nationale exceptionnelle.

**Célébrer à tout vent les couleurs du Québec, avec fierté, sans retenue et sans le moindre ressentiment**

En cette année du 75<sup>e</sup> de notre drapeau national, il serait temps qu'on se saisisse de son extraordinaire capacité de dire qui nous sommes, avec le français notre langue commune et notre patrimoine historique, elles sont là pour rappeler que chaque nation a sa place dans le monde.

Pour le dire plus haut et plus fort, à nous d'agir :

- il faut que nos écoles donnent à nos enfants et à tous ceux qui nous arrivent d'ailleurs, le goût du Québec, le goût de le chanter en français ;
- il faut que les artistes retombent en amour avec leur pays, qu'ils se mettent, eux aussi, à chanter en français ;
- il faut que les fleurdelisés réinvestissent les rues de Montréal ;
- il faut que notre gouvernement national assume pleinement et sans relâche sa mission tout à fait légitime d'affirmation et de valorisation de notre identité, en priorité sur le territoire de Montréal.

Les couleurs d'azur et de blanc du Québec, héritées du XVII<sup>e</sup> siècle, tout comme celles de l'Ukraine d'azur et de blé, héritées du XIV<sup>e</sup>, il nous faut les célébrer et les défendre.

Si un jour elles devaient disparaître ou s'éteindre, c'est que les peuples qu'ils représentent auront disparu. ♦



Gaston Deschênes\*

## Les fleurdelisés bâtards

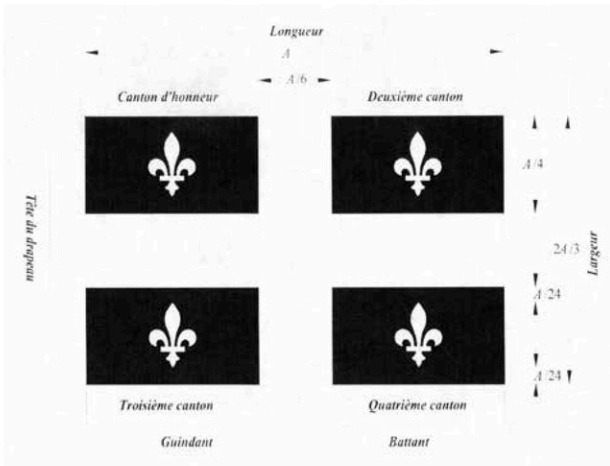
Un documentaire intitulé *Fleurdelisé* a été diffusé sur les ondes d'Historia le 21 janvier dernier à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire du drapeau du Québec. Animée de façon dynamique par un humoriste (ils sont vraiment partout!), l'émission nous amène dans divers lieux, dans une salle de classe où l'animateur se fait donner un cours par un de ses anciens professeurs, à Saint-Jude où l'abbé Filiatrault a créé un fleurdelisé en 1902, sur le site de la fête nationale où on rencontre «des Québécoises et des Québécois de toutes provenances pour comprendre ce que le drapeau signifie pour eux», chez un fabricant de drapeaux «fournisseur officiel du gouvernement du Québec», à l'Hôtel du Parlement, etc. C'est très intéressant.

En tant qu'observateur assidu et quasi obsessionnel du pavoisement depuis plusieurs années, mon attention a cependant été attirée par un «détail» qui a sûrement échappé à la majorité des téléspectateurs: de nombreux drapeaux présentés dans le documentaire (auquel a collaboré le ministère de la Culture et des Communications) ne respectent pas les normes fixées par la loi, dont le drapeau miniature que l'animateur présente à ses interlocuteurs pour avoir leur opinion et celui qu'il offre à son professeur après avoir contribué à le confectionner chez le fabricant visité.

---

\* Historien.

L'article 1 de la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec (L.R.Q., chapitre D-12.1) adoptée en 1999 définit le format du fleurdelisé: «La largeur et la longueur du drapeau sont de proportion de deux sur trois» (2:3). Les rédacteurs de la loi de 1999 ont sciemment inscrit cette proportion dans la loi afin qu'elle soit plus officielle et durable que dans un simple règlement. On arbore donc des drapeaux qui ont, par exemple, 60 cm sur 90 cm, 120 cm sur 180 cm, etc. Autrement dit, la hauteur d'un fleurdelisé conforme à la loi est égale aux deux tiers de sa longueur, tandis que la hauteur d'un unifolié est égale à la moitié de sa longueur (1:2); si on plie ce dernier en deux, on obtient un carré, ce qui n'est pas le cas du vrai fleurdelisé.

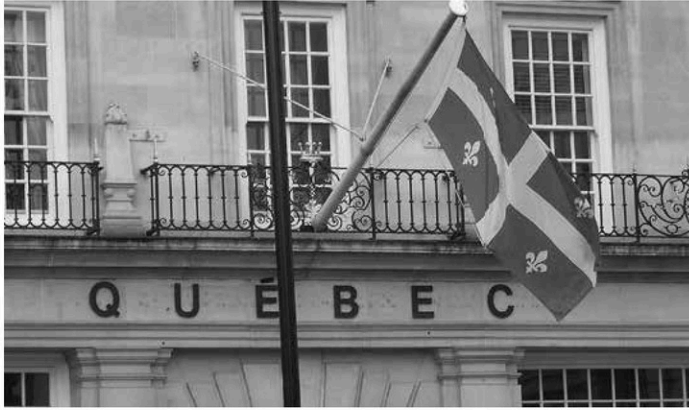


Les dimensions du drapeau établies par la norme de BNQ 7192-175.

Par ailleurs, le Règlement sur le drapeau du Québec (c. D-12.1, r. 2.1) décrète que le fleurdelisé «doit être déployé de façon officielle par une institution publique ou un établissement relevant de l'Administration gouvernementale afin d'identifier son appartenance à cette dernière».

Il doit donc être déployé sur ou devant les édifices des ministères et des organismes gouvernementaux, des commissions scolaires, des cégeps et des universités, des organismes du secteur de la santé et des services sociaux, les édifices où siègent les tribunaux relevant de la compétence du Québec et les conseils municipaux, les bibliothèques municipales «et en tout lieu où une municipalité déploie sa bannière». Ce règlement précise que «tout drapeau déployé doit être conforme aux normes du Bureau de normalisation du Québec» qui définit précisément les modalités de fabrication du fleurdelisé et, naturellement, son format légal (Norme BNQ 7192-175 - Drapeau du Québec). Il est important de noter que deux fabricants de drapeaux faisaient partie du comité qui a préparé cette réglementation.

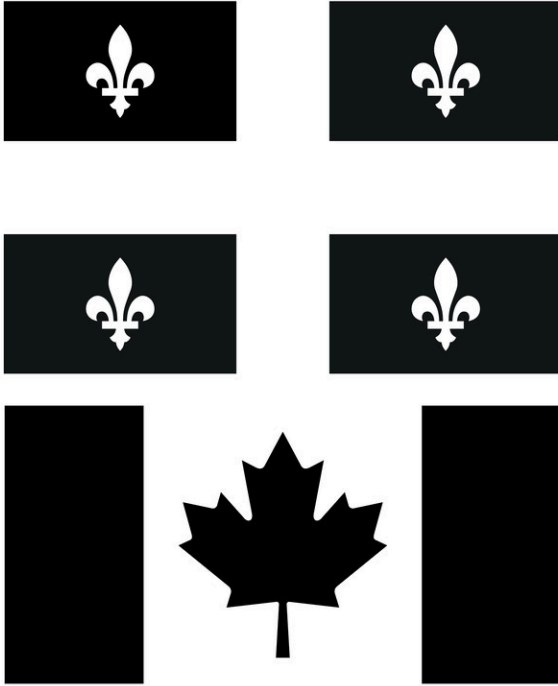
Au fil des ans, mes promenades dans les rues de Québec ou de Montréal m'ont permis de constater que plusieurs organismes publics et parapublics arboraient des «fleurdelisés bâtards»: ces drapeaux ont un contenu correct dans un mauvais contenant (1:2 au lieu de 2:3). Il s'agit d'observer les fleurs de lis: sur un drapeau normal, chaque fleur de lis occupe à peu près le tiers de son canton alors qu'elles semblent perdues sur un fleurdelisé qu'on a étiré pour lui donner le format «canadien». Certaines infractions ont été signalées à l'institution elle-même ou au ministère de la Justice (responsable de l'application de la loi): la Bibliothèque nationale à Montréal, l'Université Laval, l'édifice Andrée P.-Boucher (ville de Québec), entre autres. En 2019, une photo publiée dans *Le Devoir* montrait que la délégation du Québec à Londres (oui, du Québec) arborait un drapeau de mauvais format; une amie qui y travaillait m'a dit ultérieurement que c'était corrigé. L'édifice d'Investissement-Québec, sur Grande Allée, l'Hôtel-Dieu et le CHUL ont eu ou ont encore ce genre de drapeau.



Le drapeau de la délégation à Londres en 2019 (Le Devoir 31-03-2019).

«Il y a deux formats officiels», m'a-t-on répondu dans deux municipalités. C'est aussi la réponse que m'a donnée l'entreprise dont on peut voir l'atelier dans le documentaire. C'est d'ailleurs un «fleurdelisé bâtarde» qui était en montre dans les bureaux de cette entreprise lors de ma visite il y a une douzaine d'années. «Il faut en avoir, m'a-t-on précisé, pour répondre à des demandes venant de certains organismes publics».

Certains organismes (écoles, hôpitaux, universités, municipalités) qui pavoisent simultanément (Dieu sait pourquoi!) aux couleurs du Québec et du Canada achètent et utilisent effectivement des «fleurdelisés bâtards» parce qu'ils veulent «harmoniser» les drapeaux, ce qui n'est pas facile. En effet, le fleurdelisé et l'unifolié sont foncièrement incompatibles. Un fleurdelisé normal de même longueur qu'un unifolié, disons six pieds, aurait quatre pieds de haut (24 p<sup>2</sup>) contre trois pour le drapeau canadien (18 p<sup>2</sup>). On ne peut les rendre égaux sans les déformer.



Pour que l'harmonisation soit « parfaite », l'un des deux doit « souffrir » des modifications et c'est presque toujours le fleurdelisé qu'on trafique pour accommoder le drapeau canadien, au mépris de la Loi sur le drapeau, alors qu'il serait pourtant plus logique, et surtout respectueux envers l'État dont ces organismes relèvent juridiquement, de faire l'inverse (mettre l'unifolié au format 2:3) : la présence du drapeau canadien devant un édifice municipal, par exemple, n'a aucune justification juridique, pourquoi faut-il en plus que le drapeau du Québec soit déformé pour l'accommoder ?



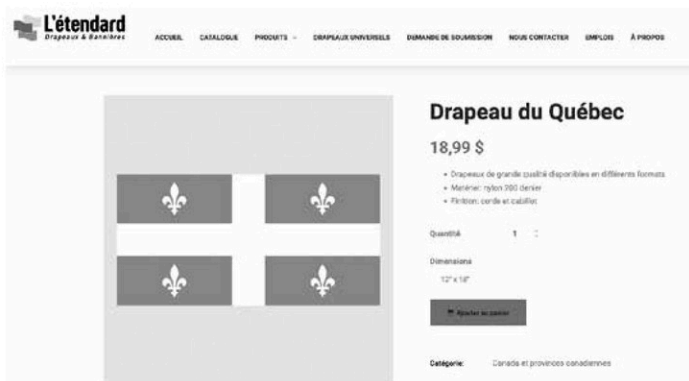
**Des drapeaux du Québec aux mauvaises dimensions (1;2) devant l'édifice Andrée-P. Boucher ancien hôtel de Ville de Ste-Foy à gauche (changé depuis) et celui de la Grande Bibliothèque à droite en 2018.**



**Aux Halles de Sainte-Foy: une exception, c'est le drapeau du Canada qui a pris les dimensions (2;3) de celui du Québec!**

Quant aux organismes qui arborent seulement le fleurdelisé, pourquoi le choisissent-ils du mauvais format? Ce serait une ignorance étonnante de la part d'un organisme comme la Bibliothèque nationale qui avait un tel drapeau en 2018; certains peuvent être influencés par le fournisseur qui affiche un « fleurdelisé bâtard » en première place sur son site Internet; c'est même un des « meilleurs vendeurs »...

(<https://etendard.com/produits/drapeaux-universels/canada-et-provinces-canadiennes/drapeau-du-quebec>)



**Drapeau «bâtard» en vitrine sur le site internet de L'Étendard.**

Sur un site consacré au fleurdelisé, le gouvernement rappelle que :

[...] le Québec a décidé de donner à son drapeau un format international courant, soit une largeur et une longueur dans un rapport de deux sur trois et non de une sur deux, comme c'est le cas pour les drapeaux d'inspiration britannique, dont celui du Canada. Citoyens et administrations publiques doivent demeurer vigilants à cet égard et n'utiliser que des drapeaux de format légal.

(<https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/drapeau-symboles-nationaux/drapeau/format-legal-dimensions>).

Le citoyen peut effectivement signaler les anomalies à la personne responsable du dossier au ministère de la Justice (s'il peut la trouver) et il arrive que la situation soit corrigée. À la longue, on pourrait théoriquement amener un par un les administrateurs publics à respecter les lois et les règlements qui les gouvernent en matière de pavoiement, mais ce serait plus simple et plus efficace si le ministre chargé de l'application de la Loi sur le drapeau prenait ses responsabilités et adressait un ferme rappel,

diffusé publiquement, à ses collègues du cabinet et aux organismes qui relèvent de leur compétence. De plus, le ministre devrait exiger des fabricants qu'ils inscrivent « Format légal du fleurdelisé » sur les emballages des drapeaux qui respectent les dispositions de la loi et les normes du Bureau de normalisation ainsi que dans toute publicité sur le drapeau du Québec. ♦

# PLUS

pour le

# QUÉBEC

359, boulevard Albiny-Paquette  
Mont-Laurier  
(Québec) J9L 1K5  
1 866 440-3091

124, rue Principale Est  
Sainte-Agathe-des-Monts  
(Québec) J8C 1K1  
1 844 750-1650

mh.gaudreau@parl.gc.ca  
mhgaudreau.quebec



**Marie-Hélène Gaudreau**  
Députée de Laurentides-Labelle

  
@MHGaudreauBQ



## Xavier Barsalou-Duval

Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères

 **BLOC**  
Québécois

1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202  
Varenes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 652-4442  
Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca



## CHRISTINE Normandin

Députée de Saint-Jean  
à la Chambre des communes



450 357-9100 | 100, rue Richelieu, bureau 210, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6X3  
christine.normandin@parl.gc.ca | [www.christinenormandin.quebec](http://www.christinenormandin.quebec)



## Gabriel Ste-Marie

### Député fédéral de Joliette

120, Place Bourget Nord, Joliette  
gabriel.ste-marie@parl.gc.ca  
450 752-1940 \ @gabrielsmarie  
[www.gabrielstемarie.quebec](http://www.gabrielstемarie.quebec)



Le Québec sans compromis, jusqu'à  
l'indépendance nationale.

## SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY

DÉPUTÉ DE SAINT-HYACINTHE-BAGOT



2770 rue Richand,  
Bureau 108  
Saint-Hyacinthe  
J2S 8B6 | 450 771-0505



975 rue Boulay  
Suite 202  
Acton Vale  
J0H 1A0 | 800 463-0505



Édifice de la Justice  
Bureau 100  
Ottawa  
K1A 0A6 | 613 996-4585



SUIVEZ-MOI SUR  
LES MÉDIAS SOCIAUX



La coopérative financière  
des mouvements sociaux,  
des entreprises collectives  
et des citoyens engagés  
pour une **transition**  
**socioécologique.**

Joignez le mouvement !  
**caissesolidaire.coop**



**Desjardins**

**Caisse d'économie solidaire**

## La survalorisation du culturel

Au début de la Révolution tranquille, Hubert Aquin rappelait à juste titre que les peuples colonisés avaient tendance à survaloriser la culture ou les productions symboliques pour compenser leur impuissance à maîtriser la réalité politique et économique. Il attribuait ce phénomène à la domination coloniale<sup>1</sup> qui dépouillait les peuples conquis de leurs capacités d'agir par eux-mêmes à l'exception du domaine de la culture qu'on leur laissait en compensation. Ne pouvant se valoriser dans les autres champs de l'activité humaine, les peuples colonisés étaient réduits à surinvestir dans la production symbolique qui leur donnait l'impression d'exister tout en les faisant consentir à leur état de subordination. Il avait approfondi sa réflexion dans «La fatigue culturelle des Canadiens français<sup>2</sup>», texte qui s'est avéré prémonitoire de l'évolution de la pensée nationaliste. Ne partageant pas la vision fataliste de l'histoire, il croyait que seule l'indépendance permettait de reconstruire la totalité de l'identité et de remédier à cette aliénation débilatante qui se manifestait constitutionnellement par la séparation des champs de compétence.

---

1 «Profession : Écrivain», *Parti pris*, vol. 1, no 4, p. 26.

2 *Liberté*, mai 1962.

\* Politologue.

Dans ce texte d'une lucidité fulgurante, Aquin entre en dialogue avec les anti-séparatistes afin de déjouer leurs sophismes et montrer que la recherche d'indépendance est normale et légitime. Il soutient d'abord qu'il n'y a pas de lien causal entre le nationalisme et la guerre comme le prétendaient les antinationalistes. La tendance aux conflits est un phénomène humain qui se retrouve dans tous les types de sociétés, le nationalisme n'étant qu'un cas de figure qui n'obéit à aucune fatalité. Dans l'histoire, d'autres formes d'organisation sociale ont pratiqué la guerre, les guerres de religion en étant un bon exemple. Il s'attaquait aussi aux fausses prémisses de ceux qui mettaient en opposition nationalisme et mondialisation en citant Léopold Senghor qui disait: «on nous invite à construire la civilisation de l'universel en nous demandant de renoncer à notre culture<sup>3</sup>.» Il soutenait que le particulier pouvait s'inscrire dans l'universalité. Miron quant à lui utilisait une image pour illustrer ce précepte en disant qu'un sapin laurentien était aussi universel qu'un cyprès méditerranéen.

Aquin démontait aussi les illogismes d'une autre thèse des anti-séparatistes qui associaient nationalisme et pensée sociale rétrograde. Il explique que le nationalisme des Canadiens français n'est pas voué à être socialement de droite de toute éternité. «Rien ne m'oblige à croire que la réalité de demain sera celle d'hier et d'avant-hier. Je ne crois pas à l'essence prédéterminée des peuples<sup>4</sup>.» Le séparatisme n'est pas un ferment de régression sociale et les grands ensembles ou les grands empires multiculturels ne vont pas plus dans le sens de l'histoire puisqu'ils se sont tous effondrés et fractionnés en plusieurs petits groupes.

---

3 Ibid, p. 304

4 Ibid, p. 306.

Aquin contredit aussi Trudeau sur la définition de la nation canadienne-française parce que celui-ci l'enfermait dans son caractère ethnique pour la dévaluer aux yeux de l'histoire et accuser les nationalistes de commettre un péché contre l'humanité. Il soutient que la nation canadienne-française est elle aussi «poly-ethnique» parce qu'elle a intégré des citoyens d'autres origines que canadienne-française et qui vivent en français au Québec comme les Johnson, Mackay, Aquin, Molinari, etc. Si la nation est homogène sur le plan linguistique, elle ne l'est pas sur le plan de l'origine ethnique. «La caractéristique du nationalisme est d'être l'expression politique d'une culture<sup>5</sup>» et la nation canadienne-française en s'affranchissant de la domination canadienne pourra devenir à son tour une nation politique. C'est dans et par l'affirmation politique que la nation pourra exister et non par la préservation de sa culture qui est vouée à l'échec dans le cadre de la dépendance politique. Si la nation ne s'incarne pas politiquement, elle s'épuisera dans des luttes toujours à recommencer et de plus en plus inefficaces.

Aquin est conscient de l'ambiguïté que revêt le concept de culture et du piège qui consiste à enfermer l'identité nationale dans son expression culturelle. Le passé de la nation canadienne-française lui en offre une excellente illustration puisque depuis l'échec des Patriotes, la nation canadienne-française s'est construite sur le rejet du politique et la survalorisation de l'identité culturelle. Durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les revendications des Canadiens n'étaient pas de nature culturelle, mais de nature politique: instaurer un gouvernement démocratique et obtenir l'indépendance de la Grande-Bretagne. C'est à la suite de la répression des rébellions de 1837-1838

---

5 Ibid, p. 310.

et de l'établissement de l'Union des Canadas en 1840 que les Canadiens se sont définis comme des Canadiens de langue française. Devenant une minorité démographique et politique, ne pouvant plus contrôler les centres de décisions politique et économique, ils furent obligés de se penser à travers leur particularisme culturel et centrer leur identité sur la défense de la culture.

Le Canada français pendant des générations a cru exister par la préservation de son identité culturelle qui s'exprimait à travers la religion, la langue et les œuvres de ses créateurs. Les élites cléricales et politiques expliquaient au peuple que nous étions destinés à un destin providentiel qui se réaliserait à travers les œuvres de l'esprit. On nous enseignait aussi que le politique et l'économique étaient des domaines réservés aux autres et qu'il fallait rester à l'écart pour ne pas perdre son âme. Ce nationalisme de conservation était tout à fait compatible avec le maintien du système politique canadien et servait à le légitimer. Comme le disait Lionel Groulx: «la Confédération, c'est nous qui l'avons voulu, c'est nous qui l'avons obtenue<sup>6</sup>.» On nous a fait croire collectivement que la culture par elle-même ou à elle seule pouvait porter le destin d'une nation et lui assurer la pérennité. Dès lors, depuis la constitution de 1867, la nation canadienne-française ne peut plus constituer une totalité cohérente; elle a été enfermée dans l'univers de la survie culturelle par la dépendance politique.

Aquin, comme d'autres intellectuels, soutenait que la situation de peuple dominé et minoritaire empêchait les Canadiens français d'accéder au sens global de la nation, les obligeait à se confiner au territoire étrié de la culture et à abandonner la dimension politique aux autres.

---

6 *Orientations*, Montréal, les Éditions du Zodiaque, 1936, p.248.

Le nationalisme canadien-français est l'expression normale, sinon prévisible, d'une culture dont on a contesté d'autant plus subtilement la globalité qu'on lui donnait, d'autre part, l'argent nécessaire pour s'offrir des compensations mythiques<sup>7</sup>.

Les Canadiens anglais ont bien compris la logique de l'aliénation culturelle en soutenant généreusement par des subventions l'expression culturelle des Canadiens français, les intégrant ainsi dans une culture globale qui n'était pas la leur, soit l'identité canadienne. Le Canada a ainsi acquis la loyauté d'une série d'agents doubles qui justifient le maintien du régime politique fédéral. Ces agents culturels qui ont réussi individuellement grâce à leur talent et aux prébendes du Canada oublient que leur réussite personnelle rend la réussite collective impossible. On veut ainsi faire croire que le fédéralisme n'est pas un obstacle à l'épanouissement des individus et que les êtres d'exception pourront faire reconnaître leur talent tout en restant canadiens.

Pour Aquin, le succès du fédéralisme canadien repose sur la dépolitisation de la culture canadienne-française ou sur la séparation entre l'identité culturelle et l'identité politique. À cet égard, Aquin reconnaît l'efficacité de la politique culturelle canadienne qui après un siècle de soumission a presque réussi à maîtriser la situation : « il n'est pas dit qu'il [le Canada] n'aura pas raison finalement de notre fatigue culturelle qui est très grande<sup>8</sup>. » Par la notion de fatigue culturelle, il désigne notre incapacité à totaliser ou à réunir toutes les dimensions de la vie collective, cette incapacité se manifestant par l'éradication de la volonté d'exister politiquement et sa conséquence la soumission à l'ordre établi.

---

7 *Aquin*, op. cit., p. 312.

8 *Ibid*, p. 314.

Cette impuissance se reproduit de génération en génération et engendre cette fatigue culturelle qui s'apparente à l'état d'esprit qu'éprouve un Sisyphes condamné à recommencer les mêmes opérations sans obtenir de résultats concrets.

Si on fait exception de la période de politisation du nationalisme québécois qui va de 1960 à 1980, le syndrome qu'analyse Aquin s'est reproduit après l'échec du référendum de 1980. On est revenu à la logique atavique du nationalisme de conservation axé sur la survalorisation de la culture comme fondement de la pérennité de la nation. On abandonne l'ambition de construire une entité politique normale, complète et séparée du système politique canadien. Cette logique s'est inscrite parfaitement dans le contexte de dépolitisation qui a suivi l'échec référendaire, le rapatriement unilatéral de la constitution, la crise des finances publiques et le retour des libéraux au pouvoir en 1985. La réussite individuelle devenait l'alpha et l'oméga du destin collectif. Puisque l'avenir politique était bloqué, il fallait contre mauvaise fortune faire bon cœur, s'adapter à la nouvelle situation et en tirer le meilleur parti pour réaliser ses ambitions. Néolibéralisme, libre-échange et mondialisation ouvraient de nouveaux horizons à conquérir. Pourquoi s'enfermer dans une nation qui ne voulait pas exister et attendre le choix de la majorité si on pouvait comme créateurs faire reconnaître son talent sur la scène internationale ?

Cette logique entraîne aussi des effets politiques parce qu'elle cautionne implicitement la légitimité des pouvoirs que l'État canadien s'est appropriés quant à la définition des politiques culturelles, situation qui renforce la construction de l'identité canadienne au détriment de l'identité québécoise. Au mieux, la culture devient porteuse d'une double identité ce qui est antinomique avec le projet de constituer une nation québécoise.

Les réussites individuelles des créateurs québécois stimulent sans doute la fierté des Québécois, mais elles ne contribuent pas à changer le rapport de subordination et de dépendance de la nation québécoise par rapport à l'État canadien. Elles confortent plutôt le sentiment de la double appartenance nationale et de l'ambivalence qui en découle. Elles contribuent aussi à dévaluer l'action collective et l'engagement politique comme mode de changement. Penser le succès sur une base individuelle est certes gratifiant pour l'ego, mais cela ne modifie en rien les rapports de force entre collectivités et ne garantit nullement la reproduction de ces succès dans l'avenir.

Le destin d'un peuple minoritaire qui fonde son identité sur la culture et la préservation de la langue ne peut que demeurer précaire et aléatoire s'il ne s'incarne pas politiquement. Cette logique de la survivance par la culture postule une exceptionnalité des individus qui par leur créativité doivent porter le sort de la collectivité à travers le temps. Cette vision quasi messianique de l'exception culturelle déroge à la norme historique qui fonde la pérennité de la nation culturelle sur l'existence de la nation politique. Cette capacité de se prolonger dans le temps est d'autant plus problématique lorsque la persistance de cette nation dépend de la volonté d'une autre nation à laquelle elle est annexée et dont elle dépend politiquement. Dans ce contexte de subordination collective, les principaux constituants de la nation que sont la langue, la religion et les valeurs sont à la merci des choix individuels qui dépendent d'intérêts immédiats et circonstanciels. Une nation sans État véritable ne dispose pas des institutions garantissant sa reproduction; chaque individu y est socialisé en fonction d'une identité politique qui porte et transmet une autre culture que la sienne propre et qui structure sa loyauté et son sentiment d'appartenance. L'individu sera

tenté avec le temps de réconcilier son identité culturelle et son identité politique en ne conservant que des aspects symboliques ou folkloriques de sa culture d'origine. Sans la force d'institutions politiques qui la représente comme totalité et qui assure sa persistance, l'identité culturelle risque de s'étioler, soumise aux aléas de forces qui lui sont étrangères et qui lui imposent ses choix. Les individus ne peuvent porter indéfiniment la responsabilité du destin collectif. Sans l'appui d'une nation politique qui assure la cohésion et la persistance du vouloir-vivre collectif, une culture ne peut se développer et produire les référents communs qui favorisent l'être ensemble.

Dans «notre province confusionnelle», où règnent la confusion des esprits et les incohérences, le nationalisme préconisé par le gouvernement de la CAQ nous enfonce dans cette logique délétère en prétendant sauver la langue et la culture sans remettre en cause l'ordre constitutionnel canadien. Il nous ramène dans les ornières du nationalisme canadien-français et propage les mêmes illusions qui entretiennent notre dépendance et notre impuissance à devenir une nation de plein droit. Nous sommes en train de reproduire les illusions qui nous affaiblissent depuis deux siècles de domination coloniale et qui risquent de nous conduire à un épuisement collectif irrémédiable.

Comme tous les autres gouvernements dits nationalistes, celui de François Legault nous conduit au cul-de-sac en s'imaginant que la défense de la langue nous servira de rempart contre la dissolution nationale. On pensait, il n'y a pas si longtemps, que la religion nous servirait de bouclier protecteur, or les Québécois l'ont abandonnée et remplacée par une autre variable culturelle consubstantielle à l'identité nationale, soit la langue. Mais encore là, on s'illusionne, car dans le régime canadien, nous ne

sommes pas maîtres de l'ensemble des leviers de pouvoir qui permettrait à la langue de jouer un rôle rassembleur. Par son bilinguisme et son multiculturalisme, le Canada nous divise contre nous-mêmes. La marche inexorable du déclin du français est programmée par notre dépendance politique et le manque de volonté politique d'en sortir. D'ailleurs, Gaston Miron nous rappelait qu'on ne peut corriger les effets de la subordination en agissant uniquement sur le plan de la culture et de la langue :

Ce n'est pas la langue qui fait l'identité, car il y a d'autres peuples qui parlent français. C'est le politique qui est l'expression totale de l'identité et c'est le maillon de la chaîne qui nous manque. C'est le politique qui peut déterminer de façon globale au monde et dans le monde cette identité-là<sup>9</sup>.

Avec la régression politique qui anémie le Québec d'aujourd'hui, tous les diagnostics sur l'érosion du français ne serviront à rien si on ne change pas le paradigme de l'identité nationale pour lui redonner sa composante politique. La survalorisation du culturel nous conduit inéluctablement à l'impuissance collective et à la déréalisation de la nation. Il nous faut maintenant aller à la racine du problème si on ne veut pas s'étioler jusqu'à l'insignifiance politique. ♦

---

9 Cité dans le film *Gaston Miron*, réalisé par Roger Frappier, 1971.

## L'enfumage juridique du chemin Roxham

Dans un article paru dans le *Journal de Montréal* (25 janvier 2023) intitulé «Roxham prêche dans le désert», le chroniqueur Guillaume Saint-Pierre dit ceci :

Car la solution recherchée par le gouvernement Trudeau exige que la Maison-Blanche accepte et trouve une façon de reprendre les migrants qui seraient refoulés aux passages irréguliers comme le chemin Roxham.

*Ils n'ont, à l'heure actuelle, pas cette obligation.*

(Mes italiques)

Voyons ce qu'il en est.

– LE DROIT

L'entente sur les pays tiers sûrs a été signée en 2002 entre les États-Unis et le Canada et les articles 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont importants aux fins de la présente. On retrouvera ces articles en annexe.

Le point le plus important à comprendre au départ, c'est ce que cette entente ne s'applique pas aux migrants qui arrivent par le chemin Roxham, qui n'est pas considéré comme un «point d'entrée» officiel en vertu de la loi canadienne.

En effet, un «point d'entrée» est défini à l'article 2 du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS 2002-227 (le RIPR) comme un lieu désigné par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, qui, à ce jour n'a pas désigné le chemin Roxham comme un point d'entrée.

En vertu de l'article 27 (1) du RIPR toute personne qui cherche à entrer au Canada doit se soumettre à un contrôle de la part d'un agent des douanes<sup>1</sup> et si cette personne cherche à entrer au Canada à un point autre qu'un point d'entrée, elle doit se présenter au point d'entrée le plus proche<sup>2</sup>.

Ainsi, si une personne cherche à entrer au Canada par le chemin Roxham, comme cet endroit n'est pas un point d'entrée officiel, elle doit se présenter au point d'entrée le plus proche, c'est-à-dire dans ce cas-ci, au poste de Lacolle, situé à quelques kilomètres du chemin Roxham.

À titre d'exemple, lorsque cette personne se présente au point d'entrée officiel de Lacolle, le Canada *a l'obligation d'examiner sa demande d'asile* en vertu de l'article 4 de l'entente pour déterminer si elle est admissible à présenter cette demande, c'est-à-dire si elle remplit les 4 conditions énumérées au paragraphe 4(2) de l'entente :

- 
- 1 27(1) Sauf disposition contraire du présent règlement, la personne qui cherche à entrer au Canada doit sans délai, pour se soumettre au contrôle prévu au paragraphe 18(1) de la Loi, se présenter à un agent à un point d'entrée.
  - 2 27 (2) Sauf disposition contraire du présent règlement, si la personne cherche à entrer au Canada à un point autre qu'un point d'entrée, elle doit se présenter au point d'entrée le plus proche.

- elle a un membre de sa famille qui a un statut de réfugié au Canada ou un autre statut que celui de visiteur;
- elle a un membre de sa famille âgé de moins de 18 ans qui n'est pas inadmissible à présenter une demande d'asile et qui est en attente d'instance à ce sujet;
- elle est un mineur non accompagné;
- elle a un visa régulier autre qu'un transit ou elle est dispensée d'en avoir un.

*Si la personne n'est pas admissible en vertu des 4 conditions, le Canada doit la retourner aux États-Unis où elle peut présenter une demande pour obtenir le statut de réfugié et les États-Unis ne pourront pas la retourner dans un pays tiers tant que son statut de réfugié n'aura pas été déterminé (article 3a) et ils ne pourront pas retourner non plus cette personne dans un pays tiers en vertu d'une autre entente avec un tiers pays sûr ou par désignation réglementaire.*

De façon globale, la personne ne sera pas renvoyée dans un pays tiers tant que son statut de réfugiés n'aura pas été décidé (article 4.3 de l'entente), soit par le Canada ou soit par les États-Unis.

Enfin l'article 6 de l'entente prévoit que, par dérogation à toute autre disposition de l'entente, l'une des parties, ou l'autre, peut, à son gré, décider d'examiner toute demande du statut de réfugié qui lui a été faite si elle juge qu'il est dans l'intérêt public de le faire.

## – L'APPLICATION DU DROIT

Ceci étant dit, voyons comment cet accord est appliqué dans le concret concernant le chemin Roxham.

Pour des raisons idéologiques reliées à sa conception multiculturaliste de premier pays « post national », influencé par le projet Initiative Century, fondé par Dominic Barton, ancien dirigeant de McKinsey and Company, le cabinet du capitalisme toxique, selon Jean-François Lisée, et impliqué dans une récente controverse, le Canada applique une politique basée sur le diktat de la mobilité internationale, une politique assez « tolérante » pour ne pas dire laxiste.

Ainsi, au lieu de bloquer le chemin Roxham, comme point d'entrée illégal, et d'indiquer aux migrants par une simple pancarte visible par tous, en plusieurs langues, dont l'espagnol (particulièrement pour les nombreux immigrants provenant d'Amérique centrale), qu'ils doivent se présenter au poste d'entrée officiel de Lacolle, le gouvernement Trudeau ne fait pas trop d'obstruction à leur entrée au Canada, pour leur permettre de bénéficier de la loi canadienne avec les longs délais qu'elle implique.

Pour ce faire et pour sauver les apparences, le Canada a installé 2 panneaux avertissant les migrants, dans un premier tableau, que leur entrée est illégale, mais dans un 2e tableau leur disant qu'ils s'ils veulent être considérés comme réfugiés, ils devront répondre à plusieurs exigences précises et risquent d'être retournés dans leur pays, les invitant subtilement et indirectement à entrer.

Comme Justin Trudeau a lancé une invitation le 28 janvier 2017 sur le réseau social Twitter (plus de 50 millions d'abonnés à travers le monde), entre autres, à tous

les persécutés du monde, que le Canada les accueillera, le chemin Roxham, par le bouche-à-oreille et les informations probablement très « intéressées » des passeurs, est devenu dans les faits un passage où les migrants tentent leur chance en sachant d'avance, que même s'ils sont arrêtés et détenus, ils auront des chances de rester au Canada en profitant des largesses de la loi canadienne.

Ce qui se passe est simple à comprendre : pour sauver les apparences, les policiers de la GRC les « arrêtent », les « détiennent » pour que leur demande d'asile soit examinée par un agent de l'Agence des services frontaliers du Canada et ces personnes sont logées, nourries et aidées socialement par le gouvernement du Québec, qui réclame depuis longtemps la fermeture du chemin Roxham.

Les statistiques parlent d'elles-mêmes : depuis la déclaration de Justin Trudeau, il est entré près de 100 000 migrants de façon illégale au Canada, la très grande majorité au Québec, alors qu'il n'y a eu aucune entrée illégale en Ontario. En 2022, sur 39,540 « interceptions » par la GRC, 39,171 ont eu lieu au chemin Roxham, soit 99,06 % des entrées illégales.

Comme mentionné précédemment, comme ces personnes sont entrées illégalement – le gouvernement canadien utilise l'euphémisme « entrées irrégulières » – l'entente Canada-USA ne s'applique pas et *les États-Unis refusent qu'ils soient retournés sur le territoire américain pour y faire une demande d'asile.*

Comment le gouvernement canadien peut-il violer sa propre loi, en particulier l'article 27.2 du RIPR qui dit clai-

rement qu'une personne qui cherche à entrer au Canada par un point autre qu'un point d'entrée (officiel) doit se présenter au point d'entrée le plus proche ?

Tout simplement en étant «laxiste» dans son application en se servant de la GRC pour faire le travail d'emmener les migrants à un agent des services frontaliers. Autrement dit, pour employer une métaphore, c'est la montagne qui va vers la souris et non pas la souris qui va vers la montagne, tout cela aux frais des contribuables canadiens en plus du coût des structures d'accueil.

L'article 6 de l'entente prévoit que les parties peuvent décider, par dérogation à l'entente, examiner toute demande d'asile qui leur est faite, mais encore faut-il que cette demande soit conforme (dans le cas du Canada) à l'article 18 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et aux articles 27 (1) et 27 (2) de son règlement.

En clair et en bref, on assiste dans ce dossier à un tour de passe-passe juridique en laissant croire publiquement que l'obstacle principal de l'arrivée massive de migrants illégaux par le chemin Roxham est l'entente Canada–États-Unis, alors que c'est le Canada qui refuse de l'appliquer en ne bloquant pas ce point d'entrée et en ne donnant pas l'ordre aux migrants de se présenter au poste officiel de Lacolle.

**ANNEXE****Articles pertinents de l'entente Canada–États-Unis  
sur les tiers pays sûrs****Article premier**

- i. Dans le présent accord,
  - a) Par «demande du statut de réfugié», il faut entendre une demande, qu'une personne présente au gouvernement de l'une ou de l'autre partie, de protection en conformité avec la Convention ou le Protocole, la Convention contre la torture ou sur toute autre base en application des lois respectives de chacune des parties ;
  - b) Par «demandeur du statut de réfugié», toute personne qui présente une demande du statut de réfugié sur le territoire de l'une des parties ;
  - c) Par «dernier pays de séjour», le pays, soit le Canada, soit les États-Unis, dans lequel le demandeur du statut de réfugié était physiquement présent immédiatement avant de faire sa demande du statut de réfugié à un point d'entrée situé à une frontière terrestre ;
  - d) Par «membre de la famille», le conjoint, le fils, la fille, les parents, le tuteur légal, les sœurs et frères, les grands-parents, les petits-enfants, l'oncle, la tante, la nièce et le neveu ;
  - e) Par «mineur non accompagné», un demandeur du statut de réfugié non marié qui n'a pas atteint l'âge de dix-huit ans et qui n'a ni mère ni père ni tuteur légal au Canada ou aux États-Unis ;

- f) Et par « régime de détermination du statut de réfugié », l'ensemble des mesures législatives et des pratiques administratives et judiciaires auxquelles a recours le gouvernement national de chaque partie afin de statuer sur les demandes du statut de réfugié.
2. Chaque partie applique le présent accord aux membres de la famille et aux mineurs non accompagnés en conformité avec sa loi nationale.

### **Article 2**

Le présent accord ne s'applique pas aux demandeurs du statut de réfugié qui sont citoyens du Canada ou des États-Unis, ou qui, n'ayant pas de nationalité, ont leur résidence habituelle au Canada ou aux États-Unis.

### **Article 3**

1. En vue de garantir à chaque demandeur du statut de réfugié l'accès à un régime de détermination du statut de réfugié, les parties ne peuvent envoyer ou renvoyer dans un pays tiers le demandeur du statut de réfugié déféré par l'une d'elles, ou par l'autre, en vertu de l'article 4 tant qu'il n'a pas été statué sur la demande du statut de réfugié faite par cette personne.
2. Les parties n'envoient pas un demandeur du statut de réfugié renvoyé dans son dernier pays de séjour aux conditions du présent accord à un pays tiers en vertu de tout autre accord sur les pays tiers sûrs ou d'une désignation réglementaire.

#### Article 4

1. Sous réserve des paragraphes 2 et 3, la partie du dernier pays de séjour examine, conformément aux règles de son régime de détermination du statut de réfugié, la demande de ce statut de toute personne arrivée à un point d'entrée d'une frontière terrestre à la date d'entrée en vigueur du présent accord, ou par après, qui fait cette demande.

2. La responsabilité de la détermination du statut de réfugié demandé par toute personne visée au paragraphe 1 revient à la partie du pays d'arrivée, non pas à celle du pays du dernier séjour lorsque la partie du pays d'arrivée établit que cette personne :

- a) a, sur le territoire de la partie du pays d'arrivée, au moins un membre de sa famille dont la demande du statut de réfugié a été accueillie ou qui a obtenu un autre statut juridique que celui de visiteur sur le territoire de la partie du pays d'arrivée ;
- b) a, sur le territoire de la partie du pays d'arrivée, au moins un membre de sa famille âgé d'au moins dix-huit ans, n'est pas inadmissible à faire valoir une demande du statut de réfugié dans le cadre du régime de détermination du statut de réfugié de la partie du pays d'arrivée et a une telle demande en instance ;
- c) est un mineur non accompagné ;
- d) est arrivée sur le territoire de la partie du pays d'arrivée :
  - i en possession d'un visa régulièrement émis ou d'un autre titre d'admission valide, autre qu'une autorisation de transit, émis par cette même partie ;
  - ii ou sans être requise d'obtenir un visa, uniquement par la partie du pays d'arrivée.

3. La partie du dernier pays de séjour n'est pas obligée d'accepter de reprendre un demandeur du statut de réfugié tant que la partie du pays d'arrivée n'a pas statué définitivement au regard du présent accord.

4. Les parties ne peuvent ni l'une ni l'autre revoir une décision attestant qu'une personne peut faire l'objet d'une exception prévue par les articles 4 et 6 du présent accord.

### **Article 5**

Dans les cas de renvoi d'une personne par l'une des parties, par transit sur le territoire de l'autre, les parties sont convenues de ce qui suit :

a) Toute personne renvoyée du Canada en transit aux États-Unis qui présente une demande du statut de réfugié aux États-Unis est retournée au Canada afin que sa demande soit examinée sous le régime de détermination du statut de réfugié du Canada et conformément à celui-ci.

b) Toute personne renvoyée des États-Unis en transit au Canada qui présente une demande du statut de réfugié au Canada et :

i. Dont la demande du statut de réfugié a été rejetée par les États-Unis est autorisée à poursuivre sa route à destination du pays vers lequel elle est renvoyée ;

ii (qui n'a pas vu son statut de réfugié déterminé par les États-Unis, est retournée aux États-Unis afin que sa demande soit examinée sous le régime de détermination du statut de réfugié des États-Unis et conformément à celui-ci.

**Article 6**

Par dérogation à toute autre disposition du présent accord, l'une des parties, ou l'autre, peut, à son gré, décider d'examiner toute demande du statut de réfugié qui lui a été faite *si elle juge qu'il est dans l'intérêt public de le faire.*

## McKinsey et les soins de santé au Royaume-Uni

Selon Radio-Canada, au Québec, pendant la COVID, les représentants de McKinsey ont « piloté des comités », « organisé des rencontres stratégiques » et « distribué des rôles sur des groupes de travail ». Aujourd'hui, le gouvernement veut créer une Agence Santé-Québec et des mini-hôpitaux privés, autoriser la télé-médecine privée et annonce la tenue de forums de discussion. Ce sont des politiques mises en place par McKinsey en Grande-Bretagne, qui ont détruit le National Health Service (NHS) britannique, comme le révèle le chapitre qui y est consacré dans le livre *When McKinsey Comes to Town. The Hidden Influence of the World's Most Powerful Consulting Firm* (Doubleday), de Walt Bogdanich et Michael Forsythe est digne d'intérêt. McKinsey a la réputation de dupliquer ses « recettes gagnantes ». Le Québec n'y échappe pas.

### McKinsey comes to the NHS

Le National Health Service (NHS) britannique a servi de modèle à notre système de santé. Plus populaire que la reine, il faisait la fierté des Britanniques. Mais, au cours des dernières décennies, sous l'influence de McKinsey, il s'est graduellement privatisé et a ouvert la porte aux entreprises américaines.

---

\* Directeur de l'*Aut'Journal*. Article mise en ligne le 1<sup>er</sup> février 2023.

Le cabinet McKinsey est présent en Grande-Bretagne depuis 1957. À l'époque, il a contribué à l'implantation du modèle de gestion américain dans les grandes entreprises (Shell, Rolls-Royce, Cadbury Schweppes, Unilever, Rio Tinto, etc.) et dans le secteur public (BBC, Atomic Energy Authority, Bank of England). Au début des années 1970, il a aidé à la restructuration de 25 des 100 entreprises les plus importantes du pays.

En 1972, McKinsey a été invité à réorganiser le NHS. Une intervention totalement inefficace, dont l'unique résultat a été la croissance de la bureaucratie. Les années 1980, les années Thatcher, ont été du pain bénit pour McKinsey avec la privatisation de l'acier, de la construction navale, de l'aviation, des télécommunications. Le NHS a été épargné, mais son tour allait venir.

Le gouvernement de John Major l'a pris pour cible. Il a voulu introduire la concurrence en permettant aux patients de choisir leur médecin avec l'objectif déclaré de larguer les hôpitaux les moins performants. Mais la « magie » du marché n'a pas opéré. Pour surveiller les opérations, Major a mis en place une bureaucratie tentaculaire qui a perduré, si bien que les coûts administratifs du système ont explosé, passant de 5 % du budget en 1970 à 13 % en 2003. Major a aussi autorisé de confier la construction de nouveaux hôpitaux à des entreprises privées. Résultat: des projets qui devaient coûter 11,4 milliards de livres ont bondi à 80 milliards.

Sous Tony Blair, les hôpitaux ont été reconfigurés afin de pouvoir fonctionner sur le modèle des entreprises. Pour les avoir à l'œil, un nouveau chien de garde a été créé, l'agence Monitor. À sa tête, en tant que responsable de la stratégie, on ne pouvait trouver mieux qu'un

ancien employé de McKinsey. En fait, les consultants de McKinsey et les fonctionnaires gouvernementaux sont souvent interchangeables. (Rappelons que le gouvernement du Québec s'apprête à mettre sur pied l'Agence Santé-Québec.)

### **Coupsures...**

Lors de la crise financière de 2008, le gouvernement britannique se tourne vers McKinsey pour des suggestions de compressions dans le budget du NHS. Le cabinet-conseil présente alors un PowerPoint de 123 diapositives (McKinsey aime les PowerPoint). Il propose des économies de 20 milliards de livres (32 milliards US\$) en coupant 10 % de la main-d'œuvre, soit 14 000 emplois. Les autres employés sont incités à travailler plus fort. La firme a même calculé que 1,7 % du temps des médecins était perdu en pauses thé!

Mais l'essentiel réside dans l'imposition de contrats de «performance» pour une valeur de 400 millions de livres d'économies. McKinsey cible les «interventions de soins de santé de faible valeur». Ainsi, en réduisant les hystérectomies de 70 %, on économiserait 80,6 millions et un autre 118 millions avec une diminution de 30 % des opérations aux genoux.

Le PowerPoint proposait la firme américaine HMO Kaiser Permanente comme modèle à suivre en matière d'austérité, en omettant de dire que le coût de la gestion d'un hôpital en Grande-Bretagne équivalait au tiers de ce qu'il coûtait aux États-Unis.

En 2010, le gouvernement de David Cameron fait adopter une législation pour introduire plus de concurrence dans

le NHS. McKinsey obtient un contrat de 300 000 livres pour conseiller l'agence Monitor. Plus tard, il obtiendra un contrat de 6 millions de livres pour une offre de services à l'équipe dirigeante de la NHS.

Un conseiller du gouvernement Cameron a proposé, en accord avec McKinsey, de réduire le personnel de 150 000 personnes en éliminant 32 000 lits et en minimisant les procédures pour des interventions comme les mastectomies. McKinsey a évalué à 20 milliards de livres les économies qui pourraient être réalisées par de telles mesures en 2014-2015.

### **... et privatisation**

Le rapport de McKinsey proposait de confier aux médecins l'allocation de la plus grande partie du budget annuel de 100 milliards du NHS pour la gestion du système. La solution ultime, selon l'agence Monitor, dirigée par un ex-employé de McKinsey, était la privatisation.

Dans cette perspective, une solution mise de l'avant était que les entreprises privées puissent acheter des hôpitaux, particulièrement les moins performants. McKinsey avait même un acheteur potentiel, Helios, une chaîne d'hôpitaux privés allemande, dont une compagnie parente avait été un client de McKinsey. Craignant une réaction négative des employés, il a été décidé de ne privatiser que de 10 à 20 hôpitaux et seulement un à la fois.

En février 2021, McKinsey a présenté un plan, portant le logo NHS, pour revamper l'agence. (Le Sénat français a aussi constaté que McKinsey camouflait ses propositions en utilisant le logo du ministère de la Santé.) Avec des références à l'américaine HMO Kaiser Permanente, le plan

suggérait, entre autres, d'aider «les patients à prendre eux-mêmes en charge leurs soins». Par exemple, des maladies chroniques, comme le diabète, pouvaient être gérées par les patients «en partenariat avec des professionnels» de la santé au moyen d'appels téléphoniques plutôt que par des visites. (Au Québec, l'IRIS a révélé que le gouvernement Legault vient d'adopter en catimini un décret permettant la télémédecine privée.)

En 2012, le Health and Social Care Act, suivant la recommandation du rapport, confiait aux médecins la gestion des budgets des hôpitaux. Ces derniers n'ayant pas suffisamment de temps à y consacrer, un groupe de consultants, dont faisait partie McKinsey, a obtenu un contrat de 7,1 millions de livres pour «conseiller» les médecins. Le groupe comprenait également des compagnies américaines comme la UnitedHealth Group, qui figurait parmi les dix principaux clients de McKinsey. En 2014, un ancien vice-président directeur de UnitedHealth dirigeait le NHS en Angleterre. Aux États-Unis, il s'était opposé à l'Obamacare en disant que les États-Unis n'avaient pas besoin d'un NHS.

Sans surprise, les sommes versées au privé ont augmenté de façon vertigineuse. Sous le gouvernement de John Major, dans les années 1990, elles s'élevaient à 96 millions de livres; sous les travaillistes Blair et Brown à 8,4 milliards; après une nouvelle décennie de règne conservateur, elles atteignaient 14,4 milliards. On a calculé que l'argent versé aux agences de consultants aurait permis de payer le salaire de 35 infirmières ou de dix médecins par hôpital.

Lors de la COVID, Boris Johnson a confié à un ancien dirigeant de McKinsey la mise en place du programme de test et traçage. McKinsey a facturé 563 400 livres pour donner

une «vision, un but et un narratif» à cette campagne. Le résultat a été désastreux. Par contre, la campagne de vaccination menée par le NHS, en toute autonomie, a été un franc succès. Et sans frais.

Aujourd'hui, le NHS est dans un tel état de délabrement qu'au mois de décembre dernier 100 000 infirmières étaient en grève. Une première dans les 106 ans d'histoire de leur syndicat.

**Note**

**Pour un résumé du Rapport du Sénat français sur McKinsey :**

**<https://lautjournal.info/20230113/mckinsey-un-cabinet-de-bon-conseil>**

## **Une défense nationale sans amarres**

La stratégie Indo-Pacifique du gouvernement Trudeau est mal partie, c'est le moins qu'on puisse dire. De nouveaux indices annonciateurs de troubles à venir commencent à apparaître et risquent de nous entraîner dans un cul-de-sac militaire qui pourrait faire beaucoup plus de mal qu'on ne peut même l'imaginer à cette étape-ci. Quand on arrime notre politique étrangère à celle d'une puissance pour qui l'art de la déstabilisation est une condition de survie, il ne faut pas se surprendre si la randonnée devient cahoteuse. Le gouvernement Trudeau est complètement aveugle aux enjeux stratégiques et aux risques d'enlèvement qui pointent de toutes parts. Le plus dangereux est qu'il semble dépassé par les événements et les militaires en profitent. Avec les échéances politico-militaires qui s'en viennent, nous devrions être bientôt fixés sur ce qu'il nous en coûtera.

Au cours d'une conférence de presse l'automne dernier, la ministre de la Défense nationale Anita Anand a été invitée à préciser la pensée du gouvernement Trudeau sur notre intervention dans la région de l'Indo-Pacifique. Nous ne pourrions mieux faire que de laisser la ministre s'expliquer dans ses propres mots. Nous transcrivons ici en français un court extrait de l'échange avec un journaliste.

---

\* L'auteur est fonctionnaire fédéral retraité.

**Journaliste: Pouvez-vous commenter s'il y a des risques de contrecoup (*blowback*) ou d'escalade de la part de la Chine étant donné ces investissements additionnels du Canada?**

Ministre: *Certainement. Il est important de se rappeler que nous avons d'abord l'objectif de soutenir la paix et la sécurité dans la région puisque nous sommes nous aussi une nation du Pacifique. La stabilité dans l'Indo-Pacifique est essentielle à la stabilité mondiale parce que la région est au centre d'un déplacement global (global shift) et qu'elle croît économiquement. Comme je l'ai indiqué dans mes propos au cours du Dialogue Shangri-La (à Singapour), notre objectif est de continuer à être présents dans l'Indopacifique dans le but de promouvoir la paix et la stabilité avec nos alliés et avec cela nous nous assurerons que la région reste une région stable et qui peut continuer à croître économiquement. Comme je l'ai mentionné, nous défierons la Chine lorsque nous en aurons besoin et coopérerons avec la Chine lorsque nous le devons.*

Non seulement la ministre n'a pas répondu à la question, mais elle s'est bien gardée d'expliquer avec quels moyens le Canada réagirait si la Chine répondait aux incursions des forces canadiennes dans la région. Et ces risques de confrontation viendront. En fait des incidents ont déjà eu lieu. En novembre dernier, citant des sources anonymes, le réseau *Global News* rapportait que près de soixante «interceptions» s'étaient produites impliquant des avions-chasseurs chinois et canadiens depuis la fin de 2021. Cette présence canadienne dans la région se fait sous l'égide de l'Opération Neon, une initiative canadienne visant à s'assurer que les sanctions onusiennes imposées à la Corée du Nord soient respectées.

Dans une déclaration le 6 juin 2022, le premier ministre Trudeau a condamné le harcèlement par la Chine des

avions canadiens comme étant irresponsable et provocant. La réplique de la Chine le jour suivant est intéressante parce qu'elle suggère que les chasseurs canadiens avaient outrepassé leur mandat :

*UN Security Council resolutions have never mandated any country to deploy forces and conduct surveillance operations in jurisdictional air and sea areas of other countries for the purpose of identifying sanctions evasion activities. China firmly rejects all moves that endanger China's sovereignty and national security in the name of implementing resolutions.*

(ma traduction : Les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU n'ont jamais mandaté un pays pour déployer des forces et mener des opérations de surveillance dans les zones aériennes et maritimes juridictionnelles d'autres pays dans le but d'identifier les activités de contournement des sanctions. La Chine rejette fermement toutes les mesures qui mettent en danger la souveraineté et la sécurité nationale de la Chine au nom de la mise en œuvre des résolutions).

Ce que cette réplique suggère, c'est que les avions canadiens avaient pénétré dans l'espace aérien chinois, une action qui n'est apparemment pas couverte par les résolutions onusiennes. Si c'est le cas, il est inconcevable que les pilotes aient agi sans instruction du haut commandement canadien. Il est également inconcevable que le haut commandement (même en consultation avec l'autorité politique) ait agi de son propre chef. A-t-il agi en consultation ou sous l'impulsion des États-Unis ? Trudeau et sa ministre se trouvaient-ils à cautionner une action (illégal) afin de protéger les États-Unis ?

Nous n'avons peut-être pas fini d'entendre parler de cette opération militaire dont les activités sont largement traitées le plus discrètement du monde. Ce que les propos de

la ministre nous révèlent c'est qu'elle et son patron sont incapables de répondre à des questions pourtant cruciales et qui ont le potentiel de nous impliquer dans des opérations militaires majeures qui, elles, portent à conséquence. Écoutons la ministre encore une fois.

**Journaliste: Je veux avoir une idée claire de la position du Canada en termes de défense de la souveraineté de Taïwan. Le Canada s'engagera-t-il à aider Taïwan à défendre sa souveraineté en cas d'invasion chinoise?**

*Ministre: Nous continuerons à soutenir une région indopacifique libre et ouverte et, du point de vue de la défense, cela signifie que nous continuerons d'envoyer des frégates dans l'Indopacifique, le détroit de Taïwan étant des eaux internationales continuera à nous voir transiter par les eaux de cette région comme nous le faisons depuis des décennies. En ce qui concerne Taïwan, nous avons des liens commerciaux et interpersonnels solides et croissants là-bas et nous allons continuer à permettre à ces liens de se développer. Je dirai que nous sommes préoccupés par l'augmentation des activités militaires chinoises dans la région et nous continuerons à les surveiller et, en fait, dans le cadre de l'Opération Neon, imposer la stabilité générale dans la région.*

En réponse à une autre question sur le même sujet, la ministre a répondu, en français cette fois, tel que suit:

Le Canada continue d'entretenir des liens commerciaux et interpersonnels solides et croissants avec Taïwan, premièrement. Nous sommes préoccupés par le niveau accru d'activités militaires chinoises dans les environs de Taïwan. Donc le Canada maintient une politique de longue date d'une seule Chine, mais nous sommes néanmoins préoccupés par l'activité militaire accrue dans les environs de l'île.

Encore une fois, la ministre ne répond pas aux questions. La décision d'intervenir, que ce soit en réponse aux contrecoups de la Chine ou à une invasion de Taïwan, ne sera vraisemblablement pas prise par Ottawa, mais bien par Washington avec tous les enjeux et risques que cela impose. Quand on sait que ces enjeux ne concernent pas la résolution d'un conflit dans la région, mais bien d'une politique d'endiguement de la Chine, on comprend qu'avec sa stratégie Indo-Pacifique, le gouvernement Trudeau vient de donner un chèque en blanc aux États-Unis de mener des opérations de subversions et de déstabilisation à grande échelle. Il y a fort à parier que nos soldats feront les frais de tout débordement dans cette confrontation entre superpuissances par alliés superposés. Déjà les escarmouches rapportées par les médias dans le cadre de l'Opération Neon ne concernent que des chasseurs canadiens et australiens et illustrent très bien que nous servons d'appât.

À la défense de madame Anand, il faut bien admettre que d'être ministre de la Défense dans un gouvernement Trudeau est une tâche impossible. Il nomme à des postes de responsabilités des gens qu'il sait très bien incapables de les assumer. Ils passeront la majorité de leur temps à consulter et à se tourner vers le bureau du premier ministre pour des instructions. Sans compter que des groupes bien au fait de ses faiblesses et vulnérabilités profiteront de la situation pour tenter d'imposer leur agenda.

Pour s'en convaincre, mentionnons un incident récent cité par la *Presse canadienne*. Alors qu'en septembre 2021 lors de l'annonce de la formation de l'organisation AUKUS (Australie, Royaume-Uni, États-Unis), les observateurs avaient noté l'absence du Canada, le premier ministre Trudeau avait répondu que cet accord n'impliquait dans le fond qu'une entente de fournitures de sous-marins nucléaires à l'Australie.

Le 15 décembre dernier, le commandant des opérations conjointes canadiennes indiquait à la *Presse canadienne* qu'en n'étant pas membre de l'AUKUS, le Canada serait privé d'accès à la technologie la plus avancée. Il a ajouté que cet accord est plus qu'une entente sur des sous-marins, se trouvant ainsi à contredire le premier ministre Trudeau. Ses propos tels que rapportés par la *Presse canadienne* suggéraient une profonde frustration vis-à-vis de l'absence de direction et de consultation. Le fait que l'officier en question, un haut gradé, n'a apparemment pas été ramené à l'ordre pour des propos qui contredisent le premier ministre en public est peut-être le premier signe qu'en ce qui concerne l'Indo-Pacifique, ce gouvernement vogue à la dérive. Il appert que pour certains de nos militaires, la stratégie de l'Indo-Pacifique du gouvernement Trudeau ne va pas assez loin. Quand la grogne s'installe dans les rangs de la bureaucratie à ce niveau élevé de manière aussi ouverte, il y a péril en la demeure.

Et ce n'est pas tout. Au cours de cette conférence citée plus haut, la ministre Anand a aussi fourni des détails sur une formation militaire que le Canada compte donner aux pays de la région comme l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et le Vietnam et qui sera adaptée à leurs besoins. La ministre Anand a confirmé que 68,2 millions \$ seront investis dans ce projet. D'après la stratégie Indo-Pacifique du gouvernement Trudeau dévoilée l'automne dernier, le Canada élargira les initiatives actuelles visant le renforcement des capacités militaires et lancera de nouveaux programmes de formation qui font progresser les priorités communes et l'interopérabilité avec les partenaires régionaux tels l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et le Vietnam, notamment sur la question des femmes, de la paix et de la sécurité.

On peut raisonnablement se poser la question de la pertinence d'un tel programme pour un pays comme le Vietnam qui a combattu avec succès trois puissances, à savoir la France, les États-Unis et notamment la Chine. Qu'est-ce que les militaires canadiens peuvent enseigner à ces soldats qu'ils ne savent déjà ? Nous y reviendrons.

Lors de cette conférence, le journaliste de la *Presse canadienne* s'est demandé comment le gouvernement canadien avait déterminé le choix des pays candidats pour cette formation. Il a notamment tenté de savoir si le Cambodge, un proche allié de la Chine, avait été approché et s'il aurait refusé. Visiblement, le journaliste avait reçu des informations à ce sujet. Combien d'autres pays ont refusé cette invitation pour ne pas froisser la Chine ? La ministre s'est dérobée en déclarant que ce programme est géré par sa collègue Mélanie Joly et a soutenu que toutes les deux tentaient avec ce programme de rallier le plus grand nombre de pays possible dans la région. Comme c'est son habitude, elle n'a pas répondu aux questions pertinentes du journaliste. Il y a fort à parier que le choix des pays en question n'était pas anodin.

L'objectif du Canada dans cette opération est d'embêter la Chine. Il est connu dans les milieux de la défense que la Chine n'aime pas ces opérations dans sa périphérie. La Rand Corporation a investi d'énormes ressources à étudier les réactions de la Chine à toute activité étrangère dans la région, peu importe leur nature. Cette recherche nous révèle quel type d'activités impliquant tel pays voisin provoquerait quelle réaction de la part de la Chine. Les pays que le Canada a identifiés sont tous des partenaires importants de la Chine dans le domaine commercial, mais aussi diplomatique. La Chine compte sur eux pour créer un front commun dans ces domaines. La ministre Anand devrait savoir que d'offrir une formation militaire à des

pays de la région n'aura pour effet que d'irriter la Chine. Elle, qui prétend ne vouloir qu'assurer la stabilité et la sécurité dans la région, ne fait-elle pas le jeu des États-Unis qui cherchent au contraire à accroître les tensions ? Et ce n'est pas tout.

Étant donné les relations très amicales que ces pays entretiennent avec la Chine, la ministre Anand n'a-t-elle pas eu des soupçons sur la possibilité qu'ils jouent un double jeu ?

L'automne dernier, le chef du Parti communiste vietnamien, Nguyen Phu Trong, a été reçu à Beijing avec tous les honneurs dus à un chef d'État. Il a félicité Xi Jinping pour sa réélection en tant que secrétaire général du Parti communiste chinois. Sa visite a reçu une couverture exceptionnelle de la part des médias chinois, notamment le réseau de télévision Phoenix (鳳凰衛視) à Hong Kong. Il est connu que la Chine attache une importance toute particulière à ses voisins immédiats.

Selon le site internet du ministère chinois de la Défense, le président Xi avait indiqué à son homologue vietnamien que les militaires de la Chine et du Vietnam devraient maintenir des communications de haut niveau et un dialogue stratégique (中越要保持两军高层沟通和战略对话). Le directeur du Bureau de l'information et porte-parole du ministère, Wu Qian (吴谦), déclarait que « Ces dernières années, sous la direction stratégique des dirigeants des deux parties et des deux pays, les interactions de haut niveau entre les militaires chinois et vietnamiens ont été fréquentes et la construction du mécanisme a été promue de manière ordonnée » (近年来, 在两党两国领导人的战略引领下, 中越两军高层互动频繁, 机制建设有序推进). En outre, les militaires des deux pays entretiennent des relations soutenues qui pourraient évoluer vers une coopération encore plus étroite.

Le même phénomène s'est reproduit lors de la visite du président Ferdinand Marcos, Jr. des Philippines en janvier dernier. Marcos a été particulièrement chaleureux avec son homologue chinois indiquant qu'il était rassuré quant à la possibilité de résoudre le conflit de la souveraineté dans la mer de Chine. Il a insisté pour dire que de tels problèmes ne devraient pas empêcher les rapports entre les deux pays de se développer. Si ses propos devaient avoir réjoui la Chine, ils devraient au contraire avoir inquiété les États-Unis.

Si les relations militaires entre la Chine et les Philippines ne sont pas du même ordre que celles avec le Vietnam, il appert que la Chine tente de développer cette relation. L'ambassade de Chine à Manille rapportait en février 2022 un don de 130 millions (RMB) aux forces armées des Philippines sous forme d'équipement pour des opérations humanitaires. L'ambassadeur chinois notait que «la coopération militaire à militaire entre nos deux pays a fait de solides progrès, y compris des échanges de haut niveau dans les secteurs de la défense, une coopération approfondie dans l'éducation et la formation militaires, l'assistance militaire, la coopération anti-pandémique et la coopération dans l'industrie de la défense». Cette évolution s'est produite sous le président Rodrigo Duterte qui avait montré un penchant plus favorable à la Chine. La disposition du président actuel par rapport à la Chine annonce des jours encore meilleurs dans les relations militaires entre les deux pays.

Pourquoi ces deux pays ont-ils accepté la formation militaire du gouvernement canadien ?

La réponse est peut-être à trouver dans une étude de la Rand Corporation intitulée *Managing Escalation While Competing Effectively in the Indo-Pacific* (Gérer l'escalade tout en étant compétitif dans l'Indo-Pacifique) publiée

l'an dernier. Cette étude mentionne que certaines activités impliquant les États-Unis et de proches alliés de la Chine pourraient ne pas inquiéter celle-ci si ces activités visent des objectifs plus superficiels ou n'impliquent pas l'endiguement de la Chine. L'étude ajoute ceci :

*Furthermore, these states may be willing to share intelligence with the PRC about the content of these activities, further reducing the risk that China will perceive hostile intent from the activity (p. 42).*

(ma traduction : En outre, ces États peuvent être disposés à partager des renseignements avec la RPC sur le contenu de ces activités, ce qui réduit encore le risque que la Chine perçoive une intention hostile de l'activité.)

Autrement dit, en formant les soldats vietnamiens et philippins, les forces armées canadiennes pourraient en fait contribuer à transmettre à la Chine des informations sur ses modes d'opérations si ces pays (Philippines et Vietnam par exemple) pensent pouvoir tirer un bénéfice en partageant cette information avec la Chine. La ministre Anand a-t-elle été informée de ces risques ? Nos militaires sont-ils même au courant ? Quel impact la transmission de ces informations à caractère militaire pourrait-elle avoir sur la sécurité même de nos forces armées ? Et que dire de l'Indonésie et de la Malaisie, deux autres pays qui entretiennent des relations plutôt étroites avec la Chine ?

L'amateurisme et les maladroites du gouvernement Trudeau ne connaissent pas de répit. Dans quel pétrin ce gouvernement nous entraînera-t-il dans les prochains mois alors que les tensions dans le détroit de Taïwan risquent de s'accroître ? Ce gouvernement qui semble avoir perdu la confiance de ses propres militaires ne risque-t-il pas de se voir entraîner dans un incident provoqué par des éléments réfractaires de l'intérieur ? Cette inquiétude n'est pas hypothétique.

Le quotidien *Ottawa Citizen* révélait dans son édition du 19 janvier dernier que le ministère de la Défense nationale avait investi 10 millions \$ dans un programme de recherche qui «aurait permis aux officiers des affaires publiques militaires d'utiliser la propagande pour changer les attitudes et les comportements des Canadiens ainsi que de recueillir et d'analyser des informations à partir des comptes de médias sociaux du public» (ma traduction). Le journaliste du *Citizen* David Pugliese ajoutait que «la nouvelle stratégie d'affaires publiques aurait vu le personnel passer des méthodes gouvernementales traditionnelles de communication avec le public à des méthodes plus agressives d'utilisation de la guerre de l'information et des tactiques d'influence sur les Canadiens. Parmi ces tactiques figurait l'utilisation d'analystes de la défense amis et de généraux à la retraite pour diffuser des messages de relations publiques militaires et pour critiquer sur les réseaux sociaux ceux qui soulevaient des questions sur les dépenses militaires et le manque de responsabilité» (ma traduction). Le ministère de la Défense a indiqué avoir mis fin à ce programme. Le *Citizen* prétend le contraire. Aucune réaction du pouvoir civil n'a été enregistrée suite à ces révélations.

L'affaire des activités d'influence de la Chine dans les élections fédérales de 2019 est un autre exemple de circonstances louches où il semble que nos services de sécurité tentent de s'immiscer dans la politique étrangère du pays de manière irrégulière. Le réseau *Global News* rapportait en novembre dernier que le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) avait remis des comptes-rendus et notes au Bureau du premier ministre soutenant que la Chine serait intervenue de diverses manières pour appuyer certains candidats. Trudeau a répondu qu'il n'avait pas vu ces informations. Certains

de ses ministres ont confirmé ses propos. Comment expliquer ces contradictions? Il est connu que le SCRS est particulièrement frustré par la position plutôt molle du gouvernement Trudeau vis-à-vis de la Chine. Le SCRS a-t-il tenté de forcer la main de Trudeau en fuitant des informations au journaliste de *Global News*?

Le sénateur indépendant Yuen Pau Woo dénonçait en décembre dernier au Sénat ce qui avait l'apparence d'une chasse aux sorcières. Il notait en particulier que la conseillère à la sécurité nationale du premier ministre Jody Thomas avait affirmé n'avoir vu aucune information sur ces allégations d'interférences chinoises dans les élections fédérales. Yuen dénonçait le fait que *Global News* ne se soit pas rétracté.

Ce ne serait pas la première que des indices émergents suggérant que le SCRS s'implique dans des activités subversives qui débordent. À l'automne 2021 lors de la libération de Michael Kovrig, certains observateurs avaient noté une remarque sur le compte Twitter du SCRS applaudissant son retour au Canada. La remarque y est toujours. Les médias chinois avaient fait un lien entre les accusations d'espionnage contre Kovrig et Michael Spavor en Chine et cette remarque. Le SCRS a-t-il été impliqué dans des activités d'espionnage en Chine? Si oui, pour le compte de qui travaillait-il et à quelle fin? Kovrig et Spavor ont passé près de trois ans dans les prisons chinoises. Le premier ministre avait le pouvoir de les faire libérer en acceptant un *quid pro quo* avec Meng Wanzhou. Pourquoi ce premier ministre qui répète *ad vitam aeternam* qu'il a à cœur les intérêts des Canadiens n'a-t-il pas levé le petit doigt pour sortir ses citoyens des prisons chinoises? Que fait le premier ministre pour reprendre le contrôle de son appareil sécuritaire?

Nous nous approchons d'une situation dangereuse avec des forces de sécurité (défense et renseignements) aux pratiques louches, implantant des programmes de manipulation de l'opinion publique (avec l'assentiment du pouvoir civil?), ciblant les critiques et en mesure d'imposer son agenda aux politiques. Quel autre programme de même nature est en gestation au ministère de la Défense, au SCRS ou encore au Centre de la sécurité des télécommunications du Canada (CSTC)?

Avec des hauts gradés contredisant le premier ministre ouvertement sur des enjeux fondamentaux sans la moindre réaction de l'autorité politique et des fonctionnaires fuyant des renseignements de nature sécuritaire, ce que nous avons ici est un gouvernement fédéral apparemment dépassé par les événements et donc incapable d'imposer son autorité sur les forces armées et les services de renseignements. Cette situation laisse entrevoir un potentiel de bévues à venir. À mesure que l'échéance de janvier 2024 avec les élections à Taïwan se rapproche et les tensions que les États-Unis alimentent à travers une panoplie de mesures provocantes, le pays pourrait se retrouver en mauvaise posture. Le comportement passé du gouvernement Trudeau n'inspire aucune confiance sur sa capacité d'y faire face. Les erreurs tactiques et stratégiques du premier ministre Trudeau en ce qui concerne la région de l'Indo-Pacifique avec ses conséquences passées et à venir font de lui une véritable menace à la sécurité du pays. Le SCRS, dont c'est la mission d'identifier les menaces à la sécurité nationale et qui croit les avoir trouvés dans la Chine, ne voit apparemment pas venir celle qui est ici dans notre propre cour. ◆

## Le déni de l'éducation à trois vitesses

Dans une entrevue qu'il a accordée récemment au micro de Paul Arcand, le nouveau ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a nié l'existence d'une éducation à trois vitesses au Québec. C'est un fait pourtant bien connu des parents et de leurs enfants qui doivent choisir entre l'école privée, l'école publique à programme particulier et l'école publique « standard ». L'école publique est malheureusement devenue un plan C et nombreux sont les parents qui tentent de l'éviter. Avec tout ce que cela comporte de stress émotionnel et financier.

Le député Mario Asselin semble partager le déni du ministre comme en fait foi sa déclaration sur Twitter : « Les écoles privées demeurent accessibles à la grande majorité des parents du Québec et de plus, un grand nombre d'élèves en difficulté d'apprentissage s'y retrouvent. » Une enquête du *Journal de Montréal* a pourtant révélé que la très grande majorité des écoles privées ont un processus de sélection des élèves basé sur l'excellence scolaire.

Au secondaire, la compétition est si effrénée que plusieurs élèves du primaire se préparent longtemps d'avance avant de passer les tests d'admission et vont même jusqu'à

---

\* Professeur de français, collège Bois-de-Boulogne.

demander des lettres de recommandation à leur professeur. C'est dire comment le programme régulier des polyvalentes de quartier a mauvaise réputation!

Dans son rapport de 2016, le Conseil supérieur de l'éducation estimait que l'école québécoise était la plus inégalitaire au Canada. Cette iniquité s'est malheureusement accrue ces dernières années: l'écart de réussite entre les élèves du réseau public et du réseau privé aux examens obligatoires du ministère de l'Éducation a atteint un sommet depuis cinq ans. Les élèves du privé ont un taux de réussite de 96,5 % comparativement à 86,7 % pour les élèves du public. Les élèves qui ont fréquenté une école privée ou une école à programme enrichi ont aussi de bien meilleures chances que les élèves du public d'accéder à des études universitaires. Cette différence est explicable en partie seulement par la performance individuelle des élèves: même avec des résultats scolaires comparables, les élèves qui sont passés par un programme enrichi ou par l'école privée ont plus de chance d'accéder à l'université que leurs pairs de l'école publique standard.

Créer des écoles homogènes – les plus faibles d'un côté; les meilleurs de l'autre – n'est pas l'idée du siècle selon de nombreux experts. Frédéric Saussez, professeur à l'université de Sherbrooke, juge que le système scolaire québécois est «injuste, inéquitable, et socialement indéfendable» et qu'il «nuit à l'apprentissage de tous les élèves sans exception».

La situation qui prévaut présentement à l'école publique n'est pas sans avoir complexifié et alourdi le travail des enseignants, déjà à bout de souffle. Dans une classe de l'école publique sans programme particulier, il n'est maintenant pas rare que 50 % des élèves éprouvent des difficultés d'apprentissage. Ce ne sont pas des conditions

d'enseignement qui permettront de combler la pénurie de main-d'œuvre qui a causé bien des maux de tête aux directions des écoles publiques à la dernière rentrée.

Notre système scolaire à trois vitesses est démotivant pour les élèves du système public qui ont souvent l'impression d'être délaissés. Les programmes particuliers de type arts-étude et sport-études sont la plupart du temps réservés aux élèves forts et aux parents fortunés. Il leur en coûte en moyenne 1200 \$ par année pour que leurs enfants puissent participer à un tel programme, mais les frais peuvent aller jusqu'à 14 000 \$ pour certains programmes dispendieux de sport-études.

Devant ce triste constat, le ministère de l'Éducation (MEQ) promet que les frais reliés à un programme pédagogique particulier seront assumés par les écoles, « jusqu'à concurrence de 200 \$ ». Autrement dit, le MEQ pense régler un grave problème par une solution dérisoire.

François Legault a déclaré à plusieurs reprises que « la priorité des priorités de son gouvernement, c'est l'éducation ». Il amorce cependant son deuxième mandat sans aucun plan pour résoudre les énormes défis auxquels fait face l'école publique québécoise. Ce n'est pourtant pas un 200 \$ par-ci et quelques lab écoles par-là qui vont changer quoi que ce soit. L'école québécoise est mûre pour une réforme majeure, réforme dont l'objectif premier devrait être de favoriser enfin l'égalité des chances. ♦

Jean Trudelle avec la participation de  
Suzanne-G. Chartrand

## **Le point sur le projet de forums citoyens de 2023 en éducation**

### **1. Le contexte et la justification du projet de forums citoyens**

Depuis quelques années, et plus fréquemment depuis quelque temps, constatant d'énormes problèmes dans notre système scolaire, plusieurs voix réclament la mise en place par le gouvernement d'une réflexion collective sur l'éducation. Des intellectuels reconnus (Guy Rocher et Claude Lessard, par exemple), des chroniqueurs de l'éducation et des journalistes (Normand Baillargeon, Marie-Andrée Chouinard) ont notamment soutenu cette idée.

Parce qu'en éducation, les problèmes abondent et ils sont graves :

- l'inacceptable ségrégation scolaire dénoncée entre autres par le Conseil supérieur de l'éducation ;
- la lourdeur de la tâche des personnels scolaires qui provoque le départ de plusieurs et dévalorise leurs professions aux yeux de la relève, alors que les pénuries de main-d'œuvre et d'expertise s'alourdissent dans plusieurs régions ;

- la remise en cause de plus en plus fréquente de l'autonomie professionnelle et l'inacceptable omertà imposée à toutes les personnes de la maternelle aux ministères;
- la démocratie défaillante des institutions scolaires, qui va de pair avec un brouillage des responsabilités;
- la présence de plus en plus marquée des TICS à l'école, sans balises;
- l'insuffisance de moyens pour soutenir les élèves les plus démunis;
- le piètre état du parc immobilier, le type d'aménagement des écoles et les horaires scolaires;
- le matériel scolaire insuffisant, dont les manuels et outils de référence au cours de la scolarité obligatoire;
- les frais de scolarité et le financement du système d'éducation;
- le peu de considération et de moyens pour l'éducation des adultes, pour l'éducation professionnelle;
- la non prise en compte des cultures autochtones et de celles des élèves issus de l'immigration;
- le peu d'initiatives pour développer l'écocitoyenneté, face aux énormes défis écologiques;
- la conception de la mission même de l'école de moins en moins culturelle et de plus en plus marchande.

Ce sombre portrait est loin de ce qu'annonçait le rapport Parent! Mais il ne doit pas occulter pour autant les nombreuses petites merveilles et réalisations positives des personnels scolaires, au premier chef du corps enseignant. La société a énormément changé depuis que notre système d'éducation a été mis en place, à la fin des années soixante. De profonds bouleversements sont survenus: la mondialisation économique et culturelle, les mouvements migratoires, le vieillissement de la population et de nouveaux rapports aux institutions et aux valeurs traditionnelles (famille, religion, identités collectives et individuelles). Le tissu social s'est distendu. Les «fake news» et le complotisme remettent en question l'efficacité et la pertinence des pratiques d'éducation à la citoyenneté, sans oublier la qualité de la formation intellectuelle tout court. La rectitude politique et divers courants de bien-pensance viennent parfois saper l'enseignement et le partage de connaissances, en assimilant ces dernières à des croyances personnelles.

Nous assistons à l'explosion des modes de communication où les médias sociaux dominent. Malgré l'utilité incontestable de ces dernières à certains égards, il reste que l'omniprésence des écrans plats n'est peut-être pas étrangère à l'augmentation dramatique du nombre d'élèves ayant des difficultés de socialisation et d'apprentissage, comme le montrent de nombreuses recherches. Les clivages sociaux, ceux-là mêmes que l'école devrait contribuer à gommer, s'aggravent. Parallèlement, on importe en éducation les principes de la nouvelle gestion publique, avec d'importantes conséquences sur les conditions de travail de tous les personnels du réseau, mais aussi sur la qualité humaine de l'œuvre éducative.

Or, on ne peut pas résoudre à la pièce ces problèmes de l'école, car ils sont interreliés. Les solutions devraient s'ap-

puyer sur des diagnostics précis et découler d'orientations réfléchies et les plus consensuelles possibles : l'éducation est une responsabilité collective. Aussi, les changements nécessaires doivent être l'objet d'une adhésion large, particulièrement chez celles et ceux qui sont concernés au premier chef. Dès lors, l'idée de réclamer du gouvernement une « commission Parent 2.0 » ou de seconds États généraux sur l'éducation émerge spontanément.

Mais le gouvernement de la CAQ navigue en sens inverse... comme le faisait déjà celui des libéraux avant lui. Les aménagements apportés au système scolaire sont le résultat de décisions prises le plus souvent à l'encontre des experts et des praticiens – pensons à l'extension des maternelles 4 ans – et souvent avec des intentions cachées – pensons à la loi sur la modulation de la gratuité scolaire ou à celle de l'abolition des commissions scolaires, deux lois qui débordaient largement de leur objet et de leur justification. Chaque fois, il s'agissait de décisions aux effets importants, justifiées rapidement et superficiellement, sans examen en profondeur de leurs tenants et aboutissants, sans mise au jeu préalable des enjeux et sans débat public digne de ce nom sur les causes et les solutions possibles. Sur la forme comme sur le fond, les rares participations ministérielles en éducation laissent à désirer : le gouvernement gère et structure l'éducation dans la foulée des politiques néolibérales, entre autres celles développées par les organismes internationaux comme l'OCDE.

Doit-on faire pression sur le gouvernement pour obtenir une commission d'envergure sur l'état et l'avenir de l'éducation au Québec ? Il est difficile d'imaginer que le gouvernement actuel ait la volonté politique de répondre à une telle demande. Comment ne pas craindre qu'un ministre de l'Éducation qui refuse, à titre d'exemple, de reconnaître

le problème de la ségrégation scolaire, ne soit pas tenté de biaiser les modalités d'une telle démarche, si jamais il s'y sentait contraint? Comment présumer qu'il en poserait correctement les termes et en respecterait les orientations?

Il faut se souvenir de ce qui s'est passé avec les États généraux sur l'éducation en 1995. La participation avait été importante, l'intégrité des commissaires et les modes de participation choisis avaient fait de l'exercice une authentique démarche collective de réflexion. Mais tout cela n'a pas été suffisant! Il faut relire le rapport final de 1996 et se rappeler qu'il a mené, entre autres, à une réforme mal ficelée, fort critiquée et critiquable, alors que plusieurs recommandations importantes ont été oubliées ou dénaturées. Quoi qu'il en soit, 25 ans plus tard, il est impérieux de faire le point et de relancer un système qui ne semble plus être animé par une vision politique forte (au sens le plus noble du terme) et qui est par conséquent en manque de pilotage.

Le gouvernement actuel, comme ceux qui l'ont précédé, est en bonne partie responsable des problèmes évoqués. Il n'a jamais remis en cause la marchandisation de l'éducation ni la promotion des nouvelles méthodes de gestion axées sur les résultats (GAR) ni les politiques de la nouvelle gestion publique (NGP). On ne peut attendre que le gouvernement actuel réponde aux demandes d'un large débat public sur l'éducation et, encore moins, qu'il appliquerait les recommandations qui seraient incompatibles avec son idéologie et ses politiques rendues transparentes par les lois 40 (abolition des commissions scolaires) et 12 (sur la gratuité scolaire). Il est illusoire de compter sur le gouvernement et son ministre de l'Éducation pour mettre en place les conditions d'une réflexion citoyenne sérieuse et progressiste sur l'état et l'avenir de l'éducation au Québec. Mais cela n'enlève rien à la pertinence, voire à la nécessité d'une telle entreprise.

Le plus grand défi qui se pose dans le contexte, c'est celui de refaire le pacte entre les Québécois et le système d'éducation. Le lien de confiance est brisé pour beaucoup de parents et de trop nombreux intervenants. C'est pourtant une condition essentielle au succès de tout programme de redressement.

### **Mobiliser les forces citoyennes de la société québécoise**

Nous faisons la proposition de coaliser les grands acteurs de la société civile, les personnels scolaires, les organisations citoyennes en éducation, les organisations syndicales, les regroupements de parents, les organisations étudiantes et les membres de groupes populaires pour organiser une réflexion collective par le moyen d'une vaste agora citoyenne sur le système d'éducation. Encadrée par une équipe de responsables des débats reconnus pour leur intégrité, leur expertise et leur engagement, nourri des réflexions d'organisations, de citoyens et d'intellectuels engagés, cette entreprise aura le double mérite de mettre les problèmes les plus importants du système d'éducation sur la place publique, d'y sensibiliser une partie de la population et, peut-on espérer, de dégager des consensus forts sur la nature des problèmes auxquels il faut s'attaquer ainsi que sur les solutions les plus prometteuses. L'initiative elle-même et le succès qu'elle est susceptible d'atteindre fera la preuve que la population est déterminée à renouveler son attachement à des solutions publiques, soucieuses de redresser les inégalités et de faire de l'école un lieu phare pour l'apprentissage de la citoyenneté et le partage des repères culturels et sociaux indispensables à la participation sociale. L'apprentissage des connaissances et savoirs ne s'exerce pas dans un vide bureaucratique, mais bien dans un milieu où l'appartenance, loin d'être un facteur de diversion, est un instrument de prise en main et de réussite

Pour avoir la portée souhaitée, il est nécessaire de donner à cette entreprise une très large envergure. L'appui d'organisations constituées est donc important, tant sur le plan de la crédibilité que sur le plan organisationnel. C'est pourquoi, s'il est essentiel d'ouvrir les échanges et la délibération publique sur l'éducation par des forums citoyens<sup>1</sup>, il faut aussi convier diverses organisations à y collaborer et, ensuite, à inciter leurs membres à l'utiliser pour faire valoir leur propre regard sur l'école québécoise.

Cependant le système d'éducation étant très complexe et ayant des composantes très diversifiées, nous avons pensé nécessaire de faire un choix sur les secteurs qui seront soumis à la réflexion lors de forums. Pour les forums de 2023, nous choisissons de ne travailler que sur les enjeux qui touchent l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire (excluant donc le secteur collégial et universitaire), puisque c'est le socle du système et que les jeunes sont tenus d'aller à l'école de 6 à 16 ans. Mais, on le sait, bon nombre de jeunes quittent l'école secondaire à 16 ans sans avoir obtenu leur Diplôme d'étude secondaire (DES) et bon nombre d'entre eux raccroche en poursuivant au secteur des adultes, à la Formation générale des adultes (FGA) et à la formation professionnelle (FP). Dans ces deux cas de figure, il est possible d'obtenir le DES. Ce sont donc ces cinq composantes du système d'éducation qui feront l'objet des forums citoyens de 2023.

---

<sup>1</sup> Précisons que par forums, on se réfère en partie aux forums de l'agora grecque où les hommes libres (ce qui dans la Grèce antique excluait les femmes et les esclaves, ce qui ne saurait plus être le cas...) se regroupaient pour discuter et débattre de questions sociales et politiques.

### **La phase d'exploration (aout-déc. 2021)**

Debout pour l'école! à l'été 2021 a lancé une phase d'exploration. Des membres de Je protège mon école publique, du MÉMO, du Mouvement L'École ensemble se sont joints à plusieurs membres du comité de coordination de Debout pour l'école! Ce groupe de travail s'est d'abord donné pour tâche de contacter (le plus possible lors d'une rencontre) près d'une cinquantaine de personnes pour les inciter à s'engager dans le projet et à devenir éventuellement commissaire.

Les réactions ont toutes été favorables, sinon enthousiastes, même si les énergies disponibles variaient, comme on pouvait s'y attendre. Les personnes qui ont refusé de faire partie de la liste l'ont fait par manque de disponibilités, mais toutes ont souligné l'intérêt de la démarche. Toutes ces personnes ont aussi été prévenues que la constitution d'une équipe de responsables des débats allait nécessiter des choix liés à l'équilibre du groupe (représentation hommes-femmes, expériences variées, etc.). Toutes ont aussi été averties qu'il y aurait de la place pour toutes les énergies disponibles, pour les personnes qui ne seraient pas commissaires: les contributions sont toutes précieuses. Et elles ont été espérées et accueillies tout au long du processus.

Parallèlement, les des organisations syndicales (les premières sollicitées comme partenaires potentiels) ont bien accueilli les premières démarches, mais toutes ont souligné qu'il s'agissait d'une entreprise très ambitieuse, qui allait nécessiter des énergies considérables, requérir une structure organisationnelle importante et, éventuellement, un budget conséquent.

Ces échanges nous ont permis d'élaborer le projet dans ses grandes lignes et de répondre en bonne partie aux questions soulevées.

1. Quels objectifs visons-nous ?
2. Quels critères pour choisir les membres de l'équipe des commissaires, quel sera son rôle et les tâches de ses membres ?
3. Quelle structure organisationnelle ?
4. Quel mode de financement ?
5. Quel échéancier prévu ?
6. Quelques questions laissées en suspens ?

## **2. Quels objectifs visons-nous ?**

Que cherchons-nous ? Quels résultats tangibles feraient de ces forums citoyens une réussite justifiant les efforts militants assez impressionnants que nous voulons mettre en branle ? Évidemment, nous espérons par notre projet influencer le cours des choses au regard de l'état actuel et du devenir de l'école québécoise. Une certaine urgence s'impose certes, mais la qualité des mesures à envisager va en grande partie dépendre de l'énergie qui aura été mise à bien réfléchir et de la solidité des consensus que la délibération permettra de construire.

Ce projet de forums, en proposant une réflexion citoyenne sur l'école, vise à forcer l'attention sur la nature de problèmes connus et plus souvent tus, tenter de les expliquer pour mieux les comprendre, et cela, dans le but de mettre de l'avant des solutions progressistes. Dans la mesure où l'exercice aura une envergure suffisante, il peut faire pression sur les acteurs politiques et inspirer en partie

leurs décisions, contribuer à modeler les réflexions sur l'éducation, rendre beaucoup moins acceptable l'inaction gouvernementale dans certains dossiers et empêcher indirectement ou directement certains reculs, bref: influencer.

Influencer suffisamment un gouvernement caquiste pour qu'il prenne, en éducation, des décisions plus éclairées et plus progressistes? Plusieurs diraient – avec réalisme – que c'est fort peu probable: ce n'est peut-être pas à cette aune qu'il faudra évaluer le succès de l'entreprise. Mais rendre incontournables certains constats, certaines urgences et certaines avenues intéressantes, c'est possible par l'ampleur de l'exercice, par sa crédibilité, par son sérieux et sa rigueur, ainsi que par le soutien affiché pour la démarche par un nombre élevé d'organisations de la société civile.

Au-delà de cela, le projet vise à sensibiliser très largement les citoyennes et les citoyens aux enjeux de l'éducation. En ce sens, on pourrait rappeler Mc Luhan et dire «the medium is the message». La qualité du Document de participation ([www.parlonseducation.ca](http://www.parlonseducation.ca)), une participation massive aux forums, l'appui affiché d'un nombre élevé d'organisations partenaires, un intérêt important à susciter dans les médias, tout cela concourt à poser l'avenir de l'école québécoise comme un enjeu crucial et à façonner en partie la manière avec laquelle on y songe. Nous espérons aussi redonner confiance dans le pouvoir d'agir et de changer les choses, collectivement et individuellement.

## **2.1 Les responsables des débats**

Les forums citoyens ne sont pas du tout apparentés à une commission d'enquête. Il ne s'agit pas de traquer une quelconque vérité de l'état des lieux: il s'agit de convier la

société québécoise à une réflexion collective organisée sur l'éducation. Le rôle des responsables des débats doit être vu dans cette perspective. Leur travail a été et demeure facilité, organisé et appuyé par un comité de soutien (voir plus bas).

Le comité a été formé avec un souci de représentativité (hommes-femmes, âge, type d'expérience, diversité, etc.) mais aussi, et beaucoup, avec la préoccupation de la crédibilité des personnes : la présence de gens reconnus pour leur expérience et leur intégrité est nécessaire. L'intégrité, l'expérience ou à tout le moins l'engagement pour une autre école doivent être garants du sérieux de l'exercice.

### **Le rôle des responsables de débats**

- a) Ils ont été responsables de la préparation du Document de participation qui vise à présenter les principaux thèmes de la réflexion collective et des débats, soumis. Afin qu'ils assument pleinement ce document, ils ont participé à son élaboration (présentation des principaux enjeux et des thèmes à débattre), à sa rédaction en tout ou en partie et à l'acceptation de sa version finale. Pour ce faire, ils ont été appuyés par les membres du comité de soutien.
- b) Ils participeront à un certain nombre de forums, en mode «écoute», tout en encadrant activement les échanges.
- c) Plus tard, ils étudieront les comptes-rendus de chaque forum.
- d) Ils participeront à l'élaboration d'une synthèse complète et articulée des forums, et à celle d'outils de sensibilisation qui pourraient en découler, avec l'apport du comité de soutien.

## **2.2 La production Document de participation et la synthèse des forums citoyens**

Organiser des forums citoyens, c'est ouvrir une agora qui permettra à des parents, des membres de tous les personnels de l'éducation, au premier rang les enseignantes et les enseignants, mais aussi à des citoyennes et des citoyens de venir s'exprimer, de réfléchir ensemble et de chercher des solutions aux problèmes soulevés.

À l'évidence, on ne peut pas inviter des gens, à s'asseoir et dire: qu'en pensez-vous? La réflexion souhaitée a besoin d'un déclencheur, elle doit aussi être suffisamment encadrée pour structurer la discussion et permettre la récolte d'un matériel cohérent, tout en évitant d'enfermer les échanges dans un cadre trop étroit. Difficile d'exagérer l'importance du Document de participation à cet égard.

Il devra beaucoup circuler avant la tenue des forums. Il sera diffusé par toutes les organisations partenaires. Il sera sûrement épluché et commenté avant la tenue des forums par les journalistes de l'éducation et autres chroniqueurs, il va circuler dans différents milieux... et on peut parier qu'il sera scruté à la loupe par plusieurs groupes d'intérêts (des associations professionnelles, par exemple). Aussi, doit-il absolument être présenté comme un outil pour amorcer les échanges et cadrer les discussions (on ne peut aborder mille-et-un sujets), mais surtout pas comme un programme façonné d'avance.

Il se veut pédagogique, circonscrit sans être fermé, constructif, rigoureux... et on peut espérer qu'il donne l'envie de participer, donc qu'il est mobilisateur! Les personnes rédactrices ont voulu être pédagogiques, parce que les enjeux relevés ne sont pas nécessairement connus de

toutes et de tous. Le document, espère-t-on, les présente de manière facile à comprendre et, sans nécessairement faire l'objet de longues démonstrations dans le texte, les arguments sont suffisamment étayés pour que la rigueur de la présentation ne puisse être remise en cause.

Ce document n'est pas l'énumération d'une série de problèmes dont on veut à toute force convaincre de la gravité. Sans porter des lunettes roses, il a l'ambition d'inspirer, d'évoquer des solutions sans donner l'impression qu'elles sont les seules. Le document veut être porteur d'espoir. Les forums seront ainsi l'occasion d'intervenir pour compléter, avaliser ou informer les constats du document soumis, de proposer d'autres avenues, d'appuyer celles qui seront esquissées.

### **3. La structure organisationnelle**

La structure organisationnelle de Parlons éducation comporte sept comités ayant des tâches et responsabilités différentes, le comité d'organisation assumant la coordination de l'ensemble.

#### **Le comité d'organisation stratégique (COS) :**

- assure la coordination des différents comités ;
- verra à l'organisation matérielle et au bon déroulement des forums ;
- assure le lien avec les organisations partenaires, en complète la liste et informe celles qui n'en font pas partie ;
- organisera l'élaboration de la synthèse

- a mis en place et géré le site internet, après avoir choisi un logo ;
- alimenter la page FB ;
- voir à la recherche de financement.

### **Le comité des responsables des débats (voir plus haut)**

**Le comité de soutien (CS)** composé de celles et de ceux qui avaient accepté le rôle de « commissaire » (une dizaine de personnes), mais qui ne le seront pas. Les tâches de ses membres sont les suivantes :

- collaborer à la production du document de participation ; dans une première réunion avec les commissaires seraient discutés la facture générale du texte, les enjeux à retenir et le processus de rédaction ainsi que la facture du rapport final ;
- produire les rapports synthèses pour chaque forum avec de l'aide ; être responsable d'animer les échanges, si nécessaire
- répondre aux besoins des commissaires ; au fur et à mesure que les citoyens expriment des idées qui méritent d'être testées et validées ; voir ce que des recherches en disent, quelles sont les expériences étrangères intéressantes, etc.

**Le comité des communications :** entretient les liens avec les médias avant, pendant et à la fin du projet, a organisé le lancement et gère les médias sociaux.

**Le comité des jeunes,** qui a mis sur pied des ateliers « clé en main » permettant de recueillir directement l'opinion

des jeunes sur cette école qu'ils fréquentent, qui participe activement à la promotion des forums et qui fera la synthèse de l'ensemble des données recueillies.

**Le comité de pilotage** qui réunit des membres des quatre organisations initiatrices de Parlons éducation pour prendre les décisions plus importantes engageant leur organisation.

**Le comité général**, réunissant toutes celles et tous ceux qui participent au projet en un espace ouvert et large de discussions, pour les mises au point comme pour les réflexions plus générales d'orientation.

Que demandons-nous, dans ce projet, aux organisations partenaires ?

1. D'abord de reconnaître la pertinence de la démarche et d'accepter que cet appui soit rendu public, notamment par la présence du logo de l'organisation partenaire sur la 4<sup>e</sup> de couverture du Document de participation.
2. D'adhérer au principe d'indépendance des responsables de débats. La démarche de participation, pour être crédible, doit pouvoir se fonder là-dessus. La perspective progressiste se reflète dans le choix des personnes, qui forment une équipe responsable et autonome. Il s'agit donc pour les organisations partenaires d'appuyer et de collaborer à la démarche, mais en reconnaissant que sa rigueur repose sur une complète indépendance des responsables des débats.
3. De promouvoir la participation de leurs membres aux forums, en diffusant, selon leurs canaux habituels, le calendrier et le Document de participation.

4. D'assumer, si la taille de l'organisation le permet, l'organisation matérielle d'un ou de quelques forums citoyens, ce qui peut entraîner quelques couts directs ou une implication de personnels.
5. De diffuser dans leurs rangs le Rapport final des forums citoyens, ce qui ne constitue évidemment pas une adhésion à priori par chaque partenaire à l'ensemble de ses conclusions.

#### **4. Le financement de l'opération**

Nous avons obtenu le soutien financier de la Fondation Chagnon et quelques contributions de la part d'organisations syndicales ou autres, au sein de la société civile. Mais l'ensemble du projet a été rendu possible par plus de deux mille heures de travail militant.

#### **5. Les organisations partenaires**

- Association de l'éducation préscolaire du Québec
- Association des retraitées et retraités de la FNEEQ
- Association québécoise de la garde scolaire
- Association québécoise des intervenants en éducation des adultes
- Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE)
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE)

- Centre Justice et foi
- Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
- Confédération des syndicats nationaux
- Conseil central de l'Estrie
- Conseil central du Montréal Métropolitain (CCMM-CSN)
- Debout pour l'école!
- École ensemble
- ENvironnement-JEUnesse
- Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
- Fédération étudiante collégiale du Québec
- Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)
- Fédération des travailleurs du Québec FTQ
- Institut de coopération pour l'éducation des adultes
- Je protège mon école publique
- Ligue des droits et liberté
- Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO)
- Ordre des conseillers et conseillères en orientation du Québec
- Regroupement des écoles de rues accréditées du Québec
- Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec
- Regroupement des organismes de lutte au décrochage
- Réseau québécois de développement social

- Table nationale des corporations de développement communautaire
- Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval
- Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval

**Organisations intéressées qui diffuseront les informations à leurs membres**

- Association des éducateurs et éducatrices spécialisés du Québec
- Association des orthopédagogues du Québec
- Association des orthophonistes et des audiologistes du Québec
- Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail CRIEVAT
- Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES)
- Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)
- Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF),
- Coalition étudiante pour un virage écologique et social (CEVES)
- Fédération québécoise des professeures et professeurs universitaires (FQPPU)

- Fondation Monique Fitzback
- Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ)
- Réseau québécois pour la réussite éducative
- Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)
- Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire Mtl
- Union étudiante du Québec

Pascal Chevrette\*

## Les géants des dunes de Tadoussac

Le fleuve Saint-Laurent est souvent décrit comme un géant. «Majestueux» et «gigantesque». La mention de ces adjectifs revient presque systématiquement dans les brochures et les sites touristiques. Il est géant. Et si on fouille dans les pages des mythologies du monde, on découvre que la plupart des fleuves qui drainent les eaux des continents reçoivent eux aussi ces titres honorifiques. Le Danube comme le Gange sont des géants. L'Amazone, le Yang-Tsê et le Nil sont gigantesques, également. Hérodote écrivait d'ailleurs que «l'Égypte est un cadeau du Nil» et c'est à peu près dans ces termes que l'anthropologue canadien Wade Davis, paraphrasant l'historien grec, parle de la Colombie du fleuve Magdalena.

À nul autre endroit, je n'ai mieux senti cette idée qu'aux dunes de Tadoussac, les plus hautes du Canada. L'endroit est étonnant. Un voisin m'en avait parlé, peu après son retour de vacances. Pour sa conjointe et lui, ce fut une improbable découverte. Des pentes et des pentes de sable, qui rompent soudain avec la forêt boréale aux alentours.

À deux kilomètres de la baie de Tadoussac et du petit, charmant cœur de la ville, à l'abri du souffle du fjord, mais pas

---

\* Professeur de littérature au collège Montmorency.

\*\* Paru dans la revue *Littoral* No 16, du Groupe de recherche sur l'écriture nord-côtière (GRÉNOC).

du fleuve, c'est un tapis de sable déroulé et suspendu sur une centaine de mètres. Il descend jusqu'à l'arc d'une plage qui relie les Rochers du Saguenay et la baie du Moulin à Baude. Une plus grande plage s'y dévoile lorsque la marée s'est retirée. Hautes, les dunes offrent un point de vue saisissant. Je m'y suis senti comme sur deux puissantes échasses, debout devant ce qui n'est plus fleuve, mais mer. Avec autour les caps et les rocs. Oui, nulle part ailleurs je ne m'étais senti comme un géant pourrait se sentir. On en perd toute humilité!

Un fleuve n'est pas un objet, mais considéré théoriquement comme unité, comme entité, il ne peut manquer d'exercer sa fascination, qu'on l'étudie avec les yeux de la science, ou qu'on le contemple avec l'œil sensible de la poésie. Avec près de 1200 km de long, il forme ce gigantesque cours d'eau, tronc, canal et ancien fond de mer qui prend sa source au lac Ontario, coule longuement de Kingston jusqu'à Montréal et depuis le Richelieu longe ce que les géologues nomment la faille de Logan. Il commence à s'ouvrir à l'île d'Orléans et puis, à Tadoussac, nous sommes dans le moyen-estuaire et au début de l'estuaire maritime. Avec ses fonds variables, sa profondeur peut atteindre plus de 250 mètres et ici, les eaux salées rencontrent les eaux douces. Aux dunes, comme on ne peut faire l'économie de ce sentiment de grandeur qu'il inspire, il peut être pertinent d'interroger cette figure du géant, tant dans ses déclinaisons littéraires que selon une approche holistique recherchée par l'étude scientifique du Saint-Laurent. Entre le sentiment de la démesure et l'ambition de la mesure, quelques fragments de vérité à saisir.

Je vais donc jeter un regard sur ces deux perspectives, entre poésie et science. Même si le géant est une figure mythologique et littéraire, bien campée dans les contes pour

enfants et les romans humanistes de Rabelais, c'est une figure qui revêt, à son corps défendant et à mon humble avis, un caractère plus sérieux, plus englobant, susceptible de nous éclairer sur la réalité mouvante du fleuve, alors que de plus en plus se fait ressentir l'urgence de développer une conscience écologique aigüe. Car l'enjeu auquel nous convie le fleuve n'est pas seulement de ressentir sa majesté et sa grandeur, mais de l'étudier, de le comprendre, voire même de l'enseigner, au carrefour des disciplines, pour reconnaître son apport dans la construction de notre société. Alors, faisons des dunes le lieu de notre modeste réflexion.

### **Le géant des poètes**

En même temps, quand je les descends, ou que je me laisse entraîner dans la pente très inclinée, je redécouvre ma petitesse et en saisis mieux mes proportions : je ne suis pas un géant. Je ne suis qu'une petite créature qui fait attention aux cailloux pouvant heurter ses orteils. J'ai filmé ma fille qui la descendait aussi, à grandes enjambées, excitée par l'effet de descente accélérée, et qui l'a ressentie comme si on rapetissait.

Dans *Né à Québec*, par exemple, Alain Grandbois nous fait voir l'imposante stature du fleuve, qui agite l'imagination comme doit le faire un être surnaturel. Dans les descriptions de cet écrivain iconoclaste et grand voyageur devant l'éternel, tout concourt à rendre le fleuve fort et puissant. Ce récit, qui raconte les périples de l'explorateur Louis Jolliet (né à Québec) et qui nous fait traverser les paysages multiples de la Nouvelle-France, est surtout un texte sur l'aventure et l'immensité. Le fleuve y est l'inspirateur, voix aussi bien monstrueuse que démiurgique. Avec sa fratrie, l'enfant Jolliet restera marqué pour la vie par cette impression d'une vastitude à conquérir.

Les enfants grandirent devant le fleuve. Les spectacles qu'il leur offrait variaient à l'infini. Il représentait la joie, le mystère, le danger, le jeu. Il les poursuivait dans la nuit de leur sommeil, se mêlait à leurs songes, les pliait à son rythme puissant, imposait la présence de son éternelle aventure. Les enfants aimaient le fleuve, le craignaient. Ils savaient mesurer leur faiblesse à sa prodigieuse force. (p. 60)

Si ce remarquable récit historique de 1933 qu'est *Né à Québec* raconte les missions de l'explorateur Jolliet, il raconte aussi, en quelque sorte, l'apothéose de la Nouvelle-France. Mis dans le chemin du fleuve aux grandes eaux, Jolliet, accompagné du père Jacques Marquette, quittera le petit bourg de Québec au pied du Cap-Diamant pour se rendre aux Grands Lacs, de là s'aventurera sur les eaux d'un autre fleuve plus grand, le Mississippi, puis remontera au Labrador, plus tard jusqu'à la baie d'Hudson, pour finir seigneur de l'île d'Anticosti, rien de moins. On a l'impression, après ces voyages, que Jolliet, géant à sa façon, avait aussi de puissantes échasses pour parcourir cette ambition démesurée qui s'est nommée Nouvelle-France, de Champlain à la guerre de Sept Ans.

Si on fouille encore les livres, on retrouve à nouveau cette figure du géant bien gravée dans les vers libres de *Ode au Saint-Laurent* de Gatien Lapointe, qui fait parler le fleuve, voire le continent au complet. Avec ses rivages présentés comme « la plante de ses pieds », ses « deux océans » pour « bras [...] le long de son corps » et le « soleil [qui] s'endort sous [s]a tête » de montagnes, l'ode a des ambitions de titans, qui ont vieilli un peu depuis 1962, mais dont le charme opère encore. Les Grands Lacs sont sa « main profonde et fluide » et la voix du poète tonne et plane avec ses accents tragiques, beaux et existentiels. Mais c'est surtout chez Pierre Morency que je retrouve encore mieux cam-

pée la figure du géant, plus intérieure, devenue intime. Le poète et naturaliste, auteur des *Histoires naturelles du Nouveau Monde*, lui prête la parole, avance un pas de plus dans la personnification du géant, et ce, dès les premières pages de ce livre au titre holistique, *La vie entière*. Nous ne sommes pas dans la mesure ici et c'est tant mieux. Le citer vaut presque de regarder le large depuis la terrasse des dunes. Presque.

Je suis la source et le lieu de tes souvenirs premiers. Depuis le début, je suis en toi et en toi je coulerai jusqu'à la fin. Jamais tu ne pourras te démettre de moi. Je baigne et j'irrigue les mots que tu as appris, dont tu as besoin pour penser et pour dire ce qui arrive en toi. Pas un jour de ton existence où tu ne m'as vu passer de près ou de loin. Le paysage, c'est moi. Le voyage, c'est moi. Rapproche-toi encore plus de moi si tu veux vraiment exprimer la substance de ta vie, si tu veux libérer ton esprit des images qui cherchent à naître et par lesquelles tu veux transmettre ton être aux autres.

Même si je suis un des plus vastes fleuves de cette planète, je suis tout entier présent en ce lieu où tu te trouves. Ici même je suis la source et le golfe, estuaire et rapides, canaux et ouverture de l'océan Atlantique. Tous les lacs, tous les ruisseaux les plus fins, les rus à peine formés qui murmurent dans les herbes, les rivières aux grandes eaux nettes, les lentes et brunes au cours onduleux, toutes les grèves avec leurs criques et leurs baies, toutes les forêts du littoral, les prés salés, les batures, toutes les îles, tous les rochers blanchis de fientes, toutes les falaises et les plages de sable gris, tout cela est en moi et je suis ici. Les eaux entières du pays coulent devant toi. Je transporte la beauté, la richesse et les sens innombrables de toutes les eaux.

«Je suis ici.» Bref, quelque chose d'immense et de tout à fait intense s'impose à soi devant cette entité qu'est le fleuve. Et Grandbois et Morency, comme bien d'autres – on peut penser encore au *Saint-Laurent mon amour* de

Monique Durand, aux *Migrations – Fleuve mémoires* de René Derouin, au *Saint-Laurent* en musique du compositeur André Gagnon, décédé récemment, ou aux émouvantes fugues de Flore laurentienne – vont tenter de le cerner comme tel. Il ne s'impose pas seulement par ses dimensions, mais aussi comme un objet de pensée qui, en effet, nous *plie à son rythme puissant*. Si on peut reconnaître la présence du fleuve, mais qu'on ne peut le voir en entier, le recours à ce trope du géant devient le moyen par défaut de se représenter ce cours d'eau du nord-est de l'Amérique.

Alors, le fleuve, qui est tout de même mesurable, connaissable (il faut imaginer tout le savoir que l'on a accumulé sur son compte depuis les derniers siècles) acquiert inévitablement cette dimension d'incommensurabilité. Nul autre que Pierre Perrault a fait résonner à ce point son interrogation sur cette immensité. Dans *Le visage humain d'un fleuve sans estuaire*, sorte de poème-testament de toute sa réflexion sur le fleuve et le territoire, son étonnement a presque, par moment, les accents du découragement et de l'impuissance :

*comment, en somme, nommer un fleuve*

*aussi vaste que la perte de vue...*

*aussi intempestif que l'inespéré...*

*aussi innocent que l'empremier...*

*aussi inconnu que la découverte...*

*un fleuve qui n'en finit pas*

*d'énumérer ses divergences*

*comme s'il était tous les autres et lui-même à la fois...*

Le géant, comme figure de pensée, est donc un thème philosophique, tout comme on le retrouve dans le *Gargantua* de Rabelais. Le thème du géant n'est donc pas qu'un dérivé mythologique attribué au fleuve, c'est une figure incontournable. Au fil de la tradition littéraire québécoise, un effort remarquable a été fourni, de Cartier et Champlain à Nérée Beauchemin et Louis Fréchette; d'Alain Grandbois et Anne Hébert à plusieurs écrivaines et écrivains contemporains, pour donner un visage – humain – à ce fleuve, lui attribuer une identité et exprimer une volonté de le connaître mieux; on l'a personnifié, on lui a donné la parole. Le moins que l'on puisse faire, c'est de reconnaître ce que cette tradition littéraire exprime depuis longtemps.

C'est de plus une figure de pensée qui inaugure le champ de la science et révèle notre interconnexion au monde. Bien sûr, le géant est fabuleux; il demeure le monstre des contes pour enfants, c'est un titan en lutte contre les dieux, mais si on suit la logique bachelardienne, la fabulation ne nous éloigne pas toujours de l'étude et de la connaissance. Le fleuve est un géant dans plusieurs textes littéraires, mais est «géant» et «majestueux» ce qui renvoie à cette vue holistique à développer à l'égard du fleuve. Le fleuve est-il vraiment sans mesure, incommensurable, comme le soulève l'indignation de Pierre Perreault? Il y a certainement une poésie à le dire incommensurable et infini, mais il y a cette autre poétique à en prendre la mesure.

### **Le géant des scientifiques**

Dans son humilité, la science est une poétique, la fabrication d'un «dire» sur le monde. Marie-Victorin s'interrogeait d'ailleurs sur cette possibilité que les lettres québécoises (canadiennes en son temps) «gagneraient [...] à ce

contact avec la science<sup>1</sup> ? » Il annonçait un Gaston Miron qui voyait dans la flore laurentienne un outil de poète, ou Réjean Ducharme qui en disséminait la connaissance de sa *Flore* dans ses romans. L'historien des sciences Yves Gingras a bien réhabilité récemment, dans *Science, culture et nation*, la pensée du grand naturaliste. Ce que voulait signaler Marie-Victorin, lorsqu'il affirmait cette idée encore neuve et vive pour nous, c'est que la littérature puisse donner du souffle à l'objectivité de la science, et inversement, que la science alimente la possibilité de la poésie; comme les eaux douces en viennent à se mêler aux eaux salées: « Une culture de l'esprit qui reste exclusivement littéraire, tout aussi bien qu'une culture exclusivement scientifique, ne peut décemment s'appeler culture générale<sup>2</sup>. »

À partir de là, il faut reconnaître cette approche plus analytique, celle de la science, qui peut conjointement, avec l'inspiration poétique, constituer cette culture générale à laquelle aspirait l'auteur de la *Flore laurentienne*. Car le proverbe dit juste: *qui trop embrasse, mal étreint*, et l'exaltation doit déposer son nid dans l'étude méticuleuse. Le travail de ces scientifiques qui étudient le fleuve et ses écosystèmes est une somme inestimable: le microscopique, pour permettre le macroscopique. Après tout, ils en analysent les morceaux, segments, parcelles, éléments; espèces marines, fonds marins, sédiments. Ces biologistes et océanographes, ces naturalistes, étudient les espèces aquatiques et leur évolution, retracent par la génétique les espèces passées et présentes, font l'inventaire et, au fond, la lecture du livre du fleuve. Ils fouillent ce fond, permettent d'établir l'état de santé du Saint-Laurent, en

---

1 Marie-Victorin, *Science, culture et nation*, Montréal, Boréal, 2019, p. 56.

2 Ibid, p. 74.

analysant ses eaux, sa température, son acidification, ce que l'on nomme dans le jargon ses « stresseurs », l'impact des pollutions sur son cours et ses vies contenues. Ils évaluent l'érosion de ses rivages, de ses îles, amassent des données pour en constituer un portrait toujours plus fin et intégré, qui permettra ainsi aux instances concernées de prendre les décisions éclairées sur ce fleuve, *chemin qui marche*, comme un géant. Comme l'évoquait déjà l'origine algonquienne de son nom Magtogoek.

Pourtant, si la mesure est la façon la plus rigoureuse de connaître le géant fluvial, même les scientifiques admettent la difficulté à développer un point de vue global sur lui. Philippe Archambault, biologiste à l'Université Laval, dans une émission diffusée sur *Savoir média*, et cité également dans *L'actualité*, reconnaît cette difficulté. « Il faut avoir une vision plus holistique<sup>3</sup> », affirme-t-il en évoquant son projet d'étudier les organismes vivants des fonds du tronçon du fleuve entre la ville de Québec et le lac Saint-Pierre. Son inquiétude principale, admet-il, réside même dans ce manque de perspective :

On ne le suit pas assez. On a le Saint-Laurent, au cœur de nos vies, de notre économie, de notre culture, presque au cœur de l'Amérique du Nord, et on ne le suit pas en permanence, on n'a pas de données en temps réel [...] ça nous prend vraiment cette vision holistique du Saint-Laurent, qui est sur des milliers de kilomètres [qui implique] l'économie, les pêcheries, des gens qui vivent du Saint-Laurent. Ce qui m'inquiète, c'est qu'on ne l'a pas mis au centre de notre vie comme étant presque le poumon autant économique que culturel. [...] On le voit souvent comme étant présent, mais pas au cœur<sup>4</sup>.

3 Jean-Benoit Legault, « Des chercheurs de l'U. Laval étudieront la biodiversité du Saint-Laurent », *L'actualité*, 29 avril 2019.

4 *Couple de nerds*, « Yo, le fleuve, ça va ? », *Savoir média*, <https://savoir.media/clip/yo-le-fleuve-ca-va> [en ligne]

Malgré tout, pour peu que l'on considère ces instituts et centres de recherche consacrés au Saint-Laurent, on constate que l'expertise sur le fleuve est colossale, regroupant biologistes, hydrologues, océanographes, chimistes, géographes, géologues, écologistes. Michel Starr de l'Institut Maurice-Lamontagne, qui étudie le niveau d'acidification dans le fleuve, reconnaît comme Archambault que « *Le Big Picture*, l'ensemble du fleuve, il est difficile à capturer. » Les chercheurs, travaillant dans leur discipline, collaborent évidemment, mais encore trop peu. La vue élargie, force est de reconnaître qu'elle est dure à obtenir. Ceux qui en prennent les mesures et en développent le portrait voient clair sur l'ampleur du défi. Pour ma part, en bon flâneur, j'ai multiplié les points de vue du fleuve ces dernières années pour me rendre aussi à l'évidence qu'on ne peut pas tout voir de ses yeux, et incidemment, qu'on ne peut non plus tout concevoir par l'esprit. Les clichés ont leur vérité : majestueux et géant, il nous dépasse littéralement et debout sur les épaules des dunes, on se sent comme un nain.

C'est en ce sens que l'appel lointain de Marie-Victorin de définir une culture générale adjoignant et combinant les lettres et les sciences, retrouvent aujourd'hui un argument de plus avec l'avènement de la conscience écologique et l'urgence d'agir contre les changements titanesques se jouant à l'échelle de la planète. Et là encore, la vue d'ensemble n'est pas du tout simple à développer, cédant parfois ses efforts au scepticisme et à l'indifférence.

La science sur le fleuve a ainsi besoin de son relai, de sa médiation, de cette culture générale. Pour les besoins de la vulgarisation et de la sensibilisation, il est même heureux de retrouver d'ailleurs dans des textes scientifiques de renom, ce besoin de figurer, encore, et de personnifier le fleuve et le territoire. J'en prends pour

exemple ce texte important sur le Saint-Laurent paru en 1967 dans les *Cahiers de géographie*. *L'Esquisse pour une biogéographie du Saint-Laurent* devrait d'ailleurs s'imposer comme un classique. L'éminent botaniste et ethnologue Jacques Rousseau avait en effet rédigé un long article décrivant avec la modestie de l'esquisse l'entièreté du paysage laurentien, comme on regarderait un visage :

Dans un monde où tout se mesure au temps des hommes, la tranchée laurentienne semble immuable. [...] Le bouleversement des terrains qui prépare le paysage quaternaire n'est pas toujours l'œuvre de cataclysmes, mais plus fréquemment le résultat de mouvements lents, imperceptibles à l'échelle de nos concepts psychologiques. Voit-on les rides et les crevasses se graver à la surface de la peau ? (p. 183-184)

Puis Rousseau ajoute ironiquement à propos du territoire laurentien cette petite pointe digne d'un calepin de flâneur :

La vieillesse n'est pas un âge nouveau, mais le bilan d'une trop longue jeunesse (p. 184).

J'ai lu ce texte de Jacques Rousseau avec beaucoup de curiosité et je trouve même que le reste de sa description des transformations géologiques devient, à certains moments, un poème à lui seul ! Le passage des glaciations, pris de haut, devient un enfant qui joue, littéralement, un jeu dans l'espace et dans le temps :

La terre a connu plusieurs vagues caloriques, mais la dernière glaciation quaternaire, à trois reprises, burine le pays, façonne roches moutonnées et monadnocks, creuse des auges, sculpte des verrous, approfondit les vallées, abandonne partout ses blocs erratiques, strie la roche, dépose dans le lit exhaussé des ruisseaux sous-glaciaires le sédiment des eskers, édifie les moraines et sème les lacs (p. 184).

Impossible de ne pas ressentir à travers cette vulgarisation, le plaisir du botaniste à décrire le passage du glacier et la naissance de la vallée laurentienne. Sa phrase contient à la fois de nombreuses informations géologiques, mais elle s'enrichit de ces verbes qui évoquent tour à tour le jeu, la créativité artistique, la construction, la puissance de l'excavation et la main du paysan qui sème. Ce ne sont pas seulement les paysages qui sont multiples, c'est le geste ici qui est multiple.

Entre science et poésie, une part de nous, tentée par l'universel, s'éprend à l'occasion à vouloir transcender les mesures et se laisser emporter au large comme un appel aux sources vives. C'est ainsi qu'on colle au fleuve les mots qui disent le mieux cette plénitude d'être, la «majesté» de ce «géant». Mais la rencontre du géant – si je peux m'exprimer ainsi – implique une réponse, une responsabilité, un principe organisateur qui, de la poésie à la science, œuvre, comme l'écrivait Marie-Victorin, à une culture générale qui soit fondée non seulement sur des principes universels comme la liberté, l'égalité, la justice, mais aussi sur les écosystèmes sur lesquels s'érige toute société. Cette vue holistique – cette vue de géant – implique ainsi une propédeutique et une pédagogie pour celles et ceux dont la vie en dépend.

### **Peut-on rencontrer le géant ?**

Chez Gilles Vigneault, enfin, j'ai retrouvé, encore!, l'inévitable figure. Chez le poète et chansonnier, il est bienheureux et festif le géant! Dans *Les gens de mon pays*, Vigneault parlait d'abord d'un homme fort et ensuite de toute la faune de son peuple. Mais il y a un intéressant parallèle entre son Jos Montferrand, géant légendaire s'il en est, et l'eau et le ciel. Comme si son véritable interlocuteur était plutôt – justement – cette eau et ce firmament, cette grandeur devant soi.

*Le cul sur le bord du cap Diamant*

*Les pieds dans l'eau du Saint-Laurent*

*J'ai jasé un petit bout de temps*

*Avec le grand Jos Montferrand*

*D'abord on a parlé du vent*

*De la pluie puis du beau temps*

*Puis j'ai dit : « Jos dis-moé comment*

*Que t'es devenu aussi grand*

*Que t'es devenu un géant »*

*Le cul sur le bord du cap Diamant*

*Les pieds dans l'eau du Saint-Laurent*

*J'ai jasé un petit bout de temps*

*Avecque l'eau puis le firmament*

Comme sur le bord du Cap-Diamant, sur les hauteurs de Saint-Siméon, dans Charlevoix, ensuite rendu à Tadoussac, personne ne manque d'apercevoir le fleuve et le ciel. Mes yeux auraient voulu tout prendre lorsque j'y suis passé la dernière fois, c'était presque involontaire. Ils auraient voulu regarder ailleurs que la route droit devant, quitter les livres et les citations, ne lire que le dehors, l'extérieur avec ses formes multiples, plus réelles que les images de la littérature ou les données de la science.

\*

Depuis la route qui couronne les montagnes, avec ma fille, j'appréhende le fjord. Voici Baie-Ste-Catherine et voici le traversier. Puis l'embouchure du fjord. Un agent nous demande de rester près de nos véhicules, le bruit des moteurs gronde. Résonne un texto, puis résonnent les mots de deux enfants, à quelques mètres de moi, qui s'agacent, tout petits, aux pieds de leur père. Les gens sortent de leur véhicule pour prendre l'air du pays.

À Tadoussac, on reprend la 138 et puis on peut tourner à droite pour suivre la rue principale. Une fois dépassés les maisons, cette église reconstruite, les petits bistros, on pressent le côté unique, un peu bohémien et très boréal de Tadoussac, on voit cette école primaire qui surplombe la baie. Je roule encore un peu dans le rang du Moulin-à-Baude et puis, sur cette route, dans la forêt, le tapis de la terre se retire presque d'un coup, vire au sable, se sort de l'humus. Il n'y a pas d'autres autos dans le rétroviseur. Des conifères tiennent sur ce sol de sable, essaimés, regroupés en petits bosquets, en îlots, en bandes, s'espacent, tout poliment. Au bout de rien, de deux kilomètres, la forêt s'ouvre sur un terrain découvert, un grand belvédère. J'arrête l'auto. C'est ainsi que je me suis retrouvé aux dunes.

S'y trouvaient d'autres véhicules, deux minivans, un VUS, une moto. Un dix-huit roues aussi. Mais il y avait peu de gens. Ceux qui y étaient se faisaient discrets; des familles, des amoureux ou des solitaires. J'ai vu quelques tables de pique-nique vides et j'ai senti qu'au fond, ce sont surtout des initiés qui viennent ici. Des résidents du coin ou alors des touristes comme moi, chanceux d'être des fouines. Toute présence se fait discrète aux dunes, tout groupe se dissout dans le sable, se disperse comme les cailloux.

Ce soir de juillet où je m'y suis retrouvé, la lumière était douce. Le ciel tendait à l'orange et, strié de nuages, il ressemblait à des lignes artistiques dans un cahier d'enfant. Il n'y avait pas de tension dans l'air. J'ai eu le sentiment que ce n'était pas une halte ordinaire : raison première d'écrire ce texte. On ressent dans ces moments ce que le temps peut avoir d'agréablement différent : il se suspend comme on aime à le suspendre, en plein cœur de l'été.

Cette longue pente de sable qui descend et que je descendrai avec ma fille, en ce jour de l'été 2020, est immense de sable fin, belle comme la peau de la terre, comme le dos d'une femme lointaine, abrupte comme un désert qui a basculé. Des mètres et des mètres de descente. À ses pieds, à marée basse, la plage s'étale en une longue terrasse ; le regard ne peut pas ne pas être emporté. La route m'a mené ici et j'aurais pu passer à côté. Mais pour l'instant, rien qu'un instant que j'ose arracher aux obligations de la vie – est-ce que je peux le dire ainsi ? – : il n'y a que moi qui importe. Elle veut me dire quelque chose, cette dune de Tadoussac. Je cherche le sens de ce paysage de géants, je le cherche immensément, et l'ultime conclusion, c'est qu'il est juste inspirant, et que dans un moment comme celui-là, on se sent un centre, pour soi-même.

Le temps s'étire comme si on ralentissait le filet du sablier et alors, naît la belle illusion de ne même plus être dans le temps quotidien. Debout sur la dune de Tadoussac, ce que je vois, c'est un temps millénaire. Je me sens debout sur les siècles. Cette mer, devant moi, acquiert même quelque chose de primitif, revendique sa vérité primitive. Le temps est comme distendu, pacifié ; il rejoint les pas lents de la tectonique des plaques et des âges géologiques de millions d'années, loin de la fulgurance et du présentisme de notre époque. On se sent privilégié d'être là, comme le premier à voir cela.

Tout cela.

Mais, au fond, je m’amuse. Je m’amuse à me prendre pour un géant, sur l’épaule des dunes. J’alimente cette prétention que mon moment est un regard sur des siècles, que je suis au-dessus de toutes les tristesses et de toutes les joies transitoires, dans un temps beaucoup plus global où les années remplacent mes minutes, où les décennies sont des battements de cœur, où mon existence n’est plus dans la pente, comme un caillou éparpillé.

Je m’amuse à transcender le calendrier, à le dissoudre dans la marée des millénaires. Ce que j’essaie de voir, c’est une mer plus haute et des glaciers fondre, ce que les géographes nomment la calotte Inlandis laurentidien qui a retiré ses langues de glace il y a plusieurs milliers d’années; voir de grandes rivières naître et transporter ce sable, ce gravier, ces sédiments, ce grain, cet épierrement, vérités et variétés de l’impitoyable passage, dans de nouvelles embouchures et de nouveaux deltas. Cela est fabuleux.

Mais c’est *fabuleux*. De belles fabulations. Ces dunes – au fond, – correspondent à une ancienne embouchure, c’est tout. Un point de chute dans une gigantesque fosse marine. Tout s’y rejoint, tout s’y dépose.

Arrêtons cela ici. C’est grisant, mais je me mens un peu à moi-même, je m’invente des histoires, je dévie et je fabule en me prenant pour un géant, debout sur mes échasses imaginaires, sur les dunes de Tadoussac.

À côté de ma voiture, finalement, il y a cet homme et cette femme appuyés contre la leur et regardant le large, comme moi et Simone. Ils viennent de Sacré-Cœur, sur les bords du fjord. Lui, il fut pendant des années monteur de lignes électriques pour l'Hydro, géante à sa manière. Le village de cet homme est beau, dit-il. Il a eu quatre enfants. L'un d'eux est mort noyé dans le fleuve il y a plusieurs années. C'est avec une grande tristesse dans la voix qu'il me raconte cela. Les autres ont une belle vie par contre; ils n'habitent plus le coin, mais viennent visiter leurs parents de temps à autre, avec les petits-enfants et «ça nous rend bien heureux», ajoute-t-il. J'imagine que leur maison est bien tenue, et que le soir la télé est allumée, à l'heure du souper. On a fait connaissance; je ne me rappelle plus tout ce que nous nous sommes dit. Ce n'est pas grave. C'était juste bien, sincère et vrai. On a parlé *de l'eau et du firmament*, bien entendu, comme Vigneault et son géant de la chanson. Sa femme est allée parler à ma fille, lui poser des questions sur ses vacances, sur son école, sur ce confinement qui nous rapetisse, et sur la fin de son été. Nous sommes partis avant eux. «Ils peuvent venir souvent ici, ai-je dit à ma fille les mains sur le volant, l'œil dans le rétroviseur, ils n'habitent pas loin.» Le bon vertige que j'ai ressenti, c'est sûr que lui aussi vient s'en griser un peu. Et elle avec lui, lui avec elle, certains soirs d'été, et sans doute lors des automnes nord-côtiers lumineux. Pour une halte de courte durée, pour une impression prétentieuse de transcendance. Comment pourrait-on se priver de ces sentiments de géants? ♦

Luc Bouvier

# LES SACRIFIÉS DE LA BONNE ENTENTE

Histoire des francophones  
du Pontiac



## Une histoire régionale qui témoigne de notre histoire nationale!

Paru d'abord en 2002, le tirage épuisé de la première édition des *Sacrifiés de la bonne entente* a fait ressortir le besoin de la nouvelle. Nous avons récupéré les fichiers d'impression et la Société Pièce sur pièce a revu complètement la mise en page et les illustrations de cet ouvrage essentiel. Charles Castonguay complète cette édition avec une postface sur la situation actuelle dans la région.

En vente à la boutique: [action-nationale.qc.ca/boutique](http://action-nationale.qc.ca/boutique)  
ou chez votre libraire

308 pages      25 \$  
ISBN 978-2-89070-002-4

# Le magazine des essais québécois

Des centaines de  
recensions publiées  
depuis 2007!



Des entrevues  
et des extraits  
en primeur!

Les Cahiers de lecture de L'Action nationale  
3 numéros par année

abonnements et achats  
[actionnationale.quebec](http://actionnationale.quebec)

# Lectures

## Lectures

### **Recensions**

FRANÇOIS-OLIVIER DORAIS 120  
L'École historique de Québec. Une  
histoire intellectuelle

NOURA KARAZIVAN ET JEAN LECLAIR  
(DIR.) 123  
L'héritage politique et  
constitutionnel de Pierre Elliott  
Trudeau

### **Note critique**

Pascal et la proposition chrétienne  
de Pierre Manent 128  
-Milad Saliba

**FRANÇOIS-OLIVIER DORAIS**

*L'École historique de Québec. Une histoire intellectuelle*  
Montréal, Les éditions du Boréal, 2022, 475 pages

Dans *Cité libre* en 1966, le jeune historien Serge Gagnon donne pour la première fois l'appellation contrôlée « École de Montréal » au trio des historiens Maurice Séguin, Michel Brunet et Guy Frégault, membres du nouveau département d'histoire de l'Université de Montréal, fondé en 1946. Jean Lamarre a fait en 1993 une étude exhaustive de « l'École de Montréal » sous un titre évocateur : *Le devenir de la nation québécoise*. L'École de Montréal est connue parce que ses thèses à propos des effets déstructurants de la Conquête portaient et furent portées par un horizon politique et nationaliste, et qu'elles ont façonné la pensée de Denis Vaugeois, de Denys Arcand et de Robert Comeau, parmi d'autres. En opposition dialectique, on a créé « l'École de Québec », identifiée au trio Marcel Trudel, Fernand Ouellet et Jean Hamelin du département d'histoire de l'Université Laval fondé en 1947. Les travaux de cette « École » défendent l'idée que la condition économique subalterne des Canadiens français, au fil de l'histoire, a relevé d'eux-mêmes et non des effets de la Conquête anglaise. Ouellet, l'historien quantitatif et polémiste, en a rajouté d'ailleurs en cognant à coups redoublés sur l'habitant à la « mentalité traditionnelle ».

François-Olivier Dorais n'a pas tenu pour acquis que l'École de Québec en fut une... En scrutant la biographie et les travaux des trois historiens, il a plutôt vu chez ces pratiquants de l'histoire critique, quantitative, inspirés de la revue *Annales (Économies, Sociétés, Civilisations)* de Paris, une équipe de chercheurs, une «école de recherche». Il présente ces historiens comme des initiateurs de domaines de recherche surtout en histoire économique et progressant vers l'histoire sociale, ouvrière, voire, de façon inattendue, vers l'histoire intellectuelle. Par exemple, les travaux du premier Ouellet, entre 1950 et 1960, portent sur les Papineau mari et femme, sur Viger, Lartigue, Parent, et font se croiser l'histoire des idées et celle des mentalités. Les historiens de Laval n'ont pas eu de chef de file, n'ont pas proposé de «métarécit», Ouellet ne fut jamais au département d'histoire, mais à la faculté de commerce; leur postérité conforte leur désignation d'un commando de chercheurs.

Étudier la naissance de départements d'histoire dans l'après-guerre – ou celle des Sciences sociales à Laval –, c'est inévitablement se retrouver dans le changement et sa compréhension. On comprend, par exemple, que la revue *Cité libre* (1950-1971), promotrice de la modernisation, de la modernité et d'une certaine culture de liberté individuelle, épingle le nationalisme de l'École de Montréal qui, elle-même, associe pendant la Révolution tranquille la pensée des historiens de Laval au fédéralisme de certains collaborateurs de cette revue. L'ouvrage de F.-O. Dorais est de ce point de vue une claire radiographie de la construction de l'histoire, une analyse de la fabrique de l'histoire. On pense ces jours-ci «revisiter» l'histoire; chaque génération la revisite, l'interpelle avec ses préoccupations et ses questions. Trudel et Ouellet l'ont fait en s'intéressant à la laïcité au moment où naissait le Mouvement laïque de

langue française (1961). Ils en ont d'ailleurs payé le prix en quittant l'Université Laval pour l'Université d'Ottawa.

On peut se demander pourquoi l'auteur n'a pas fait une place à Claude Galarneau dans son portrait de groupe. Il fut pourtant leur contemporain à titre de premier étudiant du département d'histoire de l'Université Laval; il fut aussi le promoteur des *Annales* et un autre véritable entrepreneur d'un domaine historiographique inédit, celui de l'histoire culturelle. Galarneau n'a pas tenu de longs discours sur la Conquête et il n'a pas fait grand cas du fait que l'imprimerie et d'autres institutions culturelles arrivent avec les Anglais. Il est parti de cette réalité tout en faisant sa thèse à Paris sur *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)*, thèse publiée en 1970. C'est parce que je suis du sérail que je vois Galarneau parmi le groupe de Laval. Mais sans doute que F.-O. Dorais a opté pour la mémoire de l'École de Québec plutôt que pour une histoire du phénomène. Voilà un historien d'une nouvelle génération attentif à la mémoire si valorisée dans tous les coins du patrimoine et à laquelle il faut parfois sacrifier. Mais l'auteur est de son temps, est conscient de la différence entre mémoire et histoire et il a opté pour le souvenir de ces écoles, plutôt que pour leur «déconstruction».

Cette histoire de la mémoire d'un «label collectif» illustre ce qu'on fait de l'histoire dans la conversation publique. Voici un livre passionnant, impeccablement documenté et écrit d'une plume alerte.

Yvan Lamonde  
Historien

**NOURA KARAZIVAN ET JEAN LECLAIR (DIR.)**

*L'héritage politique et constitutionnel de Pierre Elliott Trudeau*  
Toronto, Lexis Nexis, 2020, 567 pages

Issu d'un colloque organisé au moment du 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Pierre Elliott Trudeau, ce livre est un ouvrage collectif bilingue regroupant une vingtaine d'auteurs. Il aborde les thèmes du fédéralisme, du nationalisme, des peuples autochtones, du multiculturalisme, du bilinguisme et enfin de la légitimité constitutionnelle, du rapatriement de la Constitution et de la Charte canadienne des droits.

Le premier texte, signé par le constitutionnaliste écossais Stephen Tierney, remarque que Trudeau père défend un fédéralisme moniste refusant le pluralisme territorial et misant donc sur le bilinguisme plutôt que l'autonomie québécoise pour préserver le français. À la lumière du fait que seule une approche territoriale peut assurer l'épanouissement d'une langue minoritaire dans un plus grand ensemble, on ne peut qu'être d'accord avec Tierney qui critique sa sociologie de la nation confuse et superficielle. Le texte suivant, de Jean Leclair, va un peu dans le même sens en soulignant que sa pensée fédérale était marquée au fer de l'antinationalisme québécois, au point où il accusait le Québec d'être indifférent, voire hostile, envers les droits de francophones des autres provinces; ce que Leclair semble considérer comme vrai, en nuancant toutefois par un rappel que ces droits étaient d'abord de la responsabilité des autres provinces (mais oubliant de souligner que des francophones des autres provinces se sont souvent opposés au droit du Québec de promouvoir le français). Parlant de nuance, André Lecours, Daniel Béland et Gregory P. Marchildon affirment dans leur chapitre que malgré son image de centralisateur liée à son usage du pouvoir fédéral de dépenser, en matière de fédéralisme fiscal Trudeau père aurait été plus décentralisateur.

Dans le chapitre suivant, l'avant-dernier de la partie sur le fédéralisme et non le dernier comme l'affirme l'introduction, Jeremy Webber remarque que Trudeau l'intellectuel était décentralisateur, alors que Trudeau le politique était centralisateur, et plaide quant à lui pour une action citoyenne aux deux niveaux de gouvernement afin de relever des défis d'ampleur comme la réduction des inégalités économiques. Enfin, Alexander Pless explique que Trudeau père était favorable au fédéralisme coopératif, des programmes sociaux provinciaux pouvant être un premier pas vers des programmes sociaux « nationaux ».

La partie II sur le nationalisme s'ouvre sur un texte de Dominique Leydet portant sur l'idée qu'elle attribue à Trudeau père selon laquelle le sentiment d'appartenance des citoyens envers l'État multinational peut se développer grâce à un calcul rationnel sur les bienfaits d'un tel État, combiné à un élément émotif que des symboles associés à un tel État peuvent susciter (drapeaux, etc.). Elle évoque ensuite l'échec de cette idée en Europe, sans toutefois insister sur le fait qu'au contraire ce genre de symboles ont pu nuire à la cause européenne en irritant nombre de Britanniques pour qui l'Europe ne devait pas être plus qu'un espace de libre-échange. Elle complète son propos par une analyse de l'importance des partis politiques pour l'intégration.

La contribution de Frédérick Boily souligne que si Pierre Trudeau était plus dur dans ses propos contre le nationalisme québécois, qu'il associait au fascisme et au nazisme, que dans ses propos contre le régionalisme de l'ouest, en revanche sa réponse politique aux deux était similaire: plus de nationalisme canadien et de centralisation. Dave Guénette et Félix Mathieu résument de leur côté l'horizon normatif de Trudeau père: Charte cana-

dienne, bilinguisme, multiculturalisme, fédéralisme territorial symétrique, plutôt que fédéralisme multinational asymétrique, et gouvernement « national » fort. Puis, ils démontrent que son opposition à un droit de veto constitutionnel et un statut distinct pour le Québec a affaibli ce dernier.

La troisième partie, consacrée aux peuples autochtones, regroupe des textes d'Aimée Craft et de Geneviève Motard qui insistent, pour l'un, sur l'impact du livre blanc de Trudeau proposant l'abolition des réserves indiennes, qui a été à l'origine d'une mobilisation sans précédent des peuples autochtones, et, pour l'autre, sur l'arrêt Calder ayant reconnu une valeur juridique aux titres ancestraux, ce qui a mené à la politique de règlement des revendications territoriales du gouvernement Trudeau père.

La partie IV portant sur le multiculturalisme s'ouvre sur un texte de Dia Dabby qui analyse différentes interprétations du multiculturalisme, notamment dans le contexte de décisions judiciaires relatives à la religion. Elle parle juste avant du multiculturalisme de Trudeau père, axé sur la lutte aux discriminations et l'identité individuelle (et auquel son fils adhère, mais en insistant davantage sur la diversité religieuse), et aux multiculturalismes des universitaires qui varient un peu; Will Kimlycka souhaitant moins d'intervention judiciaire dans ce domaine que Gérard Bouchard. Le texte de Luc B. Tremblay qui suit argumente que l'article 27 de la Charte canadienne sur le multiculturalisme peut subordonner l'interprétation de cette charte à l'obtention de résultats, en termes de promotion de la diversité, ou plus simplement imposer aux tribunaux de tenir compte de la diversité. Seule cette dernière conception serait conforme à la pensée de Trudeau père, mais c'est la première que la Cour suprême aurait retenue.

Enfin, Richard Moon situe la jurisprudence canadienne relative à la neutralité religieuse de l'État dans la foulée de la pensée trudeauiste.

La partie V consacrée au bilinguisme débute par une contribution d'Emmanuelle Richez et Emilie Weidl sur la vision du bilinguisme de Trudeau père fondée sur le principe de personnalité linguistique et donc hostile au renforcement du français au Québec. Dans ce domaine, Trudeau le politicien aura été fidèle à Trudeau l'intellectuel, car sa *Loi sur les langues officielles* et son droit à l'éducation dans la langue de la minorité provinciale sont conformes à cette vision. Paul Daly défend pour sa part le bilinguisme législatif, non pas tant pour favoriser la connaissance du droit, qui avoue-t-il est rendue plus ardue par ce bilinguisme, ou pour avoir une loi meilleure ou qui reflète mieux les rapports de force politiques, mais parce qu'un tel bilinguisme serait une marque de respect envers les membres des groupes linguistiques concernés, du moins dans la pensée trudeauiste.

La sixième partie qui clôt l'ouvrage s'ouvre par un texte original dans lequel Hoi Kong présente la pensée de Trudeau père comme étant proche de la pensée républicaine de Philip Pettit. Richard Albert évoque ensuite le choix de Trudeau de ne pas tenir de référendum au moment du rapatriement de la Constitution et le fait que cela limite sa légitimité sociologique. Noura Karazivan et Jean-François Gaudreault-Desbiens soulignent que ce déficit démocratique est particulièrement fort au Québec, qui n'a pas consenti à ce rapatriement, ce qui pourrait expliquer son usage plus fréquent de la disposition de souveraineté parlementaire dite de dérogation, notamment dans la loi 21. Lise Brun s'attarde aux influences internationales ayant affecté Trudeau et sa charte, de sa conception

à sa jurisprudence récente en matière de droit de vote. Et Richard Bellamy conclut en abordant le constitutionnalisme politique britannique et en comparant le rapatriement et le Brexit.

Bref, il s'agit d'un ouvrage collectif sur la pensée politique et constitutionnelle de Pierre Elliott Trudeau globalement honnête, même s'il se présente comme étant critique sans inclure une contribution qui le serait radicalement. Il permet d'approfondir les réflexions sur cette pensée pourtant déjà bien documentée. Ne serait-ce que pour cette raison, il fait ressortir que la pensée politique et constitutionnelle de René Lévesque, un peu moins bien documentée, mériterait un ouvrage du genre.

Guillaume Rousseau  
Professeur titulaire

## **Pascal et la proposition chrétienne de Pierre Manent**

*La proposition chrétienne de Pascal* est un autre livre de haute couture que nous offre Pierre Manent. En fin philosophe, Manent nous décortique la proposition chrétienne de Pascal dans tous ses aspects, qu'ils soient politiques, philosophiques ou même théologiques. Nous ne sommes pas qu'en face d'un chef-d'œuvre d'érudition, ni d'ailleurs d'un prosélytisme simplet, mais d'un appel à la conscience européenne, occidentale même pourrait-on dire. Pour Pascal, l'homme européen, l'homme occidental ne peut plus se comprendre s'il perd la saisie de la religion qui a fondé sa civilisation, le christianisme. Comme Québécois, en tout cas, la proposition nous apostrophe tout autant; cela même relève pour nous d'une acuité particulière depuis notre abandon de la religion catholique.

Revenons maintenant à l'organisation du livre : chacun des chapitres est une dialectique entre Pascal et disons, faute de mieux, d'un adversaire idéologique. C'est par l'opposition des idées que Manent nous propose une plongée dans l'univers pascalien. Comme tout bon chrétien, et après une introduction sur la situation historique de l'aventure pascalienne, Pierre Manent commence par nous expliquer qui est le dieu de l'Ancien Testament, le dieu de la Torah

---

\* Informaticien et étudiant en maîtrise de philosophie à l'UQAM.

pour user d'un terme plus œcuménique. Israël n'est-il pas le frère aîné des disciples du Christ? Mais qui donc est ce dieu? La Torah nous présente un dieu tout puissant, mais qui recherche la compagnie des hommes. Différent du dieu d'Aristote: du dieu cause première, de l'immobile principe de toute mobilité. Il y a, là, la première confrontation. Entre le dieu des philosophes, cause efficiente et finale, mais indifférent à notre monde, et celui des juifs, Dieu créateur, et pouvons-nous rajouter, tout-puissant, mais qui se préoccupe du plus petit soubresaut de l'âme humaine, il y a, en l'occurrence, l'inouïe proposition du dieu ami des hommes. Ces deux mouvements opposés se sont retrouvés dans la pensée du christianisme latin: celui de Dieu cherchant une relation intime avec l'homme; l'autre versant, d'un dieu plus abstrait, éloigné de la condition humaine. On peut comprendre la synthèse thomiste comme une tentative de réconciliation entre ces deux pôles.

Pascal lui choisit clairement: il ne veut discourir qu'à propos du dieu personnel. Le dieu aristotélien, produit de la réflexion philosophique, ne lui était pas d'un grand intérêt. En effet, le penseur de Port-Royal ne voyait pas dans la philosophie de son époque une voie convaincante: elle ne pouvait assouvir les besoins spirituels de l'âme humaine. De plus, ne pouvant, pour utiliser un terme moderne, être un outil de masse, elle ne pouvait convertir. Pascal, cependant, ne rejette pas la raison, mais la métaphysique médiévale: pour lui, nous dit Manent, elle ne peut convaincre un homme de se tourner vers le dieu d'Abraham.

La question de Dieu reste sans aucun doute essentielle. Elle ne peut être mise de côté. Il faut parier: voilà la devise de Pascal. On ne peut être agnostique sur la question, Pascal est emphatique. Ou bien, il existe un créateur, ou bien nous sommes face à un monde sans sens. Ici, on

retrouve le génie de Manent: il nous soumet une reconstruction du pari pascalien. On en connaît la forme générale: vaut mieux parier sur l'existence du divin que de le nier. Qu'avons-nous à perdre? Rien, nous dit Pascal; mais, à contrario, tout à gagner.

Manent nous propose de raffiner ce raisonnement. Pour comprendre la teneur de la proposition pascalienne, il faut nous mettre dans ce dilemme cornélien du pari obligé: nous, vivants devons jouer le jeu! Pascal, nous dit Manent, veut que nous puissions différencier entre le possible et le probable, et ce, pour mieux comprendre les tenants de notre sort. C'est seulement sous cette condition que le pari pourra être bien entrepris.

Si le dieu ami des hommes fait seulement partie du possible, alors il est non seulement louable, mais raisonnable de tout donner pour le suivre. Autrement dit, on ne peut comparer les gains infinis que nous pouvons encourir avec les gains limités que nous offre la réalité présente. En usant de ce raisonnement, on s'aperçoit de la rationalité du choix chrétien. À tout le moins, on peut le concevoir. Il n'est, en sorte, pas raisonnable de miser sur cette vie présente: nous y contentons par choix de cœur et non de raison. Il est naturel de s'aimer; mais peut-on dire que l'amour propre, l'amour de soi, soit rationnel?

Pascal, nous dit Manent, répond que non. Il y a, dans la déconstruction de l'amour-propre une sorte de pique lancée à l'irrégieux. L'élan du cœur est même chez vous dépourvu de raison: pourquoi donc critiquez-vous le christianisme qui dépend, malgré tout, d'un pari rationnel? L'offre chrétienne de Pascal ne s'arrête pas à ce gage, loin de là. Mais alors, qu'en est-il de l'irrationalité du plus fameux pensionnaire du Port-Royal? Évidemment mal comprise, rétorque Manent.

En effet, Pascal nous propose une répartition tripartite du monde : le monde de la chair – celui de la masse humaine –, le monde de l'esprit – celui des sciences et de la philosophie –, et finalement, la plus grandiose entre tous, celui du cœur. Chacun a sa structure et sa gloire propre, tout en étant, l'un pour les autres, imperméables. Le monde de l'esprit, ou celui de la science, si on préfère, doit être celui de la méthode scientifique. Mais on se trompe si on recherche à placer la religion sous cette case : elle fait partie d'un autre royaume, celui du cœur. Il faut s'équiper du doute lorsqu'on étudie les lois matérielles de ce monde ; la théologie doit, quant à elle, conserver le message de la révélation.

Pierre Manent, semble cependant critiquer la tripartie pascalienne. À tout le moins, il y met un bémol : N'y a-t-il pas de la sagesse dans la politique ? L'ordre philosophique ne peut-il pas s'entrecouper avec celui de de la sainteté ? Comment devrait-on placer Socrate : comme le Christ, il n'eut ni éclat ni puissance ; il fut cependant plus glorieux que tous nos rois et probablement plus influent que la masse de nos philosophes. Manent, semble paradoxalement donner partiellement raison aux Grecs anciens contre le très chrétien Pascal. C'est, en tout cas, ce que laisse entrevoir une lecture rapide du texte. Pas encore un moderne, et n'étant plus un ancien, Pascal ne peut être classé facilement. Voyant l'ordre scientifique poindre à l'horizon, le polymathe français s'oppose à son hégémonie. Nous ne pouvons tout placer sous le règne de la géométrie. Ici encore, la tripartie pascalienne nous est d'un grand secours. Laissons à chacun son domaine et tous seront bien gardés.

C'est ce que veut Pascal. Cependant, il le voit bien, l'ordre moderne est une confusion des strates : il y a bel et bien alliance entre l'ordre de la concupiscence et celui de l'esprit ; nous ne pouvons faire mine de nous opposer à cette

réalité, encore plus vraie, plus pertinente de nos jours que durant la période des lumières françaises : c'est cette coalition que nous nommons progrès. Un Musk, malgré toutes ses frasques, est un porte-étendard actuel. L'aisance matérielle, alliée du grand capital et du génie scientifique, nous y sommes bel et bien chers amis. Pascal, ne s'arrête pas en si bon chemin. Il est tout aussi critique de l'alliance entre le cœur et l'esprit qui fut l'apanage du Moyen-Âge européen. La science moderne détrôna le rapport intime que l'Église catholique put lier avec la philosophie grecque à travers des grands penseurs comme Thomas d'Aquin. Galilée ne fut point démis, car coupable d'impiété envers l'évangile, mais pour son attaque envers la synthèse médiévale.

Pascal s'oppose à cette confusion des genres : il critique, en l'occurrence, tout autant l'institution ecclésiastique que l'hybris moderne. On ne peut comprendre, mettre toute la nature, sous l'empire de la géométrie – des sciences dirons-nous aujourd'hui. Le monde, notre monde phénoménologique, pourrait-on dire, ne peut être contenu par les lois de la science. En grand scientifique, pourfendeur de la domination de la métaphysique ancienne sur la science, Pascal veut éviter la domination absolue de cette même science. Il y a là un subtil équilibre à trouver. L'ordre de la grâce possède sa logique expérimentale ; elle n'est donc pas vide de rationalité ; cette logique cependant n'est pas celle de la science, ni même celle de la philosophie.

C'est dans la recherche de ce logos, propre à la foi, que se finit l'essai de Manent. En l'occurrence, le propos de Manent retourne à l'intime. Avec Pascal, il nous pousse à comprendre la spécificité chrétienne et son rapport avec notre plus profonde intimité. La religion chrétienne se propose, comme une révélation de l'homme à lui-même. Quelles autres religions ou philosophies nous expliquent

mieux notre condition ? Par l'entremise de Pascal, Manent nous dévoile une théologie du péché originel. Honni par nous, ce concept chrétien reste pour Pascal la clé de voute expliquant notre réalité phénoménologique. Le mystère du péché originel comme clé de compréhension de notre vécu, il fallait l'oser. C'est ce que fit Manent.

Certes, le mystère est incompréhensible, répulsant, pourrait-on rajouter. Mais sans sa force explicative, nous nous trouvons devant un abysse encore plus grand : pour Pascal, il est impossible de comprendre qui nous sommes, sans admettre la réalité de notre état déchu. Nous faisons le mal que pourtant nous haïssons. À rebours d'un Montaigne ou d'un Rousseau, Pascal ne veut (pas) dédouaner l'homme. Nous sommes pécheurs et ce n'est point la faute d'une quelconque structure sociale, contrairement à l'opinion rousseauiste ; et bien qu'elle fasse intégralement partie de notre nature, la concupiscence doit être combattue, et ce, malgré ce qu'en pense Montaigne. Il reste beaucoup à voir, cette recension ne peut, bien entendu, couvrir la teneur d'un tel travail. Il faut, chers compatriotes, lire l'opus par vous-même. Petite critique de conclusion, la synthèse thomiste reste d'une actualité certaine. Malgré Pascal, la connivence entre Aristote et le Christ ne peut être aussi facilement mise à l'écart. C'est une autre œuvre d'érudition que nous avons là, sous la main. Suffira-t-elle à remuer notre indifférence ? ♦



Les biographies de  
L'Action nationale Éditeur  
nous racontent  
qui nous sommes

Pierre de Bellefeuille. Parcours d'un libre penseur.  
ISBN 978-2-89070-047-5  
(224 pages)

Mémoires d'un enfant de la Révolution tranquille  
ISBN 978-2-89070-024-6  
(224 pages)

[actionnationale.quebec/livres](http://actionnationale.quebec/livres)

# Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes 1837-1838

Alain  
Messier

— *Deuxième édition, revue et augmentée* —

Le *Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes 1837-1838*, c'est l'histoire exceptionnelle de plusieurs Bas-Canadiens. C'est pour faire connaître les méconnus mais surtout les inconnus, ces patriotes oubliés issus de ce vaste mouvement populaire fondé sur des idéaux de liberté d'expression, de réformes sociales et de liberté d'assemblée, qu'existe ce dictionnaire.

Alain Messier

**Dictionnaire  
encyclopédique  
et historique  
des patriotes  
1837-1838**



*Deuxième édition,  
revue et augmentée*

Guérin

**Plus de 5000  
patriotes  
répertoriés.**

**NOUVEAU**  
Maintenant offert en  
versions numériques

PDF



ePUB

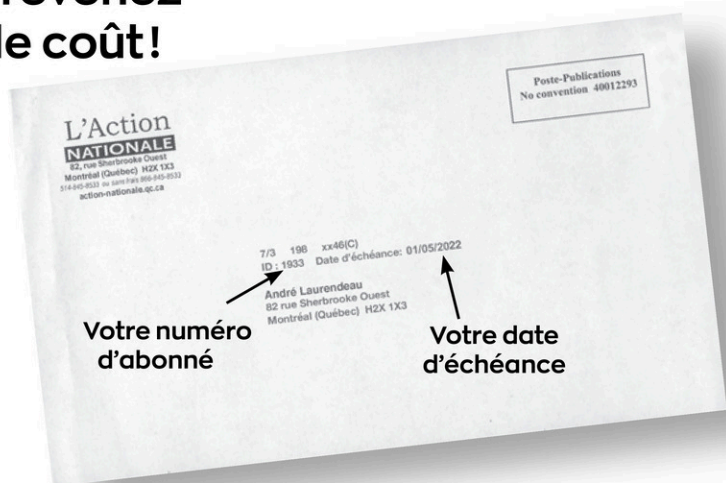
Contactez-nous pour plus d'informations.

[info@guerin-editeur.qc.ca](mailto:info@guerin-editeur.qc.ca)

**GUÉRIN**

514-842-3481 • [www.guerin-editeur.qc.ca](http://www.guerin-editeur.qc.ca)

# Prévenez le coût!



Vous pouvez payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit\*);  
*L'Action nationale*  
82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H2X 1X3
- par téléphone (cartes de crédit\*);  
514 845-8533 ou 1 866 845-8533
- par la boutique internet\*\*  
[action-nationale.qc.ca](http://action-nationale.qc.ca)

## **Paiement direct avec votre avis de renouvellement**

Vous pouvez maintenant inscrire la Ligue d'action nationale parmi vos fournisseurs dans votre compte chez Desjardins et les autres institutions participantes. Votre avis de renouvellement indique votre numéro d'abonné vous permettant de vous identifier et de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet.

**Chaque abonné est important pour nous.**

\* VISA et MASTERCARD acceptées

\*\* VISA, MASTERCARD ou de votre compte PAYPAL

# Paiement numérique

## Compte fournisseur

Vous pouvez renouveler votre abonnement directement de votre compte bancaire en inscrivant la « **Ligue d'action nationale** » parmi vos fournisseurs (comme Hydro-Québec, Vidéotron, etc.) avec votre nom et votre numéro d'abonné.

C'est la solution de paiement la plus économique.

## Virement interac

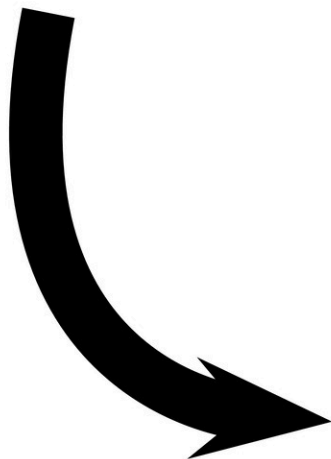
Vous pouvez payer votre abonnement par virement interac en expédiant votre paiement à

**revue@action-nationale.qc.ca**

La réponse à votre question devra être votre numéro d'abonné.

## Boutique internet

Les abonnés qui renouvellent leur abonnement par la boutique internet doivent remplir le formulaire et peuvent payer directement avec leur carte de crédit ou de débit (il n'est pas nécessaire d'ouvrir un compte PayPal).



### Payer avec PayPal

Saisissez votre adresse de courriel ou votre numéro de téléphone mobile pour commencer

Adresse de courriel ou numéro de téléphone mobile

Adresse de courriel oubliée?

Suivant

Payer avec une carte de débit ou de crédit

# GFB

*Gestion François Beaudoin*

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire  
offrant tous les services requis  
pour une transaction réussie.

819 397-4920

[gfb1570@outlook.com](mailto:gfb1570@outlook.com)

# L'Action NATIONALE EN HÉRITAGE

## **Legs et dons planifiés**

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité, et ce, sans s'éloigner, même avec plus d'un siècle d'existence, de sa mission.

## **Qu'est-ce qu'un don planifié?**

Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars à laquelle vous avez souscrit il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le-nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous remettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés  
a/s de Jacques Martin  
82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H2X 1X3

## TABLEAU D'HONNEUR DES DONATEURS ET LÉGATAIRES DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Plusieurs personnes nous ont laissé des legs ou des dons qui permettent d'assurer la pérennité de la revue *L'Action nationale* depuis maintenant 100 ans. C'est la Fondation Esdras-Minville qui gère le patrimoine dédié à la revue, mais pour l'obtention d'un reçu pour fins fiscales, il faut libeller les dons et les legs à la Ligue d'action nationale.

Nous exprimons notre gratitude à nos généreux mécènes par une mention à perpétuité à ce tableau d'honneur qui fait état du cumul des dons et des legs.

### BÂTISSEURS ÉMÉRITES

plus de 50 000 \$

|          |           |             |           |
|----------|-----------|-------------|-----------|
| François | Gaston    | Pierre Karl | André     |
| Beaudoin | Beaudry † | Péladeau    | Véronneau |

### GRANDS BÂTISSEURS

de 25 000 \$ à 49 999 \$

Hector Roy †

### BÂTISSEURS

de 5 000 \$ à 24 999 \$

|                    |                     |
|--------------------|---------------------|
| Gabriel Arsenault  | Bryan L'Archevêque  |
| Dominique Bédard † | Jacques C. Martin   |
| Alban Coutu †      | Paul Mainville †    |
| Bernard Lamarre †  | Michel Moisan       |
| Bernard Landry †   | Ghislaine Raymond † |
| Isabelle Laporte   | Ivan Roy            |
|                    | Cécile Vanier †     |

## MEMBRES BIENFAITEURS

1500 \$ À 4999 \$

Robert Ascah  
Robert Auclair  
André Baillargeon  
Jacques Baillargeon  
Jean-François Barbe †  
Luc Bertrand  
Antoinette Brassard  
Gaétan Breault  
Henri Brun  
Jacques Cardinal  
Claudette Carpentier  
Paul Carrier  
Jean-Paul Champagne  
Roch Cloutier  
George Coulombe  
Bernard Courteau  
Guy Cormier  
Normand Cossette  
Richard Côté  
Benoît Dubreuil  
André Dubuc  
Richard Dufresne  
Harold Dumoulin  
Lucia Ferretti  
Jean-Claude Gagner  
Raymond Gagnier  
Christian Gagnon

Jean-Pierre Gagnon  
Marcel Gaudreault  
André Gaulin  
Yves Gilbert  
Yvon Groulx †  
Marcel Henry  
Benoît Houde  
Gérard N Houle  
Marcel et Hélène Jacob  
Henri Joli-Cœur  
Germain Jutras  
Marc Labelle  
Georges Lacroix  
Raymond Laflamme  
Isabelle Lamarche  
Gérald Larose  
Isabelle Le Breton  
Maurice Leboeuf  
Richard Leclerc  
André Leduc  
Pascal Leduc  
Jacques Libersan  
Laurent Mailhot †  
Pauline Marois  
Cécile Martin  
Marcel Masse †  
Yves Michaud

Estelle Monette †  
Lucie Monette  
Denis Monière  
Réjean Néron  
Reginald O'Donnell †  
Jean-Pierre Papineau  
Gilbert Paquette  
Hubert Payne  
Gilles Pelletier †  
Réal Pilon  
Alain Prévost  
Richard Rainville  
Antoine Raspa  
René Ricard  
Paul-Émile Roy †  
Hélène Savard-Jacob  
Ginette Simard  
Denise Simoneau  
Rita Tardif  
Claudette Thériault  
Frédéric Thériault  
Robert G. Tessier †  
Yvan Trottier  
Marcelle Viger  
Florent Villeneuve  
André Watier

## CLUB DES 100 ASSOCIÉS

1000 \$ À 1499 \$

Fernand Allard  
Patrick Allen †  
François-Albert Angers †  
Gaston-A. Archambault †  
Jean-Paul Auclair †  
Paul Banville  
Claude Belec  
Yvan Bédard †  
Jacqueline Claire Binette  
Henri Blanc  
René Blanchard  
Réjane Blary  
Charles Eugène Blier  
Gilles Blondeau  
Charles Eugène Blier  
David Boardman  
Yvon Boudreau  
Diane Bourgeois  
Marcelle Brisson  
René Brault  
Édouard Cadotte  
Gilles Casgrain  
Jean-Charles Claveau  
Robert Comeau  
Louis-J. Coulombe

Fernand Couturier  
Paul de Bellefeuille  
Gérard Deguire  
Jean-Jacques Delisle  
Gaston Deschênes  
Richard Desjardins  
Richard Dufresne  
Bob Dufour  
Yves Duhaime  
Marcel Fafard  
Nicole Forest  
Lynn-Ernest Fournier  
Léopold Gagnon  
Paul A Garneau  
Romain Gaudreault  
Henri-F. Gautrin †  
Claude Ghanimé  
Pierre Gosselin  
Paul Grenier †  
Michel Grimard  
Yvan Hardy  
Guy Houle  
Jean-André Julien  
Pierre Lacombe  
Lucie Lafortune †

Anna Lagacé-Normand †  
Gisèle Lapointe  
Roger Lapointe  
Alain Lavallée  
Germain Lavallée  
Hélène Lavoie  
Denis Lazure †  
Maurice Leduc  
Gérard Lefebvre  
Émile Lemaire  
Pierre Lincourt  
Clément Martel  
Yvon Martineau †  
Roger Masson  
Robert Mélanson  
Serge Ménard  
Clément Mercier  
Michel Meunier  
Julien Michaud  
Monique Michaud  
Daniel Miroux  
Lise Monette  
Louis Morache  
Rosaire Morin †  
Gilles Ouimet  
Jacques Parizeau †  
Hélène Pelletier-  
Baillargeon  
Claude Pilote  
Fernand Potvin  
Arthur Prévost †  
René Richard †  
Dominique Richard †  
Jacques Rivest  
Jean-Denis Robillard  
Louis Roquet  
Pierre-Paul Sénéchal  
Michel Taillefer  
Réjean Talbot  
Serge Therrien  
François C Thivierge  
Guy Tremblay  
Marcel Trottier †  
Réal Trudel  
Denis Vaugois  
Claude-P. Vigeant  
Madeleine Voora

# L'Action NATIONALE

## **Liberté d'expression**

*L'Action nationale* ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

## **Rédaction**

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte-rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

## **Index**

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans «L'index des périodiques canadiens» (1948-2002), dans «Périodex» depuis 1984, dans «Repères» publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985. Les numéros de *L'Action française* et de *L'Action nationale* de 1917 à 2013 sont numérisés et accessibles dans le site de la BANQ.

## **Reproduction**

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

## **Mise en page et infographie**

Sylvain Deschênes

## **Impression**

Marquis imprimeur

**Mission**

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

**Président**

Christian Gagnon

**Vice-président**

Pierre Serré

**Secrétaire**

Alexis Tétreault

**Trésorier**

Robert Ladouceur

**Conseillers**

Denis Monière

Isabelle Le Breton

Gilbert Paquette

**Ex Officio**

Robert Laplante

**Membres**

Djemila Benhabib

Mathieu Bock-Côté

Nicolas Bourdon

Claude Coulombe

Myriam D'Arcy

Jules Gagné

Mathieu Gauthier-Pilote

Léolane Kemner

Philippe Lorange

Jacques C. Martin

Martine Ouellet

Danic Parenteau

Guillaume Rousseau

Mathieu Roy

Simon-Pierre Savard-Tremblay

Gilles Toupin

**Membres honoraires**

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon

**Membres émérites**

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Henri Laberge, Jacques-Yvan Morin

# Tarifs 2023

(taxes et expédition comprises)

|                       | 1 an<br>10 numéros | 2 ans<br>20 numéros |
|-----------------------|--------------------|---------------------|
| Abonnement            | 97,73 \$           | 172,47 \$           |
| Abonnement de soutien | 197,73 \$          | 322,47 \$           |
| Étudiant              | 63,24 \$           | 106,93 \$           |
| Institution           | 172,47 \$          | 270,20 \$           |
| Autres pays           | 160 \$             | 275 \$              |

|                |          |           |
|----------------|----------|-----------|
| Abonnement PDF | 63,24 \$ | 106,93 \$ |
|----------------|----------|-----------|

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement de votre compte bancaire (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'Action nationale  
82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533  
sans frais, 1 866 845-8533

Pour nous joindre par courriel  
revue@actionnationale.quebec  
[www.actionnationale.quebec](http://www.actionnationale.quebec)

ISSN-0001-7469

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité : 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

[www.sodep.qc.ca](http://www.sodep.qc.ca)